CONDITIONS OF USE FOR THIS PDF

The images contained within this PDF may be used for private study, scholarship, and research only. They may not be published in print, posted on the internet, or exhibited. They may not be donated, sold, or otherwise transferred to another individual or repository without the written permission of The Museum of Modern Art Archives.

When publication is intended, publication-quality images must be obtained from SCALA Group, the Museum's agent for licensing and distribution of images to outside publishers and researchers.

If you wish to quote any of this material in a publication, an application for permission to publish must be submitted to the MoMA Archives. This stipulation also applies to dissertations and theses. All references to materials should cite the archival collection and folder, and acknowledge "The Museum of Modern Art Archives, New York."

Whether publishing an image or quoting text, you are responsible for obtaining any consents or permissions which may be necessary in connection with any use of the archival materials, including, without limitation, any necessary authorizations from the copyright holder thereof or from any individual depicted therein.

In requesting and accepting this reproduction, you are agreeing to indemnify and hold harmless The Museum of Modern Art, its agents and employees against all claims, demands, costs and expenses incurred by copyright infringement or any other legal or regulatory cause of action arising from the use of this material.

NOTICE: WARNING CONCERNING COPYRIGHT RESTRICTIONS

The copyright law of the United States (Title 17, United States Code) governs the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material. Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

40.50	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Центральный Государственный архив

Центральный Государственный архив Главархива СССР

1926

Инв. №№ 118 - Коробка № 10

XII

Опись №



59 - 8200

The Manager	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Централ	Центральный Государственный архив				
	Карта—заместитель единицы хранения				
	Выдано				
№ фонда		отрудника, го ед. хр			
235	ЦЕНТРАЛЬНЫЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ АРХИВ ГЛАВАРХИВА СССР	foran			
	В настоящем деле № 125 опись № фонд № 135				
	При ечант:				
	Сотрудник Одикова (подпись)				
	2 » Cuu 198 4 r.				
		-			

The Museum Co. 1	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Центральный Государственный архив_____

Карта—заместитель единицы хранения

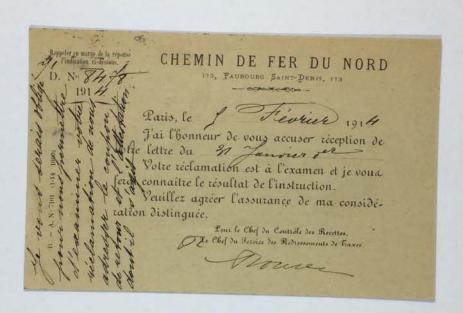
Выдано

	выдано					
№ фонда	Год	№ описи	№ ед. хр.	Дата	кому выдано	Подпись сотрудника, выдавшего ед. хр.
235	1966	1	125	18/	Mapripocobois	91308
		-		09 069	8 2/1-	Thusa
			-	- 7 00 1		
A THE STATE OF THE			779			
-				-		
-			-			
-			-			
		200				
		(2 M	-			
	13300					
	145					
-						
				-		
Mary Land	Stern St.					BASSA
10 TO THE		1 - 33 3		1/45		
-			76.0			
-						
			-			
4		-				
1				1113		
					and the second second	
1	-					To be the second

The Museum of Mark I was a second	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

ОСОБЫЙ АРХИВ ГЛАВАРХИВА СССР Лист использования документов Фонд № <u>335</u> Год Опись № / Дело № /25 Заголовок дела №№ исполь-зованных Дата Подпись лица, сделавшего запись Для какой цели Характер использования документа нсполь-зования использован документ (снята копия, сделана выписка) Herewore J. Leape веедень Усовершения вование отней.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30



The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30



The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30



	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30



The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

The Goupil Gallery,
5, Regent Street, London, s.w.1

Mess, William Marchant & C, o
request, the honour of your presence
on Thursday, May 20, h at the Private View
of an Exhibition of Paintings by Old-Masters,
including the (hitherto unexhibited)

Bulkeley Portraits

Sir Joshua Reynolds, PPA,
George Romney,
etc.

Saturdays 10-1.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Murilla Tantanscarel Misters Siberechts Vace der Heez & Jan Steen Tolpe Jan Olis Savid Teniers Van der Velde and van Ostable arnelis Willen de Poorter Sprodik Your bus VinkBoons Rembrandt genre van Vines
Rombouts Rander Wegten Nonney Willauts Rubens Wonwermann & Vou Ryasdovel Wynants Usen brandt Ryckaert Volu Rysen Hendrick Schooop

Balanna grien Heari Met of Bles livetta Abraau Blomoert Ter Bosch hrackenburgh Lan de Gray aniringh Gaitres Brander Pieter Brugghel sine Thour Brulopel Hollenbreughel Canaleta Carraci Careno di Mirando Fictor Colde Losse de Craesheip Fural Cranach Elbert Gugls. Gerrit Du

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Corcelio de Hern Jaroh A Dusk Mothers van Hellement Traak van Jugnen Janders van Hemolden Theren pan Olyven Hobbenia Vanden Eckhout Allart van Everdingen Houderveter 3. Ficter de Hoorh Frank Re Hulet ordaens Rowings ban der Zamen Van Low Porneille de Lyon Mirolas Illacs lackert Firk Hals Mirlenaer Willem Pares / Heda Marelse Mosort

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

ZERS.

REQUESTS DELCTER

into the total

A Non-deur le Président du Pribunel Ci-

inneuble dis à Paris, 21 rue La Boêtie, y deneurant Ayant de. Parry pour avoué,

A l'honneur de vous exposer, l'on leur le Pré-

tembre 1909, enregiatré la propriétaire à l'époque de l'immemble 21 rue la Boétie, avait lous à l'uneage d'habitation à Montieur Pinish un appartement mis au premier étage, au de sus de l'entresol audit femeuble, pour une période allant du premier octobre 1909 pour l'indis le premier octobre 1918,

que suivent autre bail en date à Paris du 5 Juillet 1818 enreci tré à Paris le 6 Juillet 1918 rélio 59 case lo aux droits de 65 frs.75.19 propriétaire à l'époque de l'immemble a fait un nouveau bail à B. Pillau pour aller du premier outobre 1918 au premier cetobre 1927.



que le requirant à maintes reprises manifes par aute extra-judiciaire, con intention de reprendre les lieux loués à M. PINAUD et qui sont occupés act blisment par les épons MACHER, cour-oi se prétendant héritiers de M. PINAUD, ladite re rise

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

tant pour lui-même, que pour sa balle-mème.

que suivant exploit de Ladrière, huissier à Paris en date du 22 Juin 1927, appeau en copie. M. Albert Ma-Mir, aglesent en qualité de l'égataire universel de M. Lucien Philup, décécé, a céclaré au requérant enten re bénéricier de la prorogation des locations édictée par le lois du 9 impe 1918 et 20 octobre 1919, pour une durée de deux amées, à partir de l'expiration au bail en cour

que ladite demande ne sourait âtrejuetifiée pour divers notifs à déduire devant le Tribunal : nouveau bail en 1918, comittions différentes, droit de reprise etc...

Que dans ses constitions M. Paul Rossillia est en droit de restrar dans les lieux occupés par les époux MARDE, le prender octobre 1937

Pourquoi l'emposent requiert qu'il vous plaiss, Non ieur le Président, con voquer par lettre recommendée du Greffier, aves accusé de réception : l' M. Paul ROSM BENS, propriétaire, desseurant à Paris, 21 rue la Boêtie, 2º Moncieur Albert MAREN, lemeurant à Paris, 21 rue La Boétie, 5º Malarie MAREN, demeurant à Paris, 21 rue La Boétie, pour tenter la ocnoilistion prévue par la loi et en oan de non-conciliation, renvoyer l'affaire devant le

Bostie, pour tenter la ocnoiliation prévue par la loi et en cas de non-sonciliation, renvoyer l'affaire devant le Tribumal qui statuera en Chambre dionneil du la capport du suga Conciliatam.

sous touten reherves lit vous feres dustice

The second secon	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Mochegouste M. Should

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

PAUL ROSENBERG Ma le Mulin & l'apre Dueleus & Jamoure. .. Ulach Ting Ropportens in to visel is 18. A. Al President to be fourth Roman & Mingh , 1 Palei I he ogented I he have autify Phi wisting - - -" Nearley courses · les averelen de lon M. Pare House Al formen Ale Bruitine. · Len. Burthe. n. I'mi wal. Bollwarsky. It les low. gomes. In agrarat to moules Word Rowa May 1. Zambolot, i will do Ruis returns. A. le Jewed Jamenson & Paro Everheur, M. Ceo Marchae a From. Chichard Israil 170 & Wend Commonthe Paryuns The Arules i & Rose a lovery Muchina a la B. Chirle a Matine 120 Render. i per l'arelingu d'Pais. 77. J. Clemenan me fo Mables , Trans. . . Porison ... a Pri. Tallen .. Por lini . . Loube on was anybline Dilila Umoni. Ropoge The & fence governm to huntis Belgign. Present & l'Oronderi B.A. B. lelle Parling Scrus Philys Buthlet; rester a la tobi The upd.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

SYNDICAT DES MARCHANDS DE TABLEAUX, OBJETS D'ART & CURIOSITÉS PARIS, LE I7 SE TE BRE 1921 192

Mon cher Collègue,

Le Conseil d'Administration de notre Syndicat se réunira le mercredi 21 Septembre, à II heures, au Siège Social 46 Rue Laffitte.

Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'assurance de ma très amicale considération.

LE SECRETAIRE :

· ·· d'afful. . I Enburt I de Levie Roman l po Mobbin in France. I a chuch it commerce. A loved Run wyol. No anis de Come.

Donnipur Varelurga & Pais. . Por bin . antonovas angliere he artite have the Philly Buthlet:

Authorise Me helen ale tobis Musicale.

Listefunt.

Me helen ale tobis Musicale.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

PAUL ROSENBERG

Proved be ognited to him artific President & la Republique de Conseil Ph. as consider in hom Nisrista & Brother lie pullique, how est. The Lene. Benette. Develor de Beans arts. Mr. Bothwordy. Resided in agentat to morelands M' Pare Leon President A Leval Pumber de wil do Ruis returns. I G Church & Nouth Le Pufet & la Levin 142 Conhem, 1 Police. TA.M. Chichard Linail Le Preside A Ca Com to Comple the Jordin & a Billitha Watershe a a Council I Elix A le com A Conalin Hornigum Varelwigu & Pais. · ·· J'afful. Roman e po Robbin a From. In bubust I de Lewis a Pai. . . . A hum. · Por lini . antonovas angletine I a chuch of commerce. A love Rum wool. Expore Nes anis de Corne. A Luculy. to artis horas R. Phily Buthlet; Nolond Da & hulen ale Tohis Plane with. aubric Surefurnity.

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

PAUL ROSENBERG

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE ELPÉROSEN - PARIS

RUE DE LA BOËTIE № 21 TEL. ÉLYSÉE, 45-II. PARIS

Ma chen Marie.

Est il vai que plus on est près, moins l'an

Je vais fini par le noire, puis que pue uns

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

I brunein a Pupel of Police. Desirene de Prelie in public, our les personnel desirene de venir en aid, and formilles des aports I who are in falin , victimes it les drows , of ai I witertin Voyonin a lun furth, was theo golevis , we exportion I'decens do found peinte byin Delenie. I'me fai for remi d'exposition sera paganti, 2 prans. Norman la purt , somet four, a for I have be vented, a le Numbe mater. Les estologues sent égols. ment vendro an probil or cells ocure, and Que les reproductores photographique de seun esprés It duis feronds', que cette moun fer latins. artistizm som on profit I am anni bela auna auna le flus fand muis, auni. of sollicit or orthe brewillow , boutoursta Is he place in her oveling, in outresa à I've feure for the separation and some revergence to les ..

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

froming duy somme er um sement flering, mai frythois champing goville (hortungs. bloodenis miller the press, Je schai fermense, Amagin be likely a monther are further, and le Refel, an um from find, & come, Amagin & Refel, an um enlier or consulations demand.

Mr. Julis Shaws

" Recheporchi
" Chroman.

" Man Mille

Me Consult Pelleleni

Mr. Olphon Rome.

" Sauber.

" Sauber.

" Cominte

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Listed des tableaux pour Monsieur Paul ROSENBERG

DELACROIX HAMLET tente de tuer le Roi (Robaut 585) Signé en bas à droite Eug. DELACROIX 1843 Largeur 0,19 Hauteur: 0,27 FRS: 18.000 DELACROIX HELIODORE chassant les marchands du Temple Largeur 0, 30 Hauteur. 0,44 FRS: 40.000 Combat de Hannet l'Ange DELACROIX Largeur 0,30 Hauteur: 0,44 FRS: 40.000 DFLACROIX La délivrance de la Princesse EMMA Signé en bas à droite Mug. DELACROIX 1860 Largeur 0,65 Hauteur: 0,54 FRS: 110.000 DELACROIX A la Fontaine Signé en bas à droite Largeur 0, 65 Hauteur: 0,54 FRS: 200.000 (Aquarelle) Le corps de garde DELACROIX Signé en bas à gauche Eug. DELACROIX 1832 Largeur 0,41 Hauteur: 0,31 FRS: 15,000 DELACROIX (Pastel) Le marchani de légumes Signé en bas à gauche Eug. DELACROIX Largeur 9,30 1/2 Hauteur: 0,21 FRS: 12,000

BIV. P. Semme Villger

Eggwet 14

Erur Chriscal

" PICASSO "

is par 2 aff.

18 97 11 1rd in 9 ens

20

efond 10 as ier 34 15 22 t 17

B par 3 affiches

bes i'Anglas 32 apelle 18

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

implacements par 4 aff.

200 000	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

" PICASSO " M Merrheim -= 17. un Fatury = s par 2 aff. 18 97 11 rd n 9 ens 13 m 2 t 200 W. J9-97 = in 143 irara 60 ace 27 135 5137 deleine 22 hurins 35 20 efond 10 25 1er 34 15 22 t 17 PIERRE DUBAUT s par 3 affiches 75. Avenue des Cornes N'Anglas 32 apelle 18 implacements par 4 aff. Q. Valmy 105 A. de Versailles 60

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

Spisole du hasseure de Scio - 19 h = 92 du Catal. Robaut_ Vente Hartmann, de Müllouse 11 hai 1876 - # - Tollection auguste l'acquerie -- Exposition Delacroip at Look Jes Heavy - arts - 1882 -(nº 226 du catalogue) - Vente me Vve Lefebore - Varguerie 7 Juin 1899 - (4:5 du catalogue) -- Regrosait Jans le his de l'art it le Arau" consaire à ligeure Delaurino · Collection Cheracy

" PICASSO "

is par 2 aff.

20

efond 10 as 1er 34 15 22 t 17

s par 3 affiches

bes 1'Anglas 32 apelle 18

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

Emplacements par 4 aff.

" PICASSO "

is par 2 aff.

20

efond 10 as 1er 34 15 22 t 17

s par 3 affiches

bes i'Anglas 32 apelle 18

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

Emplacements par 4 aff.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Mr, Lucke r. Fourtrey, 23. (172)

" PICASSO "

2 haguistes in the property to the property to

is par 2 aff.

18 97 11 rd n 9 ens

20

efond 10 as ler 34 15 22 t 17

s par 3 affiches

bes M'Anglas 32 Apelle 18

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

Emplacements par 4 aff.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

AFFICHACE MOULIN

RES " PICASSO "

Rue de Velletrio

orsay,

James -

ents par 2 aff.

ore nams 97 10 11)uard wen 9 ckens sy ek 13 alm 2 det 200 main 143 ugirare 60 face 27 1 135 137 ladeleine 22 ithurins 35 n 20 5 lefond 10 mas tier 34 1 15 at 17

ts par 3 affiches

rbes d'Anglas 32 lapelle 18

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

Emplacements par 4 aff.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

PAGE 15.

2° - POINT DE VUE FISCAL .

MAUVAIS RENDEMENT. Peu ou pas d'exportations, d'où aucun rapport. Car, si l'on constate les statistiques douanières d'exportation on est frappé du peu d'argent effectif encaissé depuis l'application de la loi.

Ne doivent pas être envisagés comme rentrées certaines les droits afférents aux ceuvres d'art exportées temporairement. Par le taux prohibitif de ces droits de sortie, ces marchandises

> bert ujon 20 e 35 Bellefond 10

Thomas eletier 34

non 5

a Madeleine 22 Mathurins 35

sini 15 ron 22 uchat 17 ments par 3 affiches sherbes ssy d'Anglas 32

Emplacements par 4 aff.

i Chapelle 18

rue l'Aqueduc 31 rue Maubeuge 114 rue Georges Sand rue de Boucry rue de l'Evangile 26

Q. Valmy 105
A. de Versailles 60
rue F. David
rue Lafontaine 88
rue H. Heine
rue Jasmin

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

In Bartale my Seena to Pal

rue au Roi de Sicile
rue Pavée
rue de Jouy 12
rue de l'Hotel de Ville 39
rue du Petit Muse 19
rue St Foy 13
rue Guérin Boisseau 38

Emplacements par 2 affiches

rue Martel rue Faradis Q. Valmy 105 A. de Versailles 60 rue F. David rue Lafontaine 88 rue H. Heine rue Jasmin Be Raspail 135

Tue Vignon 5

The de la Madeleine 22

Tue des Mathurins 35

Tue Joubert

Tue Beaujon 20

A. Hoche 35

Tue de Bellefond 10

Tue A. Thomas

Tue Lepeletier 34

Tue Rossini 15

Tue Choron 22

Tue Chauchat 17

Emplacements par 3 affiches

Bd Malesherbes rue Boissy d'Anglas 32 P. de la Chapelle 18

Emplacements par 4 aff.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

AFFICHAGE MOULIN

THE LEDIC MS

ROUTAGE DE L'APPOSITION DES AFFICHES " PICASSO "

en conservation

Emplacements par 1 affiche

Q. Montebello rue de l'Ecole Polytachnique 16 Ed Excelmans 97 P. au Fanthéon 3 rue Rataud 6
rue St Jacques 289 rue des Ursulines 9

rue des Lyonnais 9
rue Lhomond 63
rue de l'Arbalète 7

rue au Roi de Sicile

rue Pavée rue de Jouy 12

rue de l'Hotel de Ville 39 rue Vignon 5

rue du Petit Muse 19

rue St Foy 13 rue Guérin Moisseau 38

Emplacements par 2 affiches

rue Poissonnière 19 17 rue Chenier 7 rue St Sauveur 83 rue Chauchat 17 rue Charles d'Yvry face 6 rue Lafayette 168 rue l'Aquedue 42 rue Louis Blanc 11 77 min 11 37

rue Faradis Q. Valmy 105 A. de Versailles 60 rue F. David rue Lafontaine 88 rue H. Heine rue Jasmin

Implacements par 2 aff.

Villa Flore rue Nicolo 11 rue Raynouare rue Bethowen 9 rue C. Dickens Q. de Passy rue Bellini rue Lamarck 13 rue Montealm 2 rue du Renard rue Marcadet 200
rue de la Verrerie Bd St Germain 143
rue St Croix de la Bretonnerie 19rue de Vaugirara 60 rue Vavin face 27 Be Raspail 135 P. de la Madeleine 22 rue des Mathurins 35 rue Joubert rue Beaujon 20 A. Hoche 35 rue de Bellefond 10 rue A. Thomas rue Lepeletier 34 rue Rossini 15 rue Choron 22

Amplacements par 3 affiches

Bd Malesherbes rue Boissy d'Anglas 32 P. de la Chapelle 18

Emplacements par 4 aff.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

(SUITE)

E)

Emplacements par 4 aff. (Suite)

rue des Capucines Bé Haussmann 96 rue Chauchat 17 rue de Provence 23

Implacement par 5 affiches

rue Lepie 45

Emplacement par 6 affiches

rue Vercingétorix 124

Emplacement par 7 affiches

A. du Maine 12

Amplacements par 8 affiches

Bd Richard Lenoir 59 rue Caulaincourt 16 21

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

97 134 134 134
240/ V 140/0 V
2, 14 V W 1 2 1 1 2 3000 4444
タップマ 4757-マ
3-61
2769
377
2132 1
2133
3011 Pole 114 30 John 100
Fet Line & Village - 1200 7 and 1519 -
- 100 de 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
4290 Mute night Epink Jungle Counter - 2/00 - 2/11/19
4291.4
401/
4321 -
4322 Espany blank Was - 11/2/19

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

EXPERTISES

Jaceries Secretary

Direction of Menter Sulliques and a secretary society anonyme

Estamples and secretary society anonyme

Capital 5 000 000 de Francs

12 Rue Godot de Mauroi and a secretary siège social

Adresse Télégraphique

Petigodot - Paris

OALERIES IMPRIMERIE

244-58

Les négociants en tableaux modernes, dont les nons

Les négociants en tableaux modernes, dont les noms suivent, réunis ce jour à la Galerie Georges Petit pour discuter dans quelles conditions il convenait d'interprêter certaines dispositions des nouvelles lois fissales les intéressant particulièrement, ont, après examen et discussion, été d'avis que :

- l°- En ce qui concerne les expositions faites par des artistes vivants, soit isoément soit en groupe, il y avait lieu de remarquer que l'artiste qui fait une emposition et loue une salle à cet effet doit être considéré comme étant chez lui et vendant directement aux amateurs à qui il donne quittance des somme à lui payées; qu'il en est de même lorsque l'artiste fait partie d'une société ou d'un groupement; qui par suite le propriétaire de la salle, n'intervenant pas en tant que vendeur, rentre dans la catégorie des intermédiaires ou des mandataires dont il est question dans l'article 62 de la loi du 25 Juin 1920; qu'il en résulte que le marchand, propriétaire de la salle, intermédiaire, en conformité de l'article 62 précité, ne doit la taxe de los que sur le montant de la commission encaissée comme loyer.
 - 20- De réserver pour une discussion teltérieure, et jusqu'à plus amples informations, la question de savoir si les marchands chez lesquels les artistes mettent des tableaux en dépôt pour être vendus pour leur compte sont assujettis à supporter la taxe sur le prix de vente des-dits tableaux ou s'ils peuvent, également dans ce cas, être considérés comme intermédiaires ou mandataires.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

que, en raison de l'importance des intérêts en jeu de la corporation des marchands de tableaux modernes auxquels sont liés, en très grande partie, les intérêts des artistes eux-mêmes, il y a lieu d'étudier la création d'un Comité d'action dont la composition et la forme seront déterminées ultérieurement, mais qui sera destiné de prendre en mains la défense de la Cor-poration dants toutes les questions en général où ses intérêts seront lésés et en particulier en ca cui recrete les la corseront lésés et en particulier en ce qui regrade l'application des nouvelles lois fiscales. Une commission d'étude est nommée, qui sera composée de Monsieur J. ALLARD, de Messieurs BERNHEIM JEUNE et de Monsieur André SCHOELLER, Administrateur des Gale-ries Georges Petit, et sera chargée d'étudier la formation de ce Comité és de mettre sur pied un projet qui sera présenté et discuté lors d'une prochaine réunion.

Etaient présents à la Réunion : 20. W. J. ALLERD. : LIM. LLEGOUPY. BERNHEIM JHUNE & Co. LEPOUTRE. BERNHEIM Georges. MARSEILLE. amon sel diBERNHEIM Marcel peldad ne adnatobaen MERCIE, Directeur de la Galerie de l'Elysée. tout a lalerie Georges Petronata al a tuot REITLINGER. and il convened to the remember and and ROSENBERG Léonce. -azétimoitra propasasaint est salavait atol asil ROSENBERG Paul. DURAND RUEL . 350 , notasusett to ROSENTHAL . Sno , trom 10- 20 08 SIMONSON. GATEAU, Directeur de la Galerie; enu eno GRAAT & MADOULE, un dies inp est in TROTTI & Co. et vendan comeditus GUILLAURE Paul suredams XIII du mede VIVIEN asb payees; qu'il en est de même loraque l'artiste HARO Fils. et M. Paul ROUX, Président, et M. WONTAIGNAC & André SCHOELLER Administrateurs des Galeries Georges Petit. taire de la salle, efoldra! MANOURY . rotnoo no , sziałbemredni

aulq & upaut de, erustrerie notasueath sau ruoq revrest et -09 amples informations, la question de savoir si les marohands oher lesquels les artistes mettent des tableaux en dépôt pour être vendus pour leur compte sont assujettis à supporter la taxe dur le prix de vente des-cite tableaux ou s'ils peuvent, deplement dans ce cas, être considérés cours interrédisires

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

25

Page 50.

Mous proposons:

Is que l'état français ait le droit de précrition aut tous les objets d'art et d'anoublement se trouvent sur con territeire et passant en vente publique, de se déclarer prononr au même prix, sous condition d'en régler irmédiatement le montant; se qui évitorait des enchères contre les marées nation aux.

2° - Qu'ainsi qu'il a été exposé plus haut, tous les cormerces, industries et exploitations classés de luxe, profitant de la venue en France des acheteurs étrançors et qui sont intéressés à se que le patrimoine national soit conservé et sauve-gardé - et afin d'éviter à ces étrançers une mosure qui lour semblerait veratoire et pou amicale, soient frappés d'une taxe de x% sur lour chiffre d'affaires, que l'on pourrait réduire à leur chiffre d'apportation.

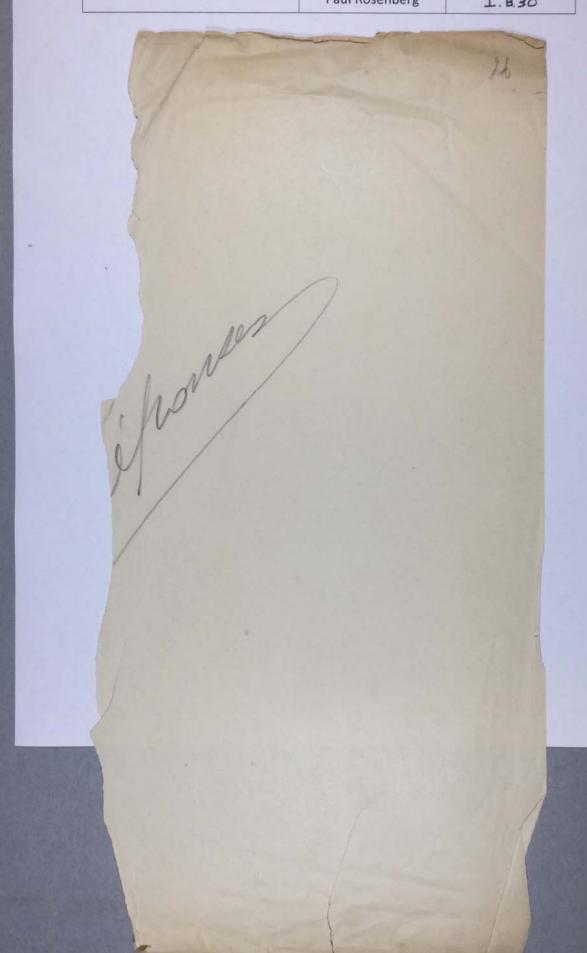
Cette taxe servirait à alimenter d'une façon in ortante et constante les esisces des musées nationaux et municipaux; ce qui serait la plus officace des protections.

Tous les cermeràents ent intérêt à ce que le cormerce d'ext ne quitte pas la France.

De cette façon, l'impôt ne cernit pas prohibitif, il cernit facile à porsevoir, il fernit disparaître les tentatives de frande et ne serait plus un empôchement aux ventes publiques étrangères en France.

FOR STUDY PURPOSES ONLY. NOT FOR REPRODUCTION.

120 mm 1 m	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

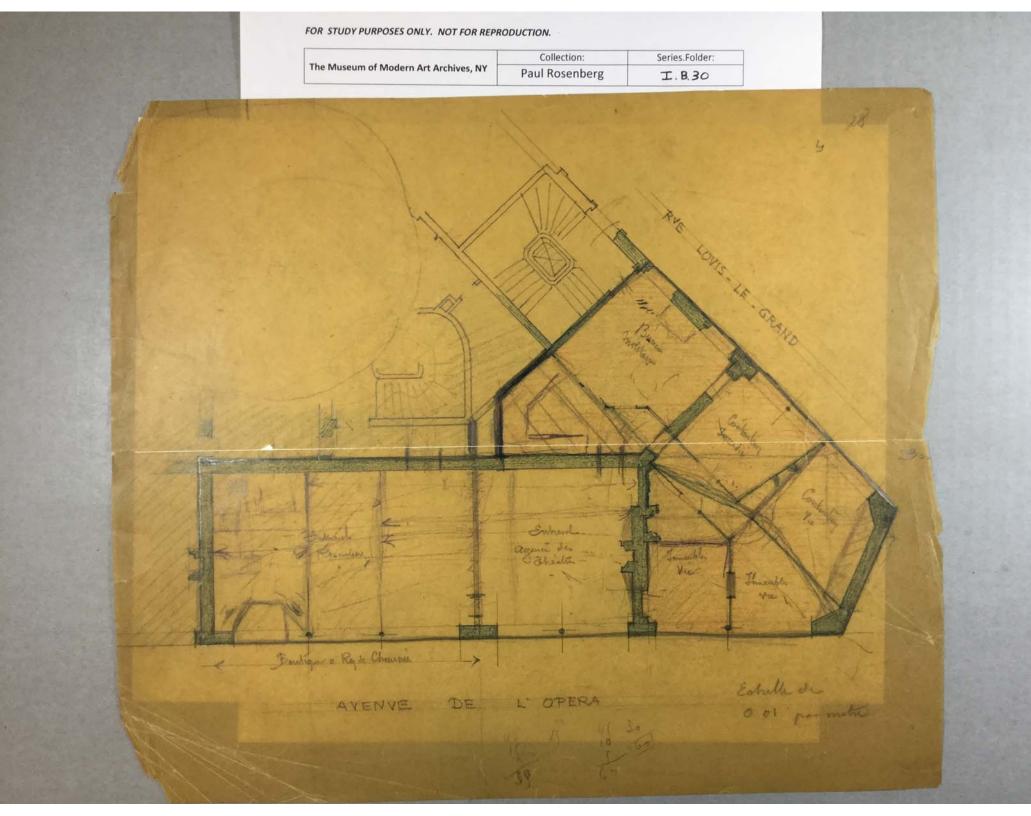


FOR STUDY PURPOSES ONLY. NOT FOR REPRODUCTION.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30



Item Nos.: 28, 28a Juno I.B. 30



The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I.B.30

profit de Monsieur Paul ROSENBERG, la résiliation, à partir du Ier.AVRIL 1913, de tous ses droits aux baux de tous les locaux qu'elle occupe, sous la dénomination "BUZENETS, dans l'immeuble sis 14, rue de la Boetie & 2, rue d'Argenson.

Elle s'engage, en outre, à obtenir de Monsieur Paul CERF, propriétaire de l'immeuble où sont situés les locaux sus-désignés, un bail notarié & direct de dix-huit années, à compter du Ier.AVRIL 1913; &, dans ce cas, à vider les lieux avant ou su plus tard à cette date.

Art 2.

Madame ALLOUARD-CARNY laissera à Monsieur Paul ROSENBERG, qui accepte, les tapis, tentures, conduites & installation éléctrique, installation téléphonique ou autres existant ou faites par elle dans les locaux sus-désignés; exceptés: les meubles, sièges, tapis armoires, matériel d'exploitation de son commerce, glaces qui sont sa proprièté, rideaux des fenêtres, lustres électriques etc..; mais, dans ce cas, elle devra faire réperer à ses frais les dégats occasionnés par l'enlèvement de ces objets.

En dédommagement, Monsieur Paul ROSENBERG

En dédommagement, Monsieur Paul ROSENBERG s'engage à lui verser, à titre d'indemnité, en prenanthpossession des sus dits lieux, contre bonne & valable quittance & contre la remise de l'acte de résiliation de ses baux à son profit, une somme de Frs LUINER MILLE.

ART. 3.

Ces conventions ne pourront produire leur effet & engager les parties qu'à partir du jour des signatures d'un bail en bonne & due Forme, par lequel Monsieur Paul ROSENBERG deviendrait locataire, à partir du premier Avril mil neuf cent treize, des lacaux sus-désignés.

Au cas contraire, ces conventions seraient de nul effet.

ART.4.

L'enregistrement des présentes sera aux frais de celui qui en hécessitera le besoin. Fait en double & de bonne foi à Paris.

å fa signalue du Cail

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Entre les Soussignés:
Madame Marianne, Louise, Léonie BUZENET, couturière, épouse assistée & autorisée de Monsieur François ALLOUARD-CARNY, demeurant ensemble à Paris, 12 & 14, rue de la Boetie d'une part:

Et de Monsieur Paul ROSENBERG, marchand de tableaux, demeurant à Paris, 38, Avenue de l'Opéra d'autre part:

Il a été préalablement aux conventions qui suiv ent & afin de faciliter l'intelligence, exposé ce qui suit:

Suivant acte en date du 2 Avril 1908, passé par devant Me Maurice, Adrien PLICQUE & Me. Jean, Paul, Marie, Albert DUBOST, son collègue, notaires à Paris, Madame Marianne, Louise, Léonie Buzenet, couturière, épouse assistée & autorisée de Monsieur François ALLOUARD-CARNY, avec lequel elle demeure, agissant en nom & comme seule associée-gérante, avant la signature sociale de la Société en nom collectif & en commandite simple, formée entre elle & un commanditaire, sous la raison sociale ALLOUARD-CARNY & Cie a repris de la Socièté "LOUISE AMBROISE & Cie." tous les droits aux baux des locaux que cette Socièté occupait au rez-de-chaussée & au premier étage de l'immeuble des 14, Rue de la Boetie & 2, rue d'Argenson pour une durée expirant le premier AVRIL mil neuf cent dix-sept, moyennant un loyer annuel de: Quarante mille francs pour l'ensemble des lacaux.

Faisant suite à cet exposé, les parties ont convenu entre elles:

ART.Ier.

Madame Marianne, Louise, Léonie BUZENET, assistée & autorisée par Monsieur François ALLOUARD-CARNY, son époux, agissant tant en son nom personnel ap/du/nom que comme seule associée-gérante ayant la signature sociale de la Société en nom collectif & en commandite simple forméé entre elle, seule associée-gérante & responsable & un commanditaire, sous la raison sociale ALLOUARD-CARNY & Cie., s'engage à obtenir de son propriétaire, Monsieur Paul CERF, au

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

No I.

Entre les Soussignés: Monsieur CERF Propriétaire d'un inneuble sis à Paris, I4, rue de la Boetie & 2, rue d'Argenson. demeurant à Paris: I4, Rue de la Boetie d'une part;

Et Monsieur Patl ROSENBERG, négociant demeurant à Paris, 38, Avenue de l'Opéra d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit:

Monsieur CERF fait bail & donne lover à partir du Ier AVRIL 1913 pour finir aux pareilles dates des années 1916,1929,1922,1926,1928,1931,soit dix-huit années au grè seul du preneur,qui devra prévenir douze mois au moins à l'avance & par écrit de son intention de faire cesser l'effet des présentes à la fin de l'une des périodes sus-indiquées à Monsieur Paul ROSEMBERG qui accepte les lieux ci-après désignés faisant partie du sus-dit immemble sis à Paris.
Savoir:

Un rez-de-chaussée, sous-sols & caves compris entre la porte cochère du n°I4 de la rue de la Boetie, à la fin de l'immeuble dans la rue d'Argenson attenant au n)4 de cette rue & tout le premièr étage de cet immeuble compris entre les N° I2, rue de la Boetie & 4, rue d'Argenson, plus des locaux au troisième & une remise dans la cour; locaux occupés en ce moment par la Socièté Allouard-Carny, sous la raison sociale "BUXENT", sans qu'il soit besoin de plus amples désignations, le preneur déclarant parfaitement connaître les lieux pour les avoir plusieurs fois visités à loisir.

Charges, Clauses & Conditions:

Le présent bail est fait avec les charges clauses & conditions suivantes que Monsieur Paul ROSENBERG s'oblige à exécuter & accomplir sans pouvoir prétendre à aucune indermité ni diminution du loyer qui sera fixé ci-après.

I°. - Prendre les lieux loués dans l'état où ils se trouveront sans pouvoir demander au propriétaire aucuns travaux ni modifications d'aucune nature.

2°. - D'entretenir les dits lieux pendant toute la durée du bail en bon état de réparations locatives & d'entretien & de les rendre en fin de bail dans le même état & conformément à l'état des lieux qui sera dressé en double par l'architecte du bailleur.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H

Nº 2.

au freis du preneur.

3°. - De garmir & tenir constemment garmis les lieux loues de meubles, marchandises, materiel & objets mobiliers en quantite & en valeur suffisantes pour repondre du palement du loyer & de l'execution des clauses, charges & conditions du present beil. A solder à la sortie des lieux les impôts, taxes contributions de toutes natures & d'effectuer les réparations loc tives ou en regler le montent de leur refection, un sers établi par l'architecte du bailleur, trois semaines avant la sortie des lieux.

4°. - De payer les contributions mobilières de toute nature, ainsi que l'impôt des portes & renêtres & le droit proportionnel y afférent, les taxes d'ordures m nagères & de balayage & tous autres impôts, contributions & taxes de superposition & de remplacement qui sont ou seront créés & de satisfaire aux charges de ville & de police prévues ou imprévues dont les locataires sont ou serontbtenus, de façon que le propriètaire ne puisse jamais être inquiété ni recherche à ce sujet.

5°.- De souffrir faire toutes les grosses & menues réparations dans les lieux présentement loués ou le surplus de la maison & dans les immeubles voisins pendant le cours du présent bail, sans auchne indemnité ni diminution de lover, alors même que la durée des travaux excéderait 40 inversement que

ne indemnité ni diminution de lover, alors même que la durée des travaux excéderait 40 jours.

6°. - De ne pouvoir faire dans les lieux loués aucun ch ngement de disposition ni aucun percement de murs ou dépladement de cloisons, ni faire aucune modification à aucunes canalisations, fils conducteurs d'électicité, tu auteries etc... reliés aux services généraux de l'im euble, sans autorisation expresse & par écrit du bailleur.

Dans le ces d'autorisation, les travaux seront faits sous la surveillance de l'architecte du bailleur, par ses entrepreneurs & aux frais du preneur, y compris les honoraires de l'Architecte. Toutefois, le preneur est dès à present autorisé à faire à n'importe quelle époque!

I' une seule & grande ouverture dans la rue d'Argenson en anlevent les parties en pierre comprises entre les deuxièmes & troisièmes & les troisièmes & quatrièmes ouvertures après le pan coupé; &, dans ce cas, ces travaux devront être faits entre les mois de Juillet & Octobre ou à abaisser jusqu'au sol de la rue les deuxièmes & quatrièmes ouvertures après le pan coupé.

2º à abaisser la fenêtre de la rue de la Boetie; à gauche de la porte cochère, afin d'en faire une vitrine, sous condition que la symétrie soit observée.

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I. B. 30

No3.

3° A transformer les locaux du rez-de-chaussée compris entre les deux portes cochères de l'immeuble en une seule ou plusieurs salles & d'abattre les cloisons comprises dans cet espace. 4°De construire un ascenseur reliant le rez-de-chaus-

4°De construire un ascenseur reliant le rez-de-chaussée au premier; cet ascenseur restera à la sortie des lieux la ropriété du preneur.

5°De faire tous travaux d'aménagement qui ne peuvent en aucune façon compromettre la solidité de l'immeuble.

6°De changer au grè du preneur & à toutes épaques

l'entrée des locaux.
7°4 faire blanchir à la colle les peintures des plafonds des pièces sur la rue de la Boetie & à enlever les peintures des dessus de prtes de ces pièces.
Ces transformations étanthautorisées par le bailleur,
le preneur est dispensé de la remise en état à la
sortie des lieux.

En outre tous travaux améliorations ou embellissements qui pourraient être ainsi faits resteront acquis à la fin du bail au bailleur sans aucune indemnité envers le preneur; si mieux n'aime le bailleur exiger le rétablissement des lieux en l'é-

tat primitif, en tout ou en partie.

En/outre

7° - Le preneur est autorisé à céder ses
droits au présent bail & à sous-louer tout ou partie
des locaux sans le consentement du beilleur à tous
commerces de luxe ou autres ne déparant pad l'aspect
de l'immeuble ou pouvent porter préjudise à sa bonne
renommée, mais en restant garant solidaire de l'exécution de toutes les clauses du présent bail & du paiement du loyer; en outre, aucune cession ne pourrait être
faite que par acte notarié auque interviendrait le
bailleur & par son notaire, afin que che que cessionnaire successif s'engage directement envers lui &
dont une grosse lui sera remise sans frais pour lui,
le preneur & chaque cessionmaire successif devant imposer mêmes conditions à son successeur cessionnaire
à peine de nullité à l'égard du bailleur & de résiliation si bon lui semble.

8°. - De ne pouvoir faire servir les lieux 8°. - De ne pouvoir faire servir les lieux loués qu'au commerce de tableaux à objets d'Art & l'habitation bourgemise tout ou partie des loceux, mais, dans ce cas, l'preneur devra faire son entrée personnelle par une des entrées emistantes sans pouvoir se servir du grand escalier de l'immeuble du 14 de la

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:

Paul Rosenberg I. B. 30

Nº4.

rue de la Boetie. Le ce dans les conditions spéciales ci-après déterminés.

3°. - D'occuper les lieux loués personnellement & he norablement, en se conformant aux usages &
de ne pas gêner ni troubler les autres habitents de
la maison, ni les voisins dans leur jouissance par des
réunions bru antes répétées ou par le bruit ou le désordre des ouvriers clients, employés, fournisseurs etc...
ni rien faire ni laisser f ire qui puisse comprendetfré incommoder en quoi que ce soit les autres habitants ni les voisins, de ne rien faire qui puisse compromettre la bonne tenue de la maison, ni ch nger en
quoi que ce soit l'aspect de la maison ni mettre aucunes enseignes lumineuses qui surplombent les rues
en quoi que ce soit, ni qui dépessent les cadres des
devantures ou des fênêtres. Toutefois, le preneur est
autorisé à apposer des plaques indiquant sa raison
sociale & son genre de commerce, sur les balcons des
fenêtres du prenier étage & sur les façades des rezde chaussée sur la rue de la Boetie & sur le rue
d'Argenson.

10°. - De ne pouvoir faire usage dans les lieux loués d'aucun appareil à combustion lente. De faire ramoner & réparer à ses frais par le funiste du propriètaire les cheminées, poëles, fourneaux calorifères etc...toutes les fois que cela sera necessaire & au moins une fois par an.

De faire assurer par une Compagnie notoirement solvable contre l'Incendie, les risques & le recours des voisins, les marchandises, mobilier & matériel & de payer les primes & cotisations à leur échéance pendant toute la durée du bail.

De rembourser au bail eur les surprimes d'assurances qui pourraient lui être imposées par suite du commerce du preneur.

II°. - De leisser pénétrer, à première réquisition, dans les lieux loués, le propriètaire ou ses représentants architectes, entrepreneurs & ouvriers pour tous treveux, répar tions & véréfications ou visites & de laisser visiter les lieux loués pour la relocation pendant les douze derniers mois de jouissance, tous les jours de 2 heures à 5 heures pendant les six premiers mois & de IO heures à 5 heures pendant les six derniers mois & poser des écriteaux de location sur les lieux loues, le tout sans pouvoir réclamer aucune indemnité & sous peine d'un terme de loyer.

12°. - De payer les installations ou locations de colannes montantes branchements &

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Nº 5.

compteurs de gaz d'électricité, air comprimé etc.. ainsi que les consommations de ces divers éléments qui seront employés dans les lieux loués.

13°. - De ne pouvoir placer des coffresforts ni autoes objets pesant qu'aux endroits indiques par l'architecte du bailleur. D'entretenir constamment en bon état de fonctionnement, graissage, peinture les fermetures metalliques extérieures & les devantures de magasins. D'entretenir & de réparer, chaque fois que cela sera nécessaire, par les architectes & entrepreneurs du bailleur, aux frais de ce dernier, les canalisations de toutes natures ainsi que les robinets & appareils de W?C. etc...etc...existant dans les lieux loués; tous dégâta provenant de cette négligence, même chez les autres habitants de l'immeuble à chez les voi-sins, restant à la charge exclusive du preneur. De ne pouvoir rien réclamer au bailleur au cas d'interruption des services d'esu chaude & froide, chauffage, gaz, électricité, téléphone, air comprime etc...ni dans le cas ou il serait tenu de supprimer les jours de souffrance pouvant exister dans les lieux loués. De ne pouvoir faire rentrer de voitures dans les passages de portes cochères qui devront rester libres ainsi que la cour, sans que ni le preneur, ni son personnel, ni ses fournisseurs, ni ses clients puissent y penetrer ni les encombrer par quoi que ce soit, sous aucun prétexte. La preneur est autorisé à faire déballer les caisses qu'il pourra recevoir entre la porte cochère donnant sur la rue d'Argenson & la grille fermant l'accès de la cour; les caisses, une fois vides, devront être placées dans la remise faisant partie du présent bail. L'accès des lieux loués ne devra avoir lieu que par les portes des dits locaux donnant à l'extérieur de l'immeuble. Au cas où le bailleur viendrait à louer les autres parties de l'immemble & con cèderait à un locataire commerçant l'accès par le grand escalier de l'immemble: I4, Rue de la Boetie, le preneur serait également autorisé à pratiquer une sortie sur cet escalier, afin d'en avoir également la jouissance. De ne laisser déposer aucuns ballots, caisses, ni, ob-

De pe laisser déposer aucuns ballots, caisses, ni, objets quelconques sur les troitoirs du devent de l'immeuble, ni laisser stationner aucunes voitures devent les passages desportes cochères.

FOR STUDY PURPOSES ONLY. NOT FOR REPRODUCTION.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

26

Nº6.

De n'introduire dans les lieux loués aucun animal quel qu'il soit.

14°. - De ne laisser jeter dans les cabinets d'aisance, eviers, déversoirs quelconques etc...aucun objet pouvant les obstruer sous peine d'une indemnité qui ne pourra être moindre de cent francs par obstruction.

obstruction.

15° - De ne pouvoir faire dans les lieux loués aucune vente publique, même après liquidation, faillite ou décès.

faillite ou décès.

16° - Et de payer les frais, droits & honoraires des présentes, y compris le coût d'une grosse
à délivrer au bailleur.

De son côté, le bailleur s'oblige à tenir les lieux loués clos à converts selon l'usage à s'engage à ne louer aucune autre priie de l'immeuble à un genre de commerce similaire à celui du preneur. Le bailleur concède gracieusement mais sens aucune garantie de fonctionnement ni de tempér ture l'eau froide en toutes saisons, l'eau chaude à le chauffa chauffage pendant la saison d'hiver seulement au moyen des canalisations à appareils actuellement installés dans les lieux loués mais en déclinant toute responsabilité en cas de fuite de ces canalisations ou appareils (voir ci-dessus article 13°). Les parties restent au surplus soumises aux obligations résultant des lois à usages en ce qu'elles ne sont las contraires aux présentes.

Lover.

En outre, le présent bail est consenti & accepté movennant un loyer ammel de :Quarante mille francs pour les trois premières périodes de trois années & de :Quarante-cinq mille francs pour les trois dernières périodes de trois années; lequel loyer Monsieur RESENBERG s'oblige à payer au bailleur ou pour lui à son mandataire, porteur de la grosse des présentes, en quatre termes & paiements égaux aux époques ordinaires de l'année, les premier Janvier, Avril, Juillet, & Octobre de chaque année pour le premier paiement avoir lieu le premier Juillet 1913.

En outre, dans le cas de remplacement de l'impôt des portes & Fenêtres par un ou plusieur samême mis par

In is the

* unitals

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Nº 7.

la loi à la charge du propriétaire, le lover ci-dessus fixé se trouvera augmenté de la part de ou des nou-veaux impôts qui incomberont à raison du loyer eidessus fixé ou tout au moins d'une somme fixée des à: présent à forfait à

Ce supplément de loyer sera payable à partir du terme qui suivra la création de ou des nouveaux impôts de trois mois en trois mois en même temps que le loyer principal.

Il est en outre convenu que tous les paiements ne pourront être faits qu'en bonnes espèces de monnaie d'or & d'argent avant cours & non autrement & de-vront avoir lieu à Paris, en la demeure du propriètaire.

Qua défaut du paiement à son échéance d'un seul terf me du loyer ci-dessus fixé ,ou d'exécution d'une seule des clauses, charges ou conditions du présent bail & quinze jours après un simple commandement de payer ou d'exécuter demenré infructueux, de même qu'au cas de faillite ou liquidation judiciaire du preneur, le présent bail sera résilié de plein droit si bon semble au bailleur sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire & il suffiré d'une simple ordannance de référé ordonnant l'expulsion du locataire & la réintégration du propriétaire dans les lieux loués.

Que dans le cas, commo dans tous les cas de résiliation provenant du fait du locataire, les loyers versés d'avance, dont il sere ci-après parlé de cureront acquis au bailleur à titre d'indenmité sans préjudice de tous dommages & intérêts.

Que dans le cas où pour cause de force majeure les lieux présentement loués viendraient à être démolis en totalité ou en partie le Méaent buil resterait the menour agreet lead to totalité ou en partielle présent pail restorait faulté de visite le franche de partique eldante ou de le concerper avec MARTANA, Pais senjanant avec une décentain de hailleur en une idention de loger populionnelle ATE/ATTANANTELA à la surface dent le xxanan de loger à la surface dent le xxanan de loger à la surface dent le xxanan densit

En cas d'expropriation, inondations, provenant de force majoure, trapidations on autre faits analogues, les droits du reneur sont réservés contre l'Etat, la Ville ou les tiers , sans qu'il puisse rien réclamer au wailleur.#2

Le présent bail provisoire fait en double étant accepté par les parties, sa rédaction dans

dul le frences mait prive.

it he baillent sorasterne de justifice de la date des signatures des friested de la resiliation de lais qui avant townti a la Societe alloward farmy latant l'objet du nivert hat

FOR STUDY PURPOSES ONLY. NOT FOR REPRODUCTION.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Nº 8.

la forme notariée devra être faite dans les deux mois qui suivront les rignatures des présentes.

COPIES D'EXPLOITS PET SIGNIFICATIONS DE PIÈCES PUSS HUSS

enublique Transcribe, double have so la Coor 8' dappel to Early, 7º chambre a seront directional a sevent int. Enhants, some Assenberg, somewent it said, doenus selopera 11: 38. an nam of comme diquitations cla He Let & Motor Bong pies. Ofpelant Suivant explait su mai estore cook " sheream, huista à Evris, en dat Du 13 daril 1910 d'un jugament recuparte bribuna de commerce de la Deine le 15 mars 1910 aurez utra: commetal: sama cour aux fuò 300 Con cludions confermes avoit exploit of expose. Dem ensem about resour any furos constation contratictoirement priso triguifies an cours selly tours exposed parlo comes so parties a labora sole ye alcubrade ialous appalactanis elci apròs happortet, compourantemetrantel avocat assisted sall garner doone . Time part plantant partie Ethin. Henrotta et Muller, banquiers, sent à Baris rue charchat tex to thehough hulappelangugamentars en oned extrate Commetels: Defendant any his so concludious confermed culley plant of appel oplamentous livere etoate . Bementeres et de feut euro aux fins or conclusions prisosal dignifica ancoursed instance executation tourement poles pares domes responsis alchome sclay echo se la cours appalantanis exciapres rapportes, Comparante anchantet plantent partite saw Lambert, descapablishe salie Heminarion, duone D'autre part S. L. E. L. etc. Loint De Part: 1 an Procedure 20 1 12 Hustanze et jugement; dui auterplant entelour faction 10 ewegibe, fait parleministers some Boundel, huistiers davis, the Heurethe et Squellar, comandeuro out fait come a stignation of them. (42 Rodenberg fil at Eathagh frena atte a comparachale marie & favrier 1910 à l'ansieure expanses autle 6 al relamente sela deux four S'experience cours aumer tourainement à payor aux ramais euro la le so 10.000 compose baron 1. Decello of 5000 t montanto untito his sexuis le 23 gar 1909 partito. Tablagh freis et la suntito. L at Rosenberg accepte parcos remiens from los somme stipule parces

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

and governig to a l'ordressos his euro ou Comptouro Escoupte seas sel opera coucu le marehandide. Oh dod. Ordie Henrotte etymber tralem accompte. Renis le 288 tre 1909 sique ball agh heris et . . Suivent un or oralibere strangent haguelthe ou ment builté à dé enrepostre à la ris le 28 y muier 19 to parla Meccacan qui a perce 31:25 9. Diemis compis. L'Decelle De joso tureleurs mathetire serais le 13 8he 1909 perthon Eathagh provis at C4 Sundach. C. att. Rodenberg fils accepte parco somino pour lovide somme stipule payable au 18 janvier 1910 à l'ondreds discus aucomptais Escoupte Elected opera, course below au warehousids du Dos. Orshe Kenrotte aleular. Faleur wienuple. Paris le 28 9 the 1909. Dique 6ab_ bagh para et ?. Suiscut mors ratio we'et again. Regrelate dimentini bie a elecuregistic a Bus las 1 garvier 1910 parlerecencus que aperen 31. Il sociang Compris. Cas Ilhres ci sosses analyses out ile enoutre protostos Campara pai a. Mercha lewethe and Suivanterplaits our minthere sell Boudd, twister as Rais encodedes of namical 910 et 19 januar 1910 emegration. Badqueto proleto copie a de some à tour ballagh paris et l'épouleur derair etralair se de uniciation confirmementa la loi ance domination serembourder dans prejudice 2 outres out drain exactions, regressant solvainement interes a sepen Day ladgues entraraiente cont sos proteto, l'Euragi restitos et celui sel'exploitora Deutemant apporte. Comme enthi entenscerire que les regenent à intervenir sur havine somewood servit execute scloude forme extension housestant appelet say caution desagn'il fut bedoin fourtrementemose source Caution te touben confruite sel art. 139 suc set. c. al appeloche convertur celletemante med crite aunte à l'autoinne un 8 febrier 19/0, the bullet agrée Alest prédente for les demand eurs et a prosent les conclutions de l'ensemence deute a le quis l'abjevication, reclarantem outre encluse contre de. Rancholenberg di quisakur tre Laychachec' a compare pourte. E. Rosenberg is qualités' et a remarke Soustonfortethers lar emile relatance, & Arte. C. at the oben beig all ofthe ballage frais at 2 km aganter comparant personne pour ent groigne apples en la forme vivinire, me bribalet agrée poures renewants arequis Defaul evertees defendent expour le profit l'edjudication telen concludion.

3

COPIES D'EXPLOITS DE PIÈCES DE PIÈCES PUIS HUIS

he caralle à haidou de le millihe del effat disserit enviolations estatets. Ranter Eri boulet agree pouls severis ent a de hiplique qu'ils persistai ententeurs CC 3 Et Indr. Lett. Robenberg fit et babl agli fate est en agent fat enere companie in persone pour lux, tre touboulet agreet pour les remandeurs a requis l'esjusica poù du profit sus faut preconvent provone contrers safanseurs encouse queuele ben'é fice de leurs Couclubions. Carry egeneul entrete ou o, jour 1st mars 1910 laberatural a sisseme qu'il enterentselibéra et es assents arjuger auxocurante entre cerequerantle profit sus ef ant price emment pronouse contrabile. Left. Ro. Derberg file et ballagh freis et la Cucel état et à la tale de 19 mars 1910, le trè brual be l' Dela bruix arondu suban antience presse que la jagement sout la force d'ent Cebribural oui à l'autience out jour les marsigno tre construée pour le somewiseurs enland concludion at be bayer agree pour bent Robertong for a god bet se highisatementes moyens extellade. En l'exploit se semanse dus elate A pris en assor selibere conformement à lalor. Ortes du que las sues se origin ans send aufairment solivairement par las se feritains de la somme de 10 000 mintant enprimipal de 2 haits de soot cherme tries par Eastagl heir et la tim let &. Kodenberg fils, accepted parces remiers, parces per unos régulieus retallaghéria et la

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

& Heurotter off when les site had concue realeure cue u march auxiles in payer à lauro chlance respective 204 23 at 28 yoursing 1909 away when exproperties . Eice qui tou chet ett. Robub ong fir et rabbagle freis et et. attende grees selenseurs 4 huppas compare in persone former, le on buralazinge aux semanours ce requirette profit Dudefaut precioenment pravouse contrecesse for our become greene et canatoriant que les concludions de la temante de ut pas confesses pares of furterus qui un comparail brother, "hucker out concludious out she' we' mified et op allo paraident justes. In esso lossel y a hew by famoriant. Ence grieton the Roull osenberg li quitapeur velaste a cate Rosenberg file: assendu que ce softwares qual prosent aux soboto levolatuto sola ste e. etd. Roberberg file and out ste agaloment publics charter a la commissance os tiens, statut any Acrus radquelo, di chaque associal à da diquatura sociale, mais sulement pour les affaires sele fle estatiquele quetoutes accept aliansochrants u'engagement hate grantent qu'elles porber out la diquature ses hassocies. hu'il souti ent, le traited liby cutes reportant que la signatura dociale et l'acceptation sous la signature Sociale of medent ser addressed, que cette accept about hed awant lugager la the more a l'egent des herd porteurs, assentil de tome foi, les statuts tociam pardile De lampublication regulier event facts it and opposates a tous trapar suite & that blibigiands servicut rulls come dows with entricked and statuto. Mais attender qu'il estaboli autoébato parle pièces promets, que laparte traite outelé tires par College fiere at Co. Du Call Robulary fit le 23 8the 1909 pouros Courcilius Pail ale 8. soul vitriet social, cul espece humen sento poulatoure se 25,000 t rigled par shaits sout foutportie les traits litigiantes et qu'autiel y avait providion antichdance. In it envisable , something out hair examine temper toulene re lativementa l'acceptation crutique, puisqu'il u'y a memo perbedomose faire état Decephenceptation. Muhavana souther secucilie Bares mobile : Rabribunal jugaenten for hassort. Cowame doler airement a et Mosemberg file, "Gallagh freig es e's et & florender et qualités et pares voied servoit à payera l'eurotte et druller la somme se 10 000 montant sort arte routs a que avec intriat se sroit Eleccotramune dous lamene Asletanité any orpers, mune aux out sal Eur eg t

. 4

out probability agencial laports adopted layer of la some se 37.45 9 sterner compris book De doubtregt. En vour que le prédent jug ment de la exécute se land a forme externer at a caso affel far providion saus on I doit bedoin far flundte et lealler retouren contion à l'égant au l'est Modenberg fir et babbagh prin est, mais à charge per boroito Devenoseuro Deviourai cantidy ourse justifier de do leabilia dufidante a l'agas so tauchosuberg is qualités espourle diquitier à het thodouberg fischalleg he francis et l'é any terms sel art 43 su confrécté, commets office bather a tous sefant réferre, huissier ansièreix 2 et Lroce oure o appel. a book out he ens 1910 to. Ranch of suberg, agis out enquacité sa highesteur se la thi hath Roberburg fils a fait prédenter partie garrienteux voir à matteux Présidente Deutoclalour D'appel Delario meregrate sand aquellil expodut à sogragistrat. has four jugament entrater pured 1910 eurogistes et bignific det es alle se le Sevie paidant trait a met emante formai per briton themselfall buller tranquiers, to the charles and transmic I sylvatant entrapequalité à lampage da source salooso tuestantse that se soot charmenipajes expressores sout source -Down blaisettiers porteurs. merebitanta cette Demande of Roberberg es qualita avait opposer a mallile . Os efet scouts agrispant sons cuito enviolation ses datato sociam. heres statuto en effet dejalement etrégulièrement public apar dinte opporable a long Hipolaican que la acceptation set ute u' lugagaraienta the qu'autant qu'elle porterai ent la signature ses à associal. ma l'estraite enquestre reportaint tous la signature sociale que la signatures el mos associal , male 6 al De Commerce hart autocolon autop il viz avant par hen d'exammer le mozen ainsi Souble about represent fact broit à la semanse qui tensait mi quement au paix weeks saits traits showit wave accorde any senous embualge I migh larité existente su tipe niveque l'execution provisoire vous caution. une orie Hobarberg is qualité était some fois el à experir obtains elaborent infrie ation Desajugement eflare comainance sola hullote oppose par lui. Certyourgeir il requerent qu'il pluta the letheria Ebostosent, mel ungene il autorisen en fail and appel anost jugen out, a essigner trok. Henothe et lulla parse and telle chambrego il dui plais aitselliques effourle prochamijour poursois.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

6

Halur burlevit appel too dout riderses. Cateraquete fit pour uste memo jour 12 ward 1910 park corremier Discourts ela Cours apper de Land o mesor soundie son former lagrate futour egistice, autridant on Hodulery of gracife a assignar orde Hemothe et lutter Devatla Je chembres e la lour jour l'audience du between 15 awil 1910 poursoir Hadren Auch appellaujugement on 6 al de Connerreon of marty to excommentant but hugher audience poursaliver l'assignation du rankoppoit en mindere rebe de meny trusteira Rario, comunda cat effet extrates a 13 divie 1910, in Moderberg es gracifed a whorjete appel ou quequelatique precese espaniementes pert executivo el or somance du sole il a fait orange assignation a took offenothe at haller à comparante la Ven serverity divid 1910 at l'avai use expansement or the economiste moistre compotantla Te Chambrerela lauri appelo e harri, delent antalais se yest ce to dotaile bille à vitoi pour : Earles rubis et herges sosants ettes autres à keowie are Suppleed secout below. Ferrier even to Rosenberg so great apparent Taylogeneutlas aparla & alate a claderier le 15 mars 1910. Cefaitant Nour. maken appellant after out desitappel à maant Cueusent soir sechargent appe lant say a spositions his failant grill char compoundions controlen pronounces et statuant en qui ripal: Tour asjugera l'appelentes conelations parlui pusto entre that mee, celegroutemes en la requeste disensure extractorello qu'il derebert autre pente redantalour. Tour occomerarestitution del amaise Ets entendre concerner aux of payor tre botaire ets aprel fortents referre Desfait et restroit generalement quel conquer ve morifier les Concludions contenue entitle plot et authi se omna glouteieto, dures appelete shignation qui contenant constitution ache farmier aveni fourl'appelante quaenté snessy anionavore's execushine powdrote. Benothertoneleardin and este suppleio en Date au provid 1910. a la silyence expertes dons sel garma donce unplaced fetravige qu'il fit viden en greffe se la lours appel voltair et l'ef faire an intride annoes general right selas. Cour dougle It? 6. 169 Object itoi que parl o com ance suscionses et rabes, les during de restantesant a labore ralage ch. relacour exposerses contrati doir en entloridudions

Sures overlibious le causes entrelans parties fut le outjourt of devil 1910 and entre an roterparticular solato. Te che sola la rotor le 10. 1011. Con constation prio es et pose an now rador. Roberborg à gralifé partie Garnierdor asoné tempaient parle manig une hip quecent relarequetes i roller rapports à ceastil pent la Bour : Resesoir on. holaberg is gracely appelanten jug knewhends par la bribusal de la mercera la Source la 1 mars 19 10. Emeroutle rechargeros respositionos in fairent grief chos condamnations controlling pronouceds thether appellation account item appela meant Epstatu antinamalani Delanter white nourceasages entous cal muse four en tooks leans ou ands fing at Concludious to enablater occourer la hastilution delamense. Exerconnectes infined enters boardense the truz Aouer eto appel qui comprendailent etecanbedoni à fite set commage diferats how traits soulles trout chances setimbre et o way therew area percon essont astrockery four cent beconcernant serent facts asprofit take farmer aroue qui lar coperant suroffes revoit doustout ord dervis. as concludions prises expesses autom retires. Hemothe externles partie towarion lem about efficience a one comie as me sele Rosenberg is greedy shis out extern pater en report of deril 1910 bewaitenta ceap il penta la cour i shamant sulappe s'un jugament recon par leta es el ammere valaderie, le 1 juar 81910. Déclaren lesit appel mul stremme ffet, Subsiti airementus, recevable the Substo : enerce sharoplantles motifs sed ford guged mathell apo pellation à meant, our ouver que ce sont était appel sorbinait son plani etentien effet four étre executé selon se forme et tenen. Et cay Danuel appelantes qualité sul ancerse et duy depers sele course Dapel sout or harrious erait of aite au profit salle mariou drove qui la requereit aux oftes restroit. Laureis eure reces elegar et forderse four mayens se unleste exceptions et fair dency recession opposed à l'appel, anidi que semo difier en tout état se cande les conclusions ci Destro, se semander des Tournaged villats et of appeler turisemments il y avait lien. aples plusieus remises anexistises, le conserver un le ordre utile à

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection:

Series.Folder

Paul Rosenberg

I.B.30

8

Il auxieux su la juitqto a shé appelai, reterna explaisse. Les described parties advistes sed shows desaut presents a la barre sola 19 chambrese lacourd appel suravis, y autrapries expecieloppe las careladias ci selsus rapportes eten out require l'asjusication au profet de leurs clients ros pectifs. On. I doscat General à qui lespices a saientatel présalable many examiniques a egalement she enterior enter coveleding et la Courrenit alors ou 2 juicet 1910 la provinciation de Southot En cet étal la course présentant à juger les quostions suivants. Roint De Broit : Calouccerait . ele hecevoir on Notemberg so qualité appelant su jugenent revou parle Eribuna sa lon mare es le la Suis le 1 pura 1910? Desuit elele Della argand disposition hu faisantgrief et of consumation contain pronouced! De buitelle methel appellation etce out dont appella mant et Statuanta nauteau; Déclare les internés nontreseables eq tous casual fourses entouts leurosemantes, fuis et Cay cludious, les susabouter! Ou bien sevante ele au contraire confirmer purement et duiplementle jugement happer appel par exoptioned motifs bealers juged et orsomer que ce sout était appel borbirait don pleur étentier effet jour The execute selousa forme et Aeneur! hue revait elle enfire shaker quant à l'amerise et any saper,?



9

The yar pas and appoint ion and quality empired ent chest. To Cour aprisa so in entertain a leave consideration of leaves control in the price of so also place a leaves control in the price of the land of the form of the leaves of the sound of the soun

paro: continenant que sai o anteres sous seing prive exercted a le qui let 1906 commission pose expulsie (conc ettant oscuborg out forme entremy une for en nous ofle etifous la raine soide lat foser borg fils. In aux hermes 20 l'art. H 200 statut chacun so, associas ctatautoris à faire usage velatiquatere sociale avec cette respiction toutalois queles acceptations vatraites n'expagaraient la trapet alle perhaient la trigraturaient also cies course autque le traite sout Levrothe ching after pour visent brucourant out it is recept as par time after burg soul sons la raison do cial el est Rosenburg fil. Inc parapplication or state to the acceptation ne damantergage. lath airs ourestaque le bribasal oricise. neis consisserant que la the C. 42 Poseuberg fig u'itait pas monis terman parament sucostrailes, abstraction failes a acceptations approaches we lei sout par approaches si exciable about they providion anjource chience anister out a ategor, anded intimes doublement que & hailes litigians, outsite order fartablegh pais ale autiquaires autiquaires autiquaires track so la même calcunfour avour fairmentoe humanistich pasaus " unoe lo coot of untrese 5 coot on it auraient ochdur at liones à la the Lave Rodauberg fis, luctur diate baile the asait providing a l'adeance au traite sout sout portours, messivanteurs ailleurs, l'aises manuscrats perdan soutil tients enaparte adel reserve moyen want to soo à ballog le frie at l'apripous acquiterancer l'al fosseberg auraient acceptesa, trients As westout à la voot cous à en aut qu'il est étalli à autre part que l'abbaghat l'autais à rapport au ce desuce Rosauberg personalement, lu'en prébence se le complogité ses faits selecanse il échet se recourse à une apparlise Lar cas stockets: Recent Land Modern des gradules qu'il agit auton appel. Acount fair Proitan for soffice comment Johnse Vanne some manta Rains have berne N. of expert lequel agre about prate wheled mains on traditional oc colle church eleverment fraderick par la lot of the enlat suppende

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Posenberg I. B. 30

70

parles parties of aminorales office bigious la compte bible sale the case. Rosculong file, bourhants a la comptabilité tabbagh i via produit par Handaston ulla et colle comptabilité mement elle leur est communiques et à entour era en outre se dons autre, rendeignements inteles à l'effet sa pracide benefice so relations existent entetablighter and assertence Roberts og guarac Cd. E. Rosenberg file, serechercher d'élection à la He souts agit quels memberetopendeur out obe petitors, s'ils soutentres sous ses magabus si c'estelle qui are senoul uno con manuscrito à talbagh hora, di la effet accopte partallegh hora à alleccession figurent sur le brog sele de oposouver ou asis sur le point soleroir tial eckedure so efet beligioux la the Cake Rosenberg fils avail providiculour feine faca leur paiement. Dome enoutre mus Sion al apport reconciliales partied si faire repent, a chout quail massor a unapport quitora sapose sanoles claise 3 mais angrefferele cours appelpen at a endute concluentation ce grassmoit law oroits mozen et o ep entredented, ortgo ex caro empechementoe l'expert commissil son a four the a say houplacement for or som and an Brossout so cake chante hexanedurbingle lequate . Tait of provouce cule our appel sa Bario la domes i d y what 1910 en l'aissieux publique re le 1 c chambre ouétaient prisent et siègnaient : in Roncet Conseeller Royanfailant forchious se Pris aset on l'absence et foir en pechement sede, le 2 ils is ent e 1 mad chon. oron Rouper, Bickerne, avortet Dufraid conseillers, Cufraducaseite Frings Substituto Romana General. Ecuanta plunche Echert grefion à auxieuce & consigner literation entre last apublique francaide manos estoro sune à pour trivai est surar equipments letrodent avoit à execution. Mux 2 roeureurs générament aux Brocure un social equilique fred let bribusantos 1 to toulance & y ferir la man, a tous commendants at officiers a la forcapublique apriatar main fortalor deprilo ander autlegalements equis. a pri se grov la minute ou prédent duret ou été siquée pour. Roucet conseille voyen, faidant fonce tions de Pristique de fondre Echent que fiento auxiense. Euregistre à Ranis le 15 milet 1910 folio 96 Case 7. Recu 9:38 4. Signe: Havers. Ear le Cour sique: Loi chemolle. Lour copie conforme.

Low one marie, empache

Le Fonze septembere!

Septembere!

Henrotte et Muller, banquiers,

Demeinant à Paris, rue

Chanchat MC: 20.

Lour le quels somicile est élu à Raris
rue se Hanoure N. 8, en l'étude de Me;
marion couve près le cour d'appel se Paris
g'ai

Soussigné suguifié et en tête de
la présente, laisse copie à Me.

Raris, duenue de l'opèra Me;
Dateur de la Societé L. et R.

Rosenberg et fils, audit domicile
ou étaut et parlant à une femme
à son semie amis d.

FOR STUDY PURPOSES ONLY. NOT FOR REPRODUCTION.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

De la Grosse sument en forme exécutoire s'un enrêt contradictoirement la Septiere Chambre de la cour s'appel se Reris, le Deux Juillet mil neuf cent Dix enregistre et précédemment signifie à diané. Loud touded reserved, notemment De pourvoi en Cassasion. à ce qu'il n'en ignore je lue ai ai domicile en parlant comme dessus laisse laisse eapréente espie sont le WHENPE TERME, HE PORTAGE WANTE INDICATE A D'UN COTE ONE count lot De Sept frances of women be some MEN HOM ET BERTURE DE LA PARTIE OF OR WAUTRE ONE LEGARNET DE MON Employe tuibre copie 2 femilles à 17.20 4, et 2 à 05. 50 % dotal CHOSE APPOSÉ SUR LA PERSONNICO 37604.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Note pour mon affaire contre Modiano.

Le seul écheancier que je possède & puisse communiquer est celui des effets a recevoir, attendu que depuis que la maison existe, elle n'a jamais mis en circulation une acceptation ou un billet quelconque. d'elle

En outre par le journal en regle de la maison L & P Rosenberg Fils, que je vous ai remis, on pourra aisement constater que jamais la société a eu affaire avec M. Benguat, &, que meme elle n'a jamais négocié un billet ou une acceptation quelconque à mons. Modiano.

La traite faisant l'objet de la demande en paiement de M. Modiano, ne concerne pas la maison, &^j'ai tout
lieu de croire que c'est une affaire d'usure a un taux énorme avec M. L. Rosenberg personnellement.

Je repète encore une fois que toute traite pour etre valable doit etre revetue de la signature des deux associés, ainsi qu'il est stipulé expressement par une clause restrictive & formelle dans le contrat d'association déposé & publié en due forme, &, ne peut en aucune façon donner prise anne autre interpretation.

Donc toutes les questions que & l'adversaire pourraient soulever concernant ce billet en question ne changeront rien a la sus dite clause.

Notre société est regie par un contrat duement deposé a que M. Modiano est sensé connaître.

"preture II est donc inutile de rechercher si la contre valeur a profité a la société ou non.

The Museum of Made and Aut Aut	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Pour promier régultat in édict de dépréeier de 50% les contres d'art et tablecum qui se trouvent en France, et donnercit une plus-value à celles se trouvent à l'étrenger; celles-ei restant négociables dans le monde entier.

Les Inglain furent à un moment le grand centre d'affaires. Moutes les morehandises étaient sehetées par les négeelants anglais. Ensuite, ce fut Paris qui en dévint le centre, et
les maisons anglaises les plus ancionnes, telles que Enveen.

Agnew. Hodkings, Lewis à Simons, Mooth, Knoedler, etc... vinrent
s'installer à Paris, et su princrent même leurs raisons de Londres. Les Allemends, eur-mêmes, vinrent s'installer également !

Paris.

De se fait, tentes les trenscetions se concertrèrent à Baris; les artistes étrançors vinrent à Paris s'insrirer de notre art, et cela provoque l'éclosion de l'art françois à nul autre pareil.

Les cenvres d'art françois ont été cohetées

de tout temps par loc étrongers; les l'haées étrongers en sont

remplis; et, mêma lorsque le change était égal, les inglais, les

Américains, les illemands, les intrichions, etc... cehetaient

des ceuvres d'art et des tableaux de notre école du XVIIIe sid
cle, les plus beaux tableaux farent cehetés par les illemands.

De même, les plus beaux tableaux de l'école du XIXe sidele s'en

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

8

allerent à l'ateunger. Livrigerouit. Le question du change n'exist;

Jes étrangors qui viennent en France pour acheter des seuvres d'ant profitent de lour séjour pour dérenser, soit dans les hôtele; soit dans les restaurents; prennentées voitures, sermandent des robes, achètent des bijour, vont aux sourses, aux théstres,; et, por ses dépenses successives contribuent à le prespérité netionale.

En outre, que vend-t-on à ces étrongeref: des objets fabriqués, des membles soi-discrit enciens, n'ayant encun carcetère artistique. Et pour un bel objet on un been tableau que l'on experte, combien d'objets fabriqués certent en mête temps de France?

In question de change n'est pas une raison pour empêcher la sortie libre des chiets d'art; ser, depuis que celuiel est el bas, il y curoit longterps que tens les chiets d'art
seraient achetés par l'étranger. Mel n'est pas le car. Mons, commerçants, nous sormes chligés d'acheter en cours du dollar, de
la livre, des francs suicses, et revendens dans les mêmes conditions. Tout le monde sait qu'en illerrange, en intriche, où le
change est encore plus bas, on ne peut absolument rien acheter
tel ement les prétentions des gene cont élevées, voulent verdre
au cours du dollair on de la livre.

Les perticuliare françois venlent tone vendre

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

3

en dellars et non en france français.

Quel sere le momiltot descette loi:

I' Les objets resterant en France, et, de ce fait, auront une valeur de moitié; soit donc pour commencer une parte séche pour la nation, sans profit pour personne. Les étungers continuerent d'achoter, mais ce sera le particulier et le commerçant qui devront raper.

Ces droits de sortie seront supportés par les françals.

En outre cour-el viendrent meins à finis, et dépenserent mains dans les autres branches de sommerce de luxe.

2°Il existe asses d'objete d'art à l'étranger pour que le marchè se déplace et qu'il entraîne avec lui tout le nouvement d'art
et son éclosion. Les ventes publiques qui sont grevées à l'heure
actuelle de 17.50 % de freis pour l'ocheteur ne penrront plus
se faire, puisque l'étranger ours à payer 50 en 100 % en plus;
et celles-ci aurent dorénevent lieu à Bruvelles, à Lendres eu
à Genève.

Cuelle différence y cât-il entre une corrède ancienne, et non artistique, et une corrode noderne cortant de nes grands ébénistes Th'une, parce qu'elle ancienne, radera 50% à 16 sertie, et l'autre sortire libroment.

Puis, corment cette lei pourre-t-elle appliquée?

Il faudra un personnel nombreur, qui n'eum peut-être pas les connaissances voulues, laissant sartir fautes les bables choses et retiendre les choses ordinaires.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

4 --

A quelles difficultés se heurtere-t-on pour expédior à l'étronger?Les tableoux qui no seront pas signés seront attribués à gai ? et par qui?

Quellos discuscions sens fin evec les experts des donance et les expertateurs!Pour l'exécution de cette loi et son application,il fondre dépenser plus qu'elle ne rapporters.

Les tableaux et objete vendue à l'étranger
aavant le vote de cette loi, soit en ceurs de rente, en soit
encere en dépôt à Caria, serent-ile soumis à le nouvelle loi?
Le corporation de marchande d'objets d'art et de tableaux e
su par son travail et son cetivité faire admettre dans toutes
les parties du monde l'art français, et donner une valeur énort
intrinsèquement
me à des objets qui matériamment n'en aveit res, Gréce à
eux l'art français est goûté dans le monde entier; dans l'emérique
du Sud; dans l'Afrique du Sud, et même en Ametrolie, dans les pays
d'Extrême - Grient, ou Japon.

Vers 1860, lorsque la corporation n'existeit rour sinsi dire, pas, les Fragonard, Les Boucher, les Wattegn, ne valcient rien, des prix infines, et. plus près de nous, de becur teblecuré de l'école 1830, tels que seux de Corot, Delacreix, ne valcient en sere en 1877 que peu de chose, et. est soulement depuis une quinzaine d'années, que les marchends put pu faire apprécier et estimer les teblecur de Courbet, Manet, Pauvier, Renoir, Honet, sistey, Cézanne, etc..., qui étaient dépréciés par les Franceis et qui, se en se reporte aux ventes de l'époque, evaient ûne valour minime.

d'art.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

5

De correrce e done donné une plus-volne énorme aux seuvres d'ort et a contribué à enrichir la nation.

Mons les pers n'ont pas un change favorable.
Lé Belgique, l'Italia sont dens des conditions similaires et
plus graves que nons, et pourtant ses pars cehétent des cenvres

Des maisons étrangères qui effireient lours elients en France vont être chacedes de ce fait, et les clients étrangers se reporterent sur l'ert engle in et l'ert flemand, au détriment de l'ert français.

Pens l'emporé du reprorteur.il est fait question de l'Italia, de le lei Pesa.Or, l'Italia e été à une époque très rocalée, juagu'à la fin du Me.le centre ertistique du Monde, mois, depuis cotte é, eque, depuis le Renciesemes, depuis François les qui e ettiré les ertistes étrençers en France, l'ert s'est transporté en France.

Fonte personne un pen au comment.seit qu'il réside en Erence une quentité très grande d'articles étrençers. qui s'assimilant l'art français et comptent permi l'art frangais.

Un Jongkind, ortiste hollandais; un Phietler, enérisain; un Sieley, englais; un Ven Gogh, hollandais, ont contribué à l'art français, et comptent permi les artistes français.

Ainsi que je le die plus heut, ce nouvement et

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

eette delaion journelière se terire, et l'on rerergnore plus tard que pour une voine mison de conserver le retrincine national, en aure tué l'est français.

Nos reisons fromquicos qui ont des succurselles à l'étranger, somment forant-olles pour les climenter? Poporant-elles sur lour volour d'acquisition on de vente?

Le question du charge n'emiste postie valour des couvres d'art suivent le cours du charge et les étrappers ent l'illusion de payer ess objets à un prix très bas. Et cotte lei demerait l'impression en monde entier que, d'avie de nos dirigeents, le valour de l'argent français deit eller encore en diminuent!

Or.le ministre du Cornerce et des Finances.none ent dit qu'il font à tent prix chtenir:Profinire et experter.

Produire pour buy des richesses et experter pour amélierer notre change.

Le erise des proneporte, les décrete de prohibition d'exportation et d'importation ne contribuerant pas à relever le change.

The state of the s

S'il est wrai in'un objet de 300.000, frerse.

vendu à un étrongon, ne lui coûte, que
32.500#rones suisces;

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

52

I.500 livres ongloices:

6.000 dollars oméricoins.

in n'a pos plus do releur dons ces reps.Je mis citer des tebleaux modernes qui se sont rendus récorrent en inérique à ces prim.

Bu magnifique Renoir volont dei 400.000 france. s'est vendu 38.000. dollors et des Claude Honet entre 6. et 10.000 dollors -volont dei de 60.4 100.000 france.D'errès le rapporteur de la lai, dle cureient de de vendre de:80.000 dollars.18.000 dollars et 30.000. dollars.Done.la question du change ne de pose pas un instant.

En outre, 11 orrivers un mement où le change français sera en poir, et les mêmes objets que nous curens vendus 32,500 france suissos, 1,500 livres engleises, 60,000 dell'err américains, nous pourrons les recheter ause un hénéfice et bien au-dessous des prin obtonns; d'où il résultors pour le nation un double bénéfice.

Les convres d'art sont des exticles de promière néses ité pour les gens riches de tous les pops. Le Brence e toujours été le centre de ce reviteillement, pourquei fent-il, par une lei néfeate, débruire ces chiets de première néceccité, qui n'ent pour sinsi dire rien coûté pour leur debriection et pour les nels le volleur intrinsèque n'emiste pes, en profit de l'art d'entres page?

En outro, les ocuvres d'ext ne pertent res tons sans espoir de retour. Combien d'oenvres vendues à l'étre per

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

8

nous sont revenuesisenlement les objets vondus à des l'incées ne nous reviendrent pas, mais la quentité seguise par cons-ei est de bien pen d'importance.

L'ert est un flombeon qui éclaire le monde per sen caractère nobilier; il se prensporte pertent; il contribue à créer de nouvelles seuvres. Font-il que se flemboon no soit plus français et font-il qu'il se naturalise enisce, belçe en anglais?

Que l'en classe les convres hors-pair, cela se conçoit; mais que l'en prohibe l'exportation d'oenvrer qui n'ent pas plus d'intérêt que des objets d'ememblement moderner, ceci, n'est pas comiscible. In point de vue juridge je est une spellotion de fra, per de 50 à 100, la voleur d'objets détonne per une certaine estégorie

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Page I

Cette loi soi-disant a pour but:

I° de protéger le patrimoine artistique centre la dépréciation de la devise française;

2° de procurer des ressources importantes au Trésor.

Nous ammens démontrer qu'elle ne protègera rien, qu'elle nuire à 1

art français, qu'elle ne sera pas applicable et quéelle ne rapportera au Trésor que d'avoir supprimé d'un trait de plume une partié de sen patrimoine, et tué le commerce de luxe en diminuent une gresse partie de nos ressources.

§ I - PROTECTION DU PATRIMOINE NATIONAL.

I° Le patrimoine national ne risque pas par suite du cours des changes, d'être acheté par des étrangers à des cours inférieurs.

En effet, l'ocuvre d'art est un billet de banque international sur lequel est écrit sa valeur en "or" et vaut, dans les différents pays, en valeur comparative de sa devise par rapport à l'or. Il est assimilable au billet de banque français de mille francs, lequel, s'il est exporté, ne procure plus qu'environ 330 francs de marchandises.

Tel objet se vendant et valant L.IOO à Londres, se vend en Franse suivant le cours de la livre, et, inversement, tel objet se vendant et valant I.OOO.francs en France ne vaut à l'étranger ce que valent au change ces I.OOO.francs



	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 2.

2º - L'objet d'art français ou étranger existant en grande quantité dans les pays étrangers aurait de par la loi une valeur deuble par rapport à coux restant en France, le national ou 1° étranger n'ayant pas 50% à 100% à payer en cas d'achat. 3° - Les objets d'art français se sont vendus à l'étranger de tout temps, même lorsque les changes étaient au pair. La collection Wallace à Londres, les grandes collections américaines, anglaises, allemandes etc... ont toutes été faites bien avant la dépréciation de notre change, et sont achetés aujourd'aui par toutes les nations de Monde L'Amérique du Sud l'Afrique du Sud, l'Australie et, même, le Japon ont acquis des ocuvres d'art français pour former de nouvelles couches d'artistes. 4° - L'effet de cette loi aurait pour but de déplacer un marche florissant en France ap profit d'autres nations très promptes à s'en emparer, où les térangers auraient la certitide de pouvoir sequérir des ceuvres d'art sans aucune formalité et taxe. 5° Le premier effet de cette loi serait une diminution immédiate de 50% de la valeur de ce patrimoine qu'elle à la prétention de protéger!L'objet d'art, le tableau sont des objets dans lese quels la valeur intrinsèque est pour ainsi dire nulle, et qui par leur caractère mobilier et international ent une valeur réelle. L'art étant français par excellence, cela serait une grosse perte pour notre nation seule que ces ressources n'existassent plus! 6° - Cette lei serait un manque de confiance ou tout au moins,

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 3.

aurait l'air d'un manque de confiance du pays dans sa devisc.Il dennerait l'impression que notre mannaie devant encore s'avilir, il faudrait emscher de vendre pour le moment nos objets.Cela serat aussi un manque de confiance envers la nation, que de lui faire eroire que l'art français ne fait partie que du passè, alors quiliqu'il ne fut jamais, à aucune autre époque, aussi florissant et aussi fécond que de nos jours.

Le grande quantité d'artistes français et étrengers résident en France, la grande quantité d'artisans et de spécialistes cherchant à eréer de nouvelles oeuvres un style nouveau et une expression neuvelle, en sont la preuve.

7° - Le centre des affaires de luxe obligé de s'expatrier, emmè nera avec lui la source et le but créaseur en art, et, sous prétexte de protéger le patrimoine national, en aura commencé à annihiler cet art pour les générations futures.

8° - Les objets ne partent pas tous sans esprit de retour; coux acquis par les musées étrangers ne reviendrent plus mais la plus grande partie reviendra lorsque notre change aura retrouvé sa parité.

\$ 2 - COMMERCE DE LUXE ET OBJETS D'ART.

proune

Le commerce de tableaux et objets d'art, s'il

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 4

n'occupe pas directement beaucoup d'employée et d'ouvriers, contribue, tout au moins, par son existence, à faire vivre beaucoup de corps de métiers: les tapissiers, les décorateurs, les réparateurs, les doreurs, les encadreurs, les photographes, les emballeurs, les marchands de couleurs, des intermédiaires très nombreux, et, surteut, les artistes vivants, etc...

2º - Ce commerce a su par son activité et son travail, non seulement donneryà des objets des valeurs énormes - et dont toute la nation a profité - mais à faire rayonner dans le monde entier "l'ART FRANCAIS", seul monopole effectif de notre pays. Lorsque l'on regarde les catalogues des ventes publiques depuis 1870, époque où la corporation n'existait pas, ainsi dire pas, et, plus récement, vers 1900 en est surpris de la différence de valeur de ces objets entre ces époques et celle d'aujourd'hui! Tel Rembrandt et tel Vermeer de la collection Pereire, en 1872, vendus respectivement 32.500. - 6.000. - et 4.000. - valent aujourd'hui 2 millions chacuh. Tel Corot vendu 5. à 6.000. en 1877, vaut 4. à 500.000. - Tel Courbet vendu à la vente Desfossés, en 1899,60.000.,a été payé 700.000. par nos musées nationaux. 3º - 1º 6tranger qui vient en France , avec l'illusion d'acquérir des ceuvres d'art, par suite du change, bien au-dessous de sa valeur, fait également des dépenses somptuaires dans diverses branches de commerce de luxe de Paris et de la France.Il contribue dens à la bonne marche des affaires, et procure, ainsi, les

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 5

les moyens de payer les impôts de luxe, soit directs, soit indirects.

4° - Les maisons françaises qui ont des succursales à l'étranger se verront dans la nécessité de fermer leurs maisons et de laisser le champ libre aux influences artistiques d'autres pays.

L'art d'une nation est la plus belle propagande morale et désintéressée que l'on puisse faire pour elle.

L'influence cicilisatrice de l'art français en sera d'autant plus grande et plus efficace que celle-ci aura été répondu dans le monde entier.

§ 3 - FISCALITE.

Cet impôt, au lieu de rapporter, coûtera beaucoup d'argent à la France.

- Il faudra sonstraire des recettes:
- I. la diminution de 50%, au minimun, de la valeur du patrimoine national;
- 2º la diminution du chiffre d'affaires et du bénéfice de bous les commerces de luxe et des différentes branches de commerce et d'exploitation où l'étranger peut dépenser pendant son séjour en France;
- 3º la suppressiond'un bénéfice considérable obtenu par la vente

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 6.

d'objets soi-disant artistiques et qui ne sont que des objets d'art industriel, qu'il serait ridicule de ranger dans la catègorie des objets d'art du patrimoine national.

5° - Bes frais d'application très élevés par suite de la nécessité d'un nombreux passennel et d'experts appointés.

§ 1. § consequences.

- I° Fraude intensive par suite des droits prohibitifs qui ne pourra être évitée malgrè la plus active surveillance. La loi artistique non renouvelée depuis le XVIe siècle n'a jamais empê-ehé les belles choses de sortir d'Italie;
- 2° Les commerdants seront obligés de ne vendre que des objets introduits en France depuis le décret de prohibition, ce qui ne procurera aucune ressource au Trésor,
- 3º Déplacement fatal et certain du marche, qui entrainera avec lui dans d'autres pays la force productive de l'art moderne.
- 4º Exercice du commerce impossible par suite des formalités d'expretation, et sa répercussion sur la valeur des objets à acquérir.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 7

5 5 - APPLICATION.

Sa mise en application est impossible:

I'll faudra aménager des locaux énomes pour contenir les objets soumis aux commissions. Il faudra un tel laps de temps pour les examinet et prendre une détermination, il s'en suivra une telle confusion que, petit à petit, ce commerce florissant dépérira ainsi que ceux qui dépendent de lui.

2° - Il faudra une armée de douaniers, d'experts et d'employés qu'il faudra rémunérer; ce qui absorbera le produit de cet impôt.

Qui choisira ces experts? Auront-ils la compétence et l'autorité nécessaires pour formuler une ppinion et juger que tel
objet est ancien ou non? qu'il est de tel ou tel maître? qu'il
a telle ou telle valeur? et que sa conservation est nécessaire?
3° - Il y aura dans les déclarations une telle suspicion de
fraude que de nombreux conflits s'èléveront entre eux et les
expertateurs, et la bonne foi sera impossible à démontrer.
4° - Ou l'état prendra-t-il l'argent pour exercer son droit
de préemption?

5° - Les commissions qui seront nonmées ne pouvent se déplacer partout, les formalités seront tellement longues/et compliquées que l'acheteur étranger renoncera à assouvir son désir de la possession d'une ocuvre d'art.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 8

§ 6 - CONCLUSION.

Nous avens essayé de prouver:
par fraude;
2° - que la question du change ne met pas en péril le patri-
moine national, qui est alimenté par les importations presqu'
aussi importantes que le exportations;
3° - Que le patrimoine national subira une dépréciation d'au
meins 50%;
4° - Qu'elle provequera un déplacement du marche au détriment
de la France, et du centre artistique de production;
50 - Qu'elle dimunuera les ressources et, par suite, les matières
imposables nécessaires à l'éléquilibre du budget; aussi bien dans
cette corporation que dans touteles branches du cormerce de
luxe français;
6° - qu'elle détruire l'influence française à l'étranger par
suite de la disparition des maisons d'exportation;
7º - qu'elle est inapplicable et comportera plus de frais que
de ressources;
8° - Qu'elle provequera des mesures vexatoires et des con-
flits entre les vendeurs et l'adminastration;
go - Que jamis un acheteur étranger, en perdant l'illusion
d'acheter à bon compte, acceptera de paper, au profit d'un

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 9 .

gouvernement étranger une taxe de 50 à 100 % sur ses achats et de contribuer par ses dépenses comptuaires à équilibrer le budjet d'une nation étrangère, qu'il pourra, du reste, effectuer sans texes dans d'autres pays.

IO° - Qu'elle raréfiera en partie la clientèle étrangère en France;

II. • Qu'au point de vue juridique c'est une spoliation de grever de 50 % une partie de la fortune d'une catègérie seule de citoyens:

12° - Que toutes les corporations sont également intéressées à conserver en France le patrimoine national afin d'aatirer le plus grand nombre d'étrangers, puisque chaque corporation de la plus grande à la plus petite en profite, et qu'il serait équitable et juste de répartir sur ces diverses corporations les imports nécessaires à la conservation et à l'augmentation de ce patrimoine.

\$ 7 - PROPOSITIONS.

Etant donné ce qui précède et de la réalité des faits, il est juste et nécessaire que certains objets d'intérêt pour son artistique national, tant paraiser histoire de l'art français, pour son enseignement que pour sa rareté, soment/elassés et protégés contre son exode à l'étranger.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 50.

Nous proposons:

I. Que l'état français ait le droit de préemption sur tous les objets d'art et d'ameublement se trouvant sur son territeire et passant en vente publique, de se déclarer preneur au même prix, sous condition d'en régler immédiatement le montant; ce qui éviterait des enchères contre les musées nation aux. 2º - Qu'ainsi qu'il a été exposé plus haut, tous les commerces, industries et exploitations classés de luxe, profitant de la venue en France des acheteurs étrangers et qui sont intéressés à ce que le patrimoine national soit conservé et sauvegardé - et afin d'éviter à ces étrangers une mesure qui leur semblerait vexatoire et peu amicale, scient frappés d'une taxe de x sur leur chiffre d'affaires, que l'on pourrait réduire white at 10% a leur chiffre d'exportation.

Cette taxe servirait à alimenter d'une façon importante et constante les caisses des musées nationaux et municipaux;ce qui serait la plus officace des protections.

Tous les commercants ont intérêt à ce que le commerce d'art ne quitte pas la France.

De cette façon, l'impôt ne serait pas prohibitif, il serait faeile à pervevoir, il ferait disparaître les tentatives de fraude et ne serait plus un empêchement aux ventes publiques étrangères en France.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Page I

Cette loi soi-digant a pour but:

I° de pretéger le patrimoine artistique centre la dépréciation de la devise française;

2º de procurer des recsources importentes en Erésor.

Nous abbens démontrer qu'elle ne protègere rien, qu'elle nuire à la art français, qu'elle ne sere pas applienble et quéelle ne repporters au Eréser que d'avoir supprimé d'un trait de plume une portie de sen patrimoine, et tué le commerce de luxe en diminuent une grosse partie de nos ressources.

S I - PROPROMION DU PARRIMOINE HAMIONAL.

I° Le patrimoine national no risque pas, per suite du cours des changes, d'être schoté par des étrangers à des cours inférieurs.

En offet, l'ocuvre d'art est un billet de benque international sur lequel est écrit se valeur en "or" et vent, dans les différents pays, en valeur comparative de se devise par rapport à l'or. Il est a cimilable au billet de benque français de mille france, lequel, s'il est exporté, ne procure plus qu'environ 330 france de marchandises.

Tel objet se vondent et valent L.100 à Londres, se vend en Frenee suivant le cours de le livre, et, inversement, tel objet se vendant et valent I.000. francs en France ne vent à l'étrençer ec que valent au change cos I.000. francs

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 3.

2° - L'objet d'art français on étranger existent en grande quentité dans les pays étrangers curait de per la loi une m lour double par rapport h cour restant on France, le national ou l' étranger n'ayant pas 50, à 100% à payer en cas d'achat. 3° - Les objets d'art français se sont vendue : l'étrençer de tout temps, même lorsque les changes étaient en pair.Le collection Wallace à Londres, les grandes collections créricaines, anglaises, allemndes etc... ont tontes 6t6 faites bien cvant la dépréciation de notre charge, et sont achetés enjourd'hui par toutes les nations de Monde L'imérique du Sud l'irique du Sud,l'Austrolie et, même, le Japon ent acquie des convres d'art français pour former de nouvelles conches d'artictes. 4° - L'effet de cette loi numit pour but de de licer un mirche floriscant en France on profit d'antres nations très promptes à s'en emparer, où les birongors auraient la cortitide de pouvoir éequérir des cenvres d'art sans aucune formalité et taxe. 5° Le premier offet de cotte loi serait une diminution i médicte de 50% de la valeur de ce patrimoine qu'elle à la prétention de protégeril'objet d'art, le tabloan sont des objets dans locè quels la valeur intrinsèque est pour ainsi dire nulle, et qui par leur earactère mobilier et intermetional ent une veleur réclie. L'art étant français per excellence, sels sersit une grocce perte peur notre nation seule que ses ressources n'existeccent plus! 6° - Cette loi sermit un manque de confiance ou, tout ou moins,

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 3.

aurait l'air d'un ranque de confiance du pays dans se devisc.Il
dennerait l'impression que notre monnaie devent encore s'evilir.

il faudrait erscher de vendre pour le noment nos objets.Cols cerait
aussi un ranque de confiance envers le nation, que de lui faire
eroire que l'art français ne fait partie que du passè, alors
puillqu'il ne fut jarais, à aucune autre époque, enesi florissent
et aussi fécond que de nos jours.

La grande quantité d'artistes français et étrengers résident en France, la grande quantité d'artisens et de spécialistes cherchent à créer de nouvellos couvres, un abyle nouveau et une orgression nouvelle, en sont la prouve.

- 7° Le contre des affinires de luxe obligé de s'expatrier, ormè nera avec lui la source et le but créateur en art, et, sous prétexte de protéger le patrimoine national, en sura commencé à annihilér cet art pour les générations futures.
- 8° Les objets ne partent pas tons sans esprit de retenr; conx acquis par les musées étrangers ne reviendrent plus "mais la plus grande partie reviendre lorsque netre change sura retrouvé sa parité.

\$ 2 - COMMERCE DE LUYE ME OBJETS D'ARE.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

BA

Page 4

n'occupe pas directment homeoup d'employée et d'ouvriers.contribue, tout au moins, par son existence, à frire vivre becucoup de corps de métiers: les tapissiers, les décorateurs, les régersteurs, les doreurs, les encedreurs, les photographes, les emballeurs, les marchands de couleurs, des intermédiaires très nombroux, et, surteut, les artistes vivants, etc...

2° - Ge commerce o am por son activité et son travail, non soulement demeryh des objets des voleurs énormes - et dont toute la nation a profité - mais à faire regonner dans le monde entier "l'ARE MPANCAIS", send nonopole effectif de notre pars. Lersque l'en regarde les entalogues des ventes publiques depuis 1870, époque où la comporation n'existeit pour sinei dire pos.et, plus récement, vers 1900, en est surpris de le différence de valeur de ces objets entre cos époques et celle d'enjourd'huil Tel Rembrandt at tel Yermeer de la collection Pereiro, on ICTA. vendus respectivement 33.500. - 6.000. - et 4.000. - valent aujourd'hui 2 millions cheenh. Tel Corot venda 5. à 6.000. en 1877, vaut 4. à 500.000. - Tel Courbet vendu à la vente Deefeesés, en 1899,60.000.,a été paré 700.000. par nos musées nationeux. 3º - 1'étrongor qui vient en France , avec l'illacion d'acquérir des seuvres d'art, par muite du change, bien cu-dectous de sa valeur, fait également des dépenses somptuaires dens diverses branches de correcce de luxe de Paris et de la France.Il contribue done à la honne marche des affaires, et procure, cinsi, les

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Rage 5

les moyens de payer les impôts de luxe, soit directs, soit indirects.

4° - Les maisons francaises qui ent des succursales à l'étrenger se verront dans la nécochité de fermer leure maisons et de laisser le champ libre aux influences artistiques d'antres pays.

L'art d'une notaon out la plus belle propagande mercle et désintéressée que l'en puisce faire pour elle.

L'influence cicilisatrice de l'art français en sera d'autent plus grande et plus officace que celle-ci cura été répondu dans le monde entier.

\$ 3 - PINOALITE.

Cet impôt, au lien de rapporter, coûters beencomp d'argont à le France.

Il faudra soustraire des recettos:

en France;

- 1º la diminution de 50%, ou minimun, de le velleur du petrimeine national;
- 2° la diminution du chiffre d'affidires et du bénéfice de fous les commerces de luxe et des différentes branches de com cree et d'exploitation où l'étranger pout dépenser pondant son séjour
- 3º la suppressiond'un hénéfice considérable obtonu par la vente

senfunion quer milit

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

19

Poge 6.

d'ebjets soi-disent ertistiques et qui ne cont que des objets d'art industriel, qu'il soreit ridicule de renger dens le ceté-gorie des objets d'art du patrinoine national.

5° - Res frais d'application très élevés par suite de la nécessité d'un nombreux passennel et d'experts appointés.

COMSIMITATIONS.

- I° Fraude intensive par suite des droits prohibitifs qui ne pourre être évitée malgré la plus active surveillance. La la artistique non renouvelée depuis le LVIe siècle n'a jamais empêché les belles choses de sortir d'Italie;
- 2° Les connerdents coront obligée de no vendre que des objets introduits en France depuis le décret de prohibition, ce qui ne procurere ancune rescource en Erécor.
- 3º Déplacement fatal et certain du marche, qui entreinere avec lui dans d'antres pars la force productive de l'art moderne.
- 4º Exercise du commerce impossible par suite des formelités d'expretation, et sa répercussion sur le velour des objets à asquérir.

-4 32 may 2	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 7

5 5 - APPIAGAMAGE.

Sa mise on application out impossible:

Itil foudra aménagor des locaux énomes pour contentr les objets soumis aux sommissions. Il fondre un tel leps de temps pour les examinen et prendre une détermination, il s'en suivre une telle confusion que patit le petit, ce correrse florissent dépérire ainsi que ceux qui dépendent de lui.

2° - Il fondre une armée de dourniers, d'experts et d'orployés qu'
il faudre rémméror; co qui cheorbora le produit de cet impêt.

Qui choisire ses experts? Aurent-ile le compétence et l'outerité nécessaires pour formuler une spinion et juger que tel
objet est ancien ou nongu'il est de tel en tel maîtrequ'il
a telle en telle relearfet que se conservation est nécessaire?

3° - Il y sura dans les déclerations une telle suspicion de
fraude que de nombroux conflits s'éléverent entre oux et les
expertateurs, et le bonne fel sore impossible à démentrer.

4° - On l'état prondre-t-il l'argent pour exercer son droit
de précaption?

5° - Les commiscions qui seront normées ne pouvent se déplicer que l'acheteur étranger renoncers à assouvir son décir de la parteut, les formulités seront tellement longues et compliquées possession d'une couvre d'art.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 8

5 6 - COMOMUNION.

Hous avens essayé do pronver:

I. - Que cotte loi ne protègera rien, les objets pouvent sortir par freude:

- 2º que la question du change ne mot les en péril le petrimoine netional, qui est alimenté par les injortations presqu' aussi importantes que le expertations;
- 3° Que le petrimoine national subire une dé récistion d'en meins 50%;
- 4° Qu'elle prove more un déplecement du merché en détriment de la France, et du centre artistique de production;
- 5º Qu'elle dimmmera la ressource et.par suite, les retières imposables nécessaires à l'éléquilibre du budget; ansei bien dans sette corporation que dans tons les branches du corrorce de luxe français;
- so qu'elle détruire l'influence française à l'étranger par suite de la disparition des raisons d'expertation;
- 7º qu'elle est inapplicable et comportera plus de frais que de ressources;
- 8° Qu'elle provequere des mesures verntoires et des conflits entre les vondeurs et l'adminastration;
- 9° Que jamis un achetour étranger, en perdant l'illinaion d'acheter à bon compte, acceptera de péper, au profit d'un

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Page 9 .

gouvernement étranger une taxo de 50 à 100 % eur ses cehets et de contribuer par ses dépenses comptunires à équilibrer le budjet d'une nation étrangère, qu'i pourre, du reste, effectuer sens taxes dans d'autres pays.

10° - Qu'alla maréfiera en partie la clientèle étrongère en France:

II.º - Qu'an point de une juridique c'est une spoliation de grever de 50 % une partie de la fortune d'une catègorie soule de citoyens;

12° - Que tontes les corporations sont également intéressées à conservor en Frence le petrinoine national afin d'entirer le plus grand nombre d'étrengers, misque chaque corporation de la plus grande à la plus petite en profite, et qu'il cerait équitable et juste de répartir eur coe diverses corporations les imposts nécessaires à la conservation et à l'engmentation de ce patrimoine.

\$ 7 - MOPOSIMIONS.

faits, il est juste et nécommire que certaine objets d'intérêt pour son artistique national, tant manufeum histoire de l'art français.

peur sen enseignement que pour se rereté, soment/elessée et protégés centre son exode à l'étrenger.

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg T. B. 30

uillard

s par



UE ARTISTQUE

siècle à la Galerie Paul OSENBEIG

INE ET PEINTURE

réunion signifie-t-elle que le public, instituant on ne sait quelle union sacrée, adhère mystiquement à une sorte de patrie conciliatrice de toute peinture, pourvu qu'elle soit « moderne ». L'amateur d'aujourd'hui a-t-il

un vaste cœur qui contient à la fois Bonnard et Picasso?

Voici donc quelques peintres qui servirent de prétexte à beaucoup de discours. Tant d'encre a coulé, que je serais bien en peine d'établir si les œuvres servirent à la justification des doctrines ou les doctrines à la justification des œuvres. C'est au reste un médiocre problème. Ce qui se passe entre les baguettes d'un cadre se suffit à soi-même. La force de la doctrine ne peut servir de tonique à la faiblesse d'un tableau. L'absurdité de la doctrine ne peut rien contre un bon tableau. Je m'excuserais de ces lapalissades, si nous vivions dans une époque de bon sens. J'accorde que le bon sens est un vice abominable et que le dépasser n'est même pas une vertu. Mais il est une position détestable, c'est d'être en deçà du bon sens. Quand un écrivain ou un peintre l'adoptent, le public agi n'y ginalité ou tout au moins - ce qui reste flatteur - de l'incohérence ou de l'inquiétude.

Je n'ai point l'intention de traiter ici le problème des relations de l'art plastique avec les théories et les systèmes. Et j'avouerai que je ne suis pas sûr qu'il y ait la un problème. Mais si le système et la doctrine apparaissent dans l'œuvre, à la façon d'un modèle ou d'un motif, je suis bien obligé d'y prêter attention. Quelques peintres de cette époque ont - si j'ose dire de la doctrine. Attendrissante, naive confusion. L'homme primitif, qui dessinait aux parois d'une caverne, déjà s'informait, déformait, construisait. Mais l'idée de déformation ou le système constructif précédant la nécessité de déformer ou d'ordonner, telle qu'elle s'impose à l'esprit au contact des choses! Ainsi quelques personnes de la bonne société avaient adopté il v a quelques années la mode de marcher à quatre pattes quelques minutes tous les matins. Elles pensaient ainsi revenir à la nature, à l'ordre parfait, tel qu'il existait aux origines du monde avant les erreurs et les artifices de la civilisation.

Matisse eut quelque contact avec les théories. Par vice sans doute. Nul n'en avait moins besoin que lui. Il est si peintre qu'on se demande pourquoi il cherchait des idées, lui dont on imagine qu'il pourrait peindre, même s'il n'y avait pas d'objets. Cèda-t-il par paradoxe aux sollicitations de la doctrine? Ou las du monde plastique espéra-t-il qu'il allait ainsi connaître les hautes voluptés de l'esprit? Ou voulut-il s'encanailler et, semblable au voyageur qui s'égare dans les bas quartiers, passer quelques heures avec ces bonnes filles de doctrines, qui ne se refusent à personne et

qui savent verser tous ritusion? es toiles de Matisse ici exposées ne rondent point à ces questions. Ou peut-être y répodent-elle dans un langage bien plus mystérieux que ellui es mots. Elles sont belles comme des étoffes d'O'nt dans la lumière de là-bas. Et si elles sont sages, ce est qu'à la façon des images, des plus belles images.

belles images

Braque a stématisé Vuillard à travers le cubisme
ou telle are doctrine. Braque connaît les gris. Le
cubisme nprête à ses toiles aucune vertu consubstantielle. Ma du fait qu'il a l'œil fin, on ne saurait dire
dans qu'e mesure ses toiles sont cubistes ou non.

Les tles de Derain sont sérieuses. On est au musée et on n' est pas. Jeu extraordinaire. Oscillation. Balancemer Exercice d'équilibre. S'il allait tomber. Le fil est tidu très haut entre deux précipices. Un mouvemer à droite, il se brise le crâne aux cadres des musées. U, mouvement à gauche, il se rompt la colonne vertébale sur les roches inertes d'un réel quasi photogra-hique. Mais il ne tombe pas. Il va droit sur le fil. Non point avec des grâces funambulesques. Mais avec des contractions d'athlète. Il enlève des poids à l'arraché sur la corde raide. C'est très fort. Mais je ne puis pas

oublier que cleation de l'interpretation de l'interpretations le génie même de le peinture. Je ne voudrais point passer pour un sot en traitant de cubistes des toiles qui, peut-être, ne le sort pas. J'afirme cependant qu'elles ne sont point inpirées d'Ingres. Ces stylisations à exemplaire unique me semblent infiniment plus agréables que les interprétations, où Picasso montre les person ages ou les objets sous leur forme usuellement vivante. S'il peint une forme humaine. Picasso ne peut se défendre de l'imprégnation totale de quelque maître. Ni imitation ni influence. Un mimétisme pictural spontané. A n'est pas un jeu. C'est naturel et terrible. Cela est gêant comme le veston d'un mort, oublié dans une antiquambre. Et quand les formes de Picasso ne tendent oint vers l'abstrait, je redoute cet esprit de dramatique anecdote et de langoureux guitarisme, qui transparat au travers de l'art tendu et de la peinture en soi.

La Michède pain, la Mandoline et les Biscuits à la cuiller montant des qualités de peinture certaines et telles qu'on le connaît depuis qu'on peint. Rien n'est plus limpide, ple explicable et plus limité. Sans l'acrobatique prestige, ela pourrait paraître un peu court. Par l'adresse et le don, ces œuvres concilient les contraires et peuvent paire à tous. Elles devraient remplacer dans les salons des grands paquebots tant de tristes tableaux indignes de la mécanique et de la mer...

Quand on a quitté la gabrie, quand on est seul la rue, on pense à Bonnard à cause de l'intellince, et du mystère de la peinture.

LÉON WEXH.

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection:

Series.Folder:

Paul Rosenberg

I.B.30

L'ART VIVANT

CHRONIQUE ARTISTQUE

Quelques peintres du XX° siècle à la Galerie Paul OSENBEIG

DOCTRINE ET PEINTURE

Bonnard et Picasso, Matisse et Derain, Vuillard et Braque..., ces peintres sont-ils assemblés par hasard? Leurs tableaux sont-ils là comme des articles différents aux divers rayons d'un bazar? Leur réunion signifie-t-elle que le public, instituant on ne sait quelle union sacrée, adhère mystiquement à une sorte de patrie conciliatrice de toute peinture, pourvu qu'elle soit « moderne ». L'amateur d'aujourd'hui a-t-il un vaste cœur qui contient à la fois Bonnard et Picasso?

Voici donc quelques peintres qui servirent de prétexte à beaucoup de discours. Tant d'encre a coulé, que je serais bien en peine d'établir si les œuvres servirent à la justification des doctrines ou les doctrines à la justification des œuvres. C'est au reste un médiocre problème. Ce qui se passe entre les baguettes d'un cadre se suffit à soi-même. La force de la doctrine ne peut servir de tonique à la faiblesse d'un tableau. L'absurdité de la doctrine ne peut rien contre un bon tableau. Je m'excuserais de ces lapalissades, si nous vivions dans une époque de bon sens. J'accorde que le bon sens est un vice abominable et que le dépasser n'est même pas une vertu. Mais il est une position détestable, c'est d'être en deçà du bon sens. Quand un decrivain ou un peintre l'adoptent. le public usi n'u ginalité ou tout au moins — ce qui reste flatteur — de l'incohérence ou de l'inquiétude.

Je n'ai point l'intention de traiter ici le problème des relations de l'art plastique avec les théories et les systèmes. Et j'avouerai que je ne suis pas sûr qu'il y ait là un problème. Mais si le système et la doctrine apparaissent dans l'œuvre, à la façon d'un modèle ou d'un motif, je suis bien obligé d'y prêter attention. Quelques peintres de cette époque ont — si j'ose dire — peint de la doctrine. Attendrissante, naive confusion. L'homme primitif, qui dessinait aux parois d'une caverne, déjà s'informait, déformait, construisait. Mais l'idée de déformation ou le système constructif précédant la nécessité de déformer ou d'ordonner, telle qu'elle s'impose à l'esprit au contact des choses! Ainsi quelques personnes de la bonne société avaient adopté il y a quelques années la mode de marcher à quatre pattes quelques minutes tous les matins. Elles pensaient ainsi revenir à la nature, à l'ordre parfait, tel qu'il existait aux origines du monde avant les erreurs et les artifices de la civilisation.

Matisse eut quelque contact avec les théories. Par vice sans doute. Nul n'en avait moins besoin que lui, Il est si peintre qu'on se demande pourquoi il cherchait des idées, lui dont on imagine qu'il pourrait peindre, même s'il n'y avait pas d'objets. Cèda-t-il par paradoxe aux sollicitations de la doctrine? Ou las du monde plastique espéra-t-il qu'il allait ainsi connaître les hautes voluptés de l'esprit? Ou voulut-il s'encanailler et, semblable au voyageur qui s'égare dans les bas quartiers, passer quelques heures avec ces bonnes filles de doctrines, qui ne se refusent à personne et

qui savent verser tous ratusion? es toiles de Matisse ici exposées ne rondent point a ces questions. Ou peut-être y répodent-elle dans un langage bien plus mystérieux que lui es mots. Elles sont belles comme des étoffes d'Ornt dans la lumière de là-bas. Et si elles sont sages, ce est qu'à la façon des images, des plus belles images.

belles images
Braque a stématisé Vuillard à travers le cubisme ou telle a é doctrine. Braque connaît les gris. Le cubisme n'orête à ses toiles aucune vertu consubstantielle. Ma du fait qu'il a l'œil fin, on ne saurait dire dans qu'e mesure ses toiles sont cubistes ou non.

Les tles de Derain sont sérieuses. On est au musée et on n'est pas. Jeu extraordinaire. Oscillation. Balancemer Exercice d'équilibre. S'il allait tomber. Le fil est tldu très haut entre deux précipices. Un mouvemer à droite, il se brise le crâne aux cadres des musées. U, mouvement à gauche, il se rompt la colonne vertébale sur les roches inertes d'un réel quasi photogra-hique. Mais il ne tombe pas. Il va droit sur le fil. Non point avec des grâces funambulesques. Mais avec des contractions d'athlète. Il enlève des poids à l'arraché sur la corde raide. C'est très fort. Mais je ne puis pas

oublier que c'accident de l'interactiva le génie même de l' peinture. Je ne voudrais point passer pour un sot en traitant de cubistes des toiles qui, peut-être, ne le sort pas. J'affirme cependant qu'elles ne sont point impirées d'Ingres. Ces stylisations à exemplaire unique me semblent infiniment plus agréables que les interprétations, où Picasso montre les person ages ou les objets sous leur forme usuellement vivante. S'il peint une forme humaine, Picasso ne peut se défendre de l'imprégnation totale de quelque maître. Ni imitation ni influence. Un mimétisme pictural spontané. Qu'est pas un jeu. C'est naturel et terrible. Cela est gêant comme le veston d'un mort, oublié dans une antihambre. Et quand les formes de Picasso ne tendent oint vers l'abstrait, je redoute cet esprit de dramatiqu anecdote et de langoureux guitarisme, qui transparât au travers de l'art tendu et de la peinture en soi.

La Michade pain, la Mandoline et les Biscuits à la cuiller montant des qualités de peinture certaines et telles qu'on le connaît depuis qu'on peint. Rien n'est plus limpide, ple explicable et plus limité. Sans l'acrobatique prestige, ela pourrait paraître un peu court. Par l'adresse et le don, ces œuvres concilient les contraires et peuvent paire à tous. Elles devraient remplacer dans les salons des grands paquebots tant de tristes tableaux indignes de la mécanique et de le mer...

Quand on a quitté la gabrie, quand on est seul ns la rue, on pense à Bonnard à cause de l'intellince, et du mystère de la peinture.

LÉON WEXH.

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

L'ART VIVANT

principe termin's et visibles dans les ries depuis le début

principe terminis et visibles dans les ries depuis le début de 19/1.

Lo Ribot. — la loi Ribot encour la création du foyer individuel, dispene d'impôts fonci, pendant quinze ans le douveau propriétire, fait avance; tout homme de bonne volonté, qui n'est pa propriétaire aœus, les capitaux nécessaires à la construction de sa maison.

Le taux d'intérêt tant minime, l'opeation est excellente, seulement... comme e crédit accordé 'est pas en rapport avec le coût actuel à la construction ette loi imparfaite ne donne pas tous les résultate qu'on étendait.

Songez qu'il faut que, terrain compt, la valeur totale de la propriété construite ne dépasse pa, selon le lieu de l'édification, vingt-huit mille à trente-de mille francs et la liste des matériaux autorisés est bien lo d'être à jour.

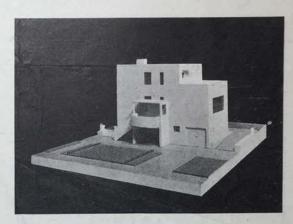
Avant la guerre, l'opération était facile jourd'hui, pour répondre aux besoins des classes moyennes, audrait multiplier par quatre les chiffres prévus.

Pourtant, beaucoup d'architectes ont chehé et sont parvenus à établir dans la limite extrême des chits accordés par la loi, des maisons parfaitement habitaes, claires, saines et confortables.

Les quelques documents publiés ici en sont le preuve et je compte m'étendre plus longuement, et de

Les quelques documents publiés ici en sont le preuve et je compte m'étendre plus longuement, et d'e façon plus complète sur les travaux d'Agache, des frèré-perret, de Suvage, de Roux Spity, de Jeanneret, de Molux, de Charles Abella, de Lurçat, d'Auburtin, de Dagnez, a Bra-

de Guet, de Vessière, de Letrone, de Lambert, de Besnard, d'Elie Leduc, de Marrast, de Patout, de Rigault, de Ruaud, de Réni, de Knapp, de Mme Lisa Frouin, et de tant d'autres. Travaux d'ordre divers, mais tous concourant à la solution du même problème ; être logé confortablement, sainement,



CH. MOREUX - MAISON EN SÉRIE

être chez soi, être propriétaire, pour le prix d'un loyer modéré

être chez soi, être propriétaire, pour le prix d'un loyer modéré amortissable en quinze ans.

La solution la plus radioale est due à M. Knapp. Cet et, par ce iait, reduit au quart i enort pecumaire reci:

Pour trente mille francs, exigibles immédiatement (mille cinq cents francs par tête) une collectivité de vingt personnes peut, en quatre-vingts jours de travail, entrer en possession ae vingt maisons d'une valeur de vingt-cinq mille francs rune. La libération du prêt hypothécaire se fait en dix ans avec un loyer individuel de sept cent cinquante francs par maison

Et ceci n'est pas un rêve ; trois groupes ont déjà été construits, l'un à Pont-Saint-Vincent, en Meurthe-et-Moselle, le second à Troyes, un troisième à Nancy.

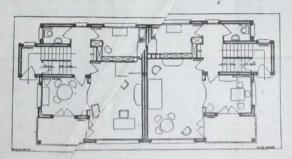
Il y a mieux encore à faire.

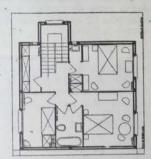
MARCEL TEMPORAL.



ANDRÉ LURÇAT - MAISON POUR UN PEINTRE

chet, de Benois, de Chialiva, de Clozier, de Djo Bourger⁵, de Darier, de Ventre, de Fensy, de Robert Mallet-Stev^{ns},





André Lurçat — Plan de la maison double pour deux artistes

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I. B. 30

A T ESIGNY RATIONARY . LIVE

Trop Laboles Ca

Cher How San

du prix des lableaux sur la me thé de Surie come a chligée à slaver les prin sur cortains colles que sure evons envoyée . Christianie.

defeverable que porcente vous couses le nelveillance de cerlaines personnes, nous controlle en dell'arche que nous ne pourrons accepter aucur offre inferioure aux prix que nous vous avons fixés forsonne ne pouvent répondre de l'avenir, set engagement est velable pendant une comée at denie, à pertir és melant on mons

In one de contente don entre roue et l'imce des perties sonscignées, nous sonspterons que rous et le
partie de millante chaisment e différent le cas de désoccert
à consattre su à brancher le différent le cas de désoccert
entre les deux arbitros, ils choisiront d'accord un troisième
arbitre que les départagements arbitres devront être choisie
parti les signataires de cette lottes

Jaks & Perin, lo

et de bonne foi

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Gette exposition d'art français au dix-neuvième et ving-tième siècles est un échelon du développement des relations artis-tiques directes entre la France et les Pays Scandinaves. Copenha-gue a eu avant la guerre sa grande exposition d'art français. De
printemps dernier à Stockholm et dans d'autres villes suédoises, il
en fût organisé une très belle et qui eût un grand succès.

Après la petite exposition de tableaux de jeunes peintres français que j'arrangeai au "Kunstnerforbundet" à Kristiania l'au-tomne dernier, je repris aussitôt l'idée d'une grande exposition, qui, cette fois, commencerait par Kristiania, où on n'a encore ja-mais pu se faire <u>directement</u> une idée d'ensemble de l'art français au 19ème siècle.

Le temps était venu pour cette exposition.

Il est inutile de répéter combien grande a été l'influen-ce de l'art français du 10ème et 20ème siècles sur l'art scandi-nave ces sinquante dernières années. Mais, avant la guerre, l'art
français avait quand même de la peine à trouver le chemin direct
de la Norvège, de la Suède et du Danemark. De temps à autre, un
bon exemplaire d'art français arrivait là-bas, et c'était alors un
véritable évènement.

Mais la guerre vint. Et pendant cette guerre on comprit que les relations d'art <u>directes</u> entre la France et les Pays Scandina-ves sont les seules naturelles, les seules qui peuvent porter des fruits d'un côté comme de l'autre.

Les artistes et les musées scandinaves ont marché à la tête de ceux qui ont su faire valoir le rôle prépondérant de l'art

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

(2) 80

français, with is large of the large Sometiments; me when our

Les collectionneurs sont venus après.

Et pendant que les musées agrandissaient, selon leurs mo-yens, leur partie d'art français moderne, il se forms pendant la
guerre de grandes collections privées, d'abord à Copenhague et
Stockholm, et plus tard Kristiania se mit aussi à faire des ac-quisitions de tout premier ordre. L'exposition de Stockholm a prou
-vé l'importance des collections suédoises et danoises; celle-ci
montre quelques toiles très importantes appartenant à la Norvège,
et qui sont parmi les meilleures productions de l'art français au
10ème siècle.

Le sentiment que l'art français nous est nécessaire à nous autres scandinaves, -j'en ai eu des preuves multiples ces derniers temps-, est devenu un sentiment général chez nous, néces-saire, non seulement comme ornement de musées, mais nécessaire à nous-mêmes, dans notre vie journalière. Rien n'est plus réjouis-sent.

Le degré de développement intellectuel d'un pays dépend, en très grande partie, de ses musées et de ses collections. Cette Convictions compréhension à progressé à côté du grand développement de la vie matérielle. Et en comprend chez nous qu'il ne nous faut que ce qu'il y a de mieux, le meilleur art, l'art français!

prochains le prouveront. Les artistes français tendront la main aux artistes scandinaves pour une union cui, après la guerre, développe-ra et protègera les relations d'art <u>directes</u>, ainsi que les artis-tes et amateurs d'art en Scandinavie ont prouvé qu'ils le dési-raient. Une union qui prendra elle-même l'initiative, qui encoura-gera toutes les entreprises, qui développera la compréhension ar-

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

(3)

-tistique entre la France et les Pays Scandinaves; une union qui protègera contre toutes les entreprises qui pourraient apporter la méfiance et l'insécurité dans ces relations d'art entre la Prance et la Scandinavie. Car ces relations ont besoin de protection. Les amateurs d'art dans les Pays Scandinaves sont habitués chez eux à des relations de toute confiance. Ils sont à maintes occasions na-ffs et sont souvent exploités par des individus au caractère for-tement international, qui s'occupent quelquefois d'art. Ceci ne concerne pas sculement la peinture, mais aussi d'autres branches artistiques. Ce n'est pas ica la place de dévoiler les nombreuses et douteuses entreprises faites par des gens qui considèrent les pays scandinaves comme des terrains de spéculation. Après le guer-re, quand toutes ces entreprises, qui maintenant ont souvent pu être empêchées, reprendrent de nouveau, il faudra aussi que le "Kunstnerforbundet" chez nous joue un grand rôle de protecteur.

Quand, il y a un an, j'envoyai les tableaux français au "Kunstnerforbundet", c'est-à-dire aux pointres norvégions, c'était la un premier essai de former des reations <u>directes</u> entre les artis-tes français et norvégions. J'avais aussi un peu peur de la sécu--rité et de la tranquillité la-bas, chez nous, qui font croire que tout est pour le misux dans le meilleur des mondes.

On se contentait de la formule magique donnée par cette hystérique littérature d'art allemander CEZAMME, van GOCH, GAUGUIN, cet as de trèfle, ce grand triompher on croyait avec cela avoir ga-gné la partie. Quand donc montrera-t-on la fausseté et le ridicule de cet assemblage de nomai Qu'en donne à Van GOCH et à GAUGUIN ce qu'ils méritent, comme les grands et intéressants artistes qu'is sont. Mais non pas le rêle de porte-bannière qui échoit à CEZEMME, aux côtés de DELACROIX, INDRES, COROT, GOURBET, MANET et REMOIR.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

-- 82

C'est pour faire comprendre enfin aux artistes et au public norvégions la réace droite et ininterrompue qui traverse tout l'art français, que j'ai tenu à mon plan de faire commencer la grande expesition à Kristiania. J'ai voulu que ce soit la une exposition toute nouvelle, ne pas réunir seulement des choses commes et déjà acquises. Mais, quand arriva le blocus, les difficultés semblèrent insurmontables. Toutes les communications, même postales, avec mon pays fûrent interrompues. Tous considérèrent mon plan impossible cable et j'arrival aussitôt à la conviction que si je voulais que l'exposition se réalise, il me fallait prendre sur moi seul tout le grand travail d'organisation. Il n'y avait pas de temps pour établir des Comités et tout ce qui est jugé nécessaire pour de pareilles entre-prises.

Mais j'ai eu des aldes précieuses, que je demande le droit de nommer ici. Le Ministère français des Affaires Etrangères et le Ministère des Beaux-Arts n'ent permis de choisir une partie de l'exposition que l'Etat français organisa en Hollande. Cette partie comprend à peu près la moitié de toute l'exposition.

L'architecte Henri de Kroch m'a aidé dans tout le petit travail qu'a demandé l'arganisation. J'ai accepté aussi les aimables propositions du poète olaf Bull et du Docteur Riame Eide de prendre avec eux, de Paris en Norvège, autant qu'il leur serait possible d'emporter à la main. La légation de Norvège à Paris m'a aidé quand cela a été nécessaire. Je dois des remerciements tout spéciaux à deux Consuls norvéglens: le consul Graner à Rotterdam, et le Consul Bakke à Vevey. Et, en dernier lieu, je n'oublie pas l'empressement qu'ent mis a m'assurer la meilleure réception le Directeur du musée Jens This, le "Kunstnerforbundet", à Kristianis; la Galerie Lilje-walch à Stockholm, et, s'y rattachant, je qu'en nommer le Prince Durène, Richard Berg, Karl Mordstrom, et le secritaire de la Direc-

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

-tion Strindberg, - et le Direct eur du musée de Gothenbourg Romdehl.

Je ne veux pas m'arrêter toutes les difficultés qu'il a fallu vaincre; le principal, c'est que l'exposition a été réali-

Et maintenant, qu'elle fortifie encore le lien qui rattache l'art norvégien à l'art français.

Je puis certifier que les armes ne seront pas déposées ici, dans la bataille éternelle, où nul n'est neutre: la bataille pour l'Art. On est prêt ici à continuer dès que les conditions normales seront rétablies. Et dans cette bataille, les Français sont les premiers: ils portent le flambeau, ils sont les chercheurs, les éclaireurs. Quelques uns se perdent et disparafssent, d'autres trouvent de nouvelles voies. Il faut que cette ex osition montre chez nous que l'Art n'est jamais immobile, qu'il est toujours en mouvement, toujours en transformation, toujours en recherches, toujours en avanti si, chez nous, on ne trouve pas les chercheurs en première ligne, il y a dans les jeunes artistes norvégiens de quoi faire de bons soldats. Et les Français tendent la main pour la confrater-nité.

"Je cherche encore" me disait le maître Renoir pendant que je contemplais une de ses dernières ocuvres. Cet artiste symbo-lyse toute la France, la force, la volonté d vivre et de continu-er, malgré tout, son remarquable travail. Je veux, avant tout, lui consacrer cette exposition, car il est un incommu dans les Pays Scan-dinaves, où on ne le connaît que par le Luxembourg et la collection privée de Durand-Ruel. Peu ou personne chez nous ne connaît sa mer-veilleuse production de ces dernières dix ou quinze années. La lit-térature d'art allemande s'est occupée davantage de l'oreille cou-pée de Van Gogh que de toute l'ocuvre de Renoir.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

(0)

J'allai le trouver pour lui demander son concours pour l'exposition. Le verrai-je encore à l'ocuvre, ce génial travailleur, au service de l'Art? Je savais qu'il avait été très touché pendant la guerre. Et, malgré tout, il était là, paralysé par le rhumatisme, les mains tordues. Du pinceau attaché à sa main naissait un art, qui est la glorification de la vie et du soleil. "J'aime les artis-tes qui cachent leur peine". Avec ces mots, il finit une conversation. "Un artiste qui cache sa peine avant tout", ces mots le dépeignent lui-même. Plus que nul autre, il a contra dans l'ombre les difficultés avec le quelles ont à lutter les artistes, et de son travail est sorti la pet la joie, de vivre

Vous pourquoi l'art de Renoir est plus français que tout autre. De cet art rayonne le sourire qui a réchauffé le monde. Le sourire de l'France qu'aucune douleur n'a pu effacer.

Le monde serait devenu pauvre et vide si ce sourire s'était éteint.

de restrains out engagement Whathers, wholelewer,

Octto expection & laquelle eros a

bien vonla contribuer ayant un but patrictices et ta processade française dens les pays conditiones, et ayant transport

just on indiana no pourront être vandes

suista de sera mentras on clinica

Personal Marie States

las plus distinguies.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Paris 6 --- . 86

Mexarens Bendeni fra Bis 1 Paris

Chers Messieurs,

1912 %

Je vous accuse réception de votre lettre, en date du

Par celle-ci, afin de me défendre contre l'impressions défavorable, que pourrait me causer la
malveillance de certaines personnes, vous vous engagez pendant une annéecet demie, après la rentrée en possession de voit
tableaux, à ne pas accepter, d'autres personnes que moimême, d'offres au-dessous des prix que vous m'avez firés.
Je restreins cet engagement de votre part, uniquement aux
sujets des pays scandinaves et à leurs intermédiaires.

bien voulu contribuer, ayant un but patriotique et de propagande française dans les pays scandinaves, et ayant toujours lutté contre l'influence allemande dans ces pays il s'ensui/ que ces tabléaux ne pourront être vendus par moi qu'à des sujets de pays neutres ou alliés.

Resevez, Chers Mestieurs, mes salutaions les plus distinguées.

expense but so

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Monsieur HALVORSEN

Cher Monsieur,

Nous déclarons que la hausse générale da prix des tableaux sur le marche de Paris nous oblige à élever les prix sur certain des toiles que nous avons envoyées à Christiania.

Afin de vous défendre contre l'impression défavorable que pourrait vous causer la molveillance de certaines personnes, nous nous engageons et déclarons que nous ne pourrons accepter aucune offre inférieure aux prix que nous vous avons fixés d'autres personnes que de voits-même.

Personne ne pouvent répondre de l'avenir cet engagement est valable pendent une année et demie, à partir du noment où nous serons, de nouveau, en possession de nos tableaux.

En cas de constestation entre vous et l'une des parties soussignées, nous acceptons que vous et la partie défaillante choisissiez chacune un arbitre qui auront à connaître et à trancher le différend. En cas de désaccord entre les deux arbitres, ils choisirent d'accord un troisième arbitre qui les déjartagers. Ces arbitres devront être choisis parmi les signataires de cette lettre

Fait & Paris, le et de bonne foi.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

or he doch gardinaver

Monsieur HALVORSEN - 117 Rue Netre-Dame des Champs - E.V.

14

Cher Mensieur, dous declarens que la hausse que nous avons faite sur certaine

Nous déclarens que la hausse générale du prix des tableaux sur le marché de Paris nous a obligés à élever les prix sur certaines teiles que nous avens enveyées à Christiania.

Afin de vous défendre contre l'impression défavorable que pourrait vous causer la malveillance de certaines personnes, nous neus engageons et déclarens que nous ne pourrons accepter aucune offre inférieure aux prix que nous vous avens fixés d'aute ferrous que le vous de l'avenir, cet engagement est valable pendant une année et denie , à partir du mement où nous serons, de nouveau, en possession de nes tableaux.

En cas de contestation entre vous et l'une des parties soussignées, nous acceptons que vous et la partie défaillante choisissier chacune un arbître qui aurent à connaître et à trancher le différend. En cas de désaccerd entre les deux arbîtres, ils choisirent d'accord un troisième arbître qui les départagera . Ces arbîtres devront être choisis parmi les signataires de cette lettre.

Fait a Paris le

et de benne foi

- on ne Toch vendre que 'ci des allies one à des neutres, _ La lettre que 's y nera Monsieur Halwersen, restraindra notre engagement aux venls Scandinaves.

71 04	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Nous déclarons que la hausse que nous avons faite sur certains des tableauxenvoyés à Christiania est due à la hausse générale du prix des tableaux sur le marché de Paris. Nous souvenant que ces tableaux ont pu être offerts par photos aux amateurs scandinaves à des prix très inférieurs, nous voulons bien, pour vous défendre contre l'impression défavorable que pourrait vous causer la malveillance de certaines personnes, rous faire ici la déclaration ferme, que nous maintiendrons la hausse des prix qui vous ont été donnés, et que pendant une période d'un an et demi après le jour où nous aurons de nouveau libre disposition de nos tableaux, nous ne pourrons, ni mous, ni nos succursales ou représentants diminuer ces prix en faveur d'un acheteur scandinave ou de son intermédiaire.

Si cela se produisait vous suriez la faculté de réunir les négociants qui auront participé à l'exposition pour leur soumettre le cas.

Swint. Nous non engageous, & trelain The wherein and pur me vous reporter and pair the vous reporter to town, est informed est voloble persons on a sep

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

À son Altesse Royale le Prince Eugène, Artiste-Peintre Suédois Stockholm.

LY

la

Altesse Royale,

L'art et les artistes français ont reçu, depuis le commencement de la guerre, un tel accueil parmi les artistes scandianves que toute la France en a été profondément touchée. Une union étroite entre les artistes français et scandinaves sera le résultat naturel de cette attitude des scandinaves, et les artistes français auront à coeur de faire connaître, chez eux, l'art de leurs confrères scandinaves. Nous désirons nous solidariser avec les artistes français dans cette têche et nous nous permettons de venir demender à votre Altesse Royale de bien vouloir faire connaître à tous vos confrères dans votre pays que nous met trons pour favoriser les démonstrations de l'art scandinave en France, nos galeries entiérement et graeleusement à la disposition des expositions scandinaves et que nous prendrons en dépôt, chez nous, les toiles que les artistes voudront bien nous confier. Ces expositions pourront avoir lieu une fois par an st les douze salles d'exposition dont nous disposons seront assez grandes pour permettre des démonstrations importantes.

Nous savons que votre Altesse Royale compte, en Suède, parmi les plus grands défenseurs de cet art pour lequel nous luttons tous ici. C'est paurquoi nous nous adrèssons

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

respectueusement à vous en vous demandant de bien vouloir vous mettre à la tête de l'organisation suédoise qui pourrait se eréer.

Monsieur Walter Halvorsen qui, depuis le commencement de la guerre, s'est montré infatigable dans la défense de la cause de l'art français, a bien voulu accepter de nous aider dans l'organisation des expositions scandinaves. Nous en sommes très heureux et nous demanderons au comité scandinave de bien vouloir se mettre d'accord avec lui.

Une lettre du même sens que celle-ci a été envoyée à Monsieur Erik Wennshir d'à Christiania et au sculpteur Kui Nielle à Copenhague.

Nous vous prions de croire, Altesse Royale, à l'expression de notre haute considération et de notre parfait dévouement.

la

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

da laura prin tinés avec lui et s'engage dans de cas à me per

En présentant à M. Halversen nes hemmages recennaissants pour le ben travail qu'il a accompli dans les pays scandinaves dans l'intérêt de l'art français, les soussignés se proposent de profiter de son aide et de ses relations dans ces pays afin de développer les rapports commerciaux en matière de peinture déjà existant entre la France d'une part, et la Norvege, Le Danemarck, la Suède et la Finlar de d'autre part . A cet effet, les soussignés s'engagent à répendre et à aider les expesitions scandinaves que M. Halversen se preposerait de faire en France . il en sainira les soussignés sui réglerent le sifférenc. En dernier

Dans le but indiqué à l'article I de cette cenventien, les soussignés s'engagenet à ne pas vendre en connaissance de cause, dos tableaux seit aux sujets scandinaves (Nervégiens, Suédois, Daneis eu Finlandais) soit à des intermédiaires de sujets scandinaves en dehers de M. Halversen sans lui réserver sa commission de 10 % .

Les artistes scandinaves qui s'adresseraient directement à un des seussignés devrent être renvoyés à M. Halversen.

Les soussignés ne pourront participer à une expesition dans les pays cités sans le concours de M. Halversen. Article III cependant MM. Bernheim

ne A onveyer des picelegra-En cas d'infraction involentaire et de bonne fei centre la disposition de l'article II, la commission due A M. Halversen ne s'élèvera qu'à 5 % sur le montant des affaires ainsi traitées. M. Herman Reiman Article IV

Il est bien entendu que M. Halversen censervera teujeurs le dreit de vendre les tableaux appartenant aux soussignés au-des and les ancords seres re

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

94

de leurs prix fixés avec lui et s'engage dans ce cas à ne pas les marchander .

Article V

En cas d'achat eu d'affaires de tableaux modernes français / Le Monte de la Marie de la Marie de la Marie de la Marie de la montant de l'affaire .

Article VI

Tous les accerds de ces articles serent réglés par M.

Halversen à l'amiable avec l'intéressé. Si le désaccerd persiste
il en saisira les soussignés qui réglerent le différend. En dernier
lieu M. Herman Reimers décidera sans appel.

Article VII

La durée du présent accord est valable pour trois, six ou nouf années au choix respectif des parties, résiliable pour chaque maison ou par 4. Halversen même contre une soule maison à toute époque par simple lettre recommandée en prévenant 6 mois à l'avance du désir de faire cesser cet accord.

Article VIII

MM. Bernheim-Jeune & Durand-Ruel n'engagent pas dans ce contrat leurs maisens à l'étranger; cependant MM. Bernheim-Jeune de pourrent auteriser leur maisen de Lausanne à envoyer des photographies en Scandinavie sans tember dans l'article II.

Article IX

M. Herman Reimers s'engage d'honneur à conserver confidentiellement ce pretecole, lequel ne deit servir que de mémente pour régler nes accords. Ce pretecele ne pourra en aucun cas quitte:

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

ses mains, il ne peurra en déliver de cepies et devra le rendre des que les accords serent rempus.

Article X

En cas de décès de M. Halversen ou de l'un des soussignés le présent contrat sera rempu en ce qui concerne le défunt.

lich to friends Article XI

Sent en dehers de cette convention les jeunes peintres français amis de M. Halversen , lequel aura le droit de leur acheter et de revendre peur sen compte sans avoir à rendre compte aux soussignés.

Article XII

Il est entendu que les affairest raitées avec nes confrères n'ent rien à veir avec ce thaité.

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

11, Rue de Valois

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le & V 191. Docteur en Droit priste Cribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL Thelaul of Lissan

med bonnen grel human

a recer 1700 he Lebituar

Maininer saldlation Le Gaul Assuberg 38 auwer sellopon

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Paris, le 19 V? AVOCATAGRÉE TÉLÉPIO près le Cribunul de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL aff, Chiland Sina L'humen varaut le ne four venor espor arabore fane presata en rece De votre mara le mater arant 1 chave, outre le Don' de ha's heme Cyones le releve des pais dus . Velager dans vos hifferides affaires John lemalant o eleve ale Lewefaire regles gelle soume (Caul Rosanberg / 38. avenue de que resser?

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Layet Paris, le 2 novembre 1910 11, Rue de Valois Conformement à votre Rosenberg desir je m'empresse Cabbag de vous faire parvenir Louse pli: L' la mainlevée de l'offosition pratignée le onze avril 29 20 entre les mains du Comptoir National d Escompte -2º loriginal del opposition du Onze avril 2920 - Bomsel hussier an comptoir national d'Escompte agreez l'assurance de mon Pièces fointes devouement M? Paul Rosenberg - avenue de

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le 9 gt 1912 Docteur en Droit AVOCAT AGRÉÉ MÉLITAS 3 près le Cribunal de Commerce 11, Rue de Valois off Thieland teman Daffan krau Bur fraktelte or signer carme liguedalur delad A Rosenberg Nousuite mela retourne legilarlos possible Manuraier salule 4 Baul Rosenberg ceref unu

Lange Valor

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Paris le VX 1910 près le Eribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL aff. Thibauer Sinar Thuman again rigle rotre creance agant les comple general debroka faite des pais is honoraue Le 19ft 30 que ou pouse faire toucher aver un recer De votre mani, le nister avoir A chever only leson de les & have 4 Paul Assenberg

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

101
H. Layet Paris, le 19 NR10 19 Docteur en Droit WEPPONE
one one
Docteur en Droit AVOCAT AGRÉE TELLE PRONTE pris le Cribunal de Commerce
priste Cribunal de Commerce
11. Rue de Valois PALAIS-ROYAL PALAIS-ROYAL ROSENberg
3 l'ay wel opera
· ·
Pail honneur de vous informer quez
Failhonneur de vous informer ques dans votre affaire Contre Keverkian
17:1 1. P. 1: 1 ·
le Cribunal à l'audience de ce jour a Servoy e' au de li biéré de In l'Forte Juge
Merrooye au de la lette de
m & Porte Juge
ed 11 / -2
Agriez, Mondreul
mes salutations empressées.
I feling -
1-1: Cry

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

102
HP P Paris le 15 AVR10 19
110.10104
Docteur en Droit Proi
AVOCAT AGRÉE TÉLLAS
pris le Cribunal de Commerce
11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL PALAIS-ROYAL
38 ay del'oficia
To signe of grant
Fail honneur de vous informer que
Fail honneur de vous informer que dans votre affaire sontre Monod
Poviré els
le Tribunal à l'audience de ce jour a recurrer au de lebere de
Me to the
mi Porte Juge
Agricy M on Sieut
mes salutations empressées.
ff luis
17-

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

pris le Cribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL 31 ay acl Fera Fail honneur de vous informer que dans votre affaire Contre Kakoumil le Eribunal à l'audience de ce jour a mis neant contre leonce Rosenberg et a remayé au adliberé de m. Porte Juge contre la Shi L. P. Rosenberg et P. Rosenberg Agréez, Mondreux mes salutations empressées.

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I. B. 30

H. Layet Paris, le 29 avril 1910

Docteur en Droit

AVOCATACRÉE (1) EPHONE

AVOCATACRÉE priste Cribunal de Commerce 11, Rue de Valois Monsieur faillite Kevorhian ye m'empresse de rous faire parvenu Lous a pli une formele de pouvoir qui m'est néclessaire pour presenter la regnete à fin de teclaration de faillite de Keronkia, Je rous prie de bien vouloir me la retourner regularisée -I pouvoir Joint de mon devouement Mª Paul Rosenberg h. Kling 38 avenue de l'opera

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Doctour en Droit

AVOCAT AGRÉÉ

TÉLÉPHONE

AVOCAT AGRÉÉ

TÉLÉPHONE

105

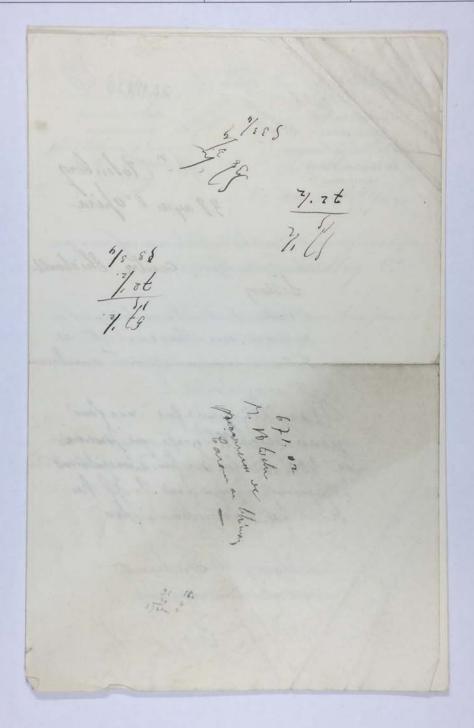
pris le Eribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL

1 Bourgeois no6 grai de gesvres

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le 26 AVR 10 AVOCAT AGRÉÉ près le Cribunal de Commerce Me" Rosenberg 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL 38 ayar l'opéra Tail honneur de veus informer que dans vetre affaire Combre Phiébault Sisson le Cribunal à l'audience de ce jour a renau un Jugement de Delant lors caret contre L'adverlaire Heartly junifue nee fane' pena suhant Clusage une province De 300 arabori su più d'angirhiment Insurpar d'oxecution a fane Agriez Monseus mes salutations empressées.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30



	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Docte avoc. pris le Cribu	Sayet Paris le 27 AVR10 19 Al Aprèlie Propre de Valois Al La Sarenberre de de Valois
	Tail honneur de vzus informer que dans vetre affaire Cabbay Ca
	le Cribunal à l'audience de ce jour a remis à quinzaine
	Agréez. Mauseur mes salutations empressées.
	f-t- C-13

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le 29 AVR 10

Doctour en Droit
AVOCAT AGRÉÉ TÉLÉPHONE
AVOCAT AGRÉÉ
TELÉPHONE
TELÉPHONE près le Cribunal de Commerce Ma Rosenberg 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL 38 avenue al opira Tai l'honneur de vous informer que dans votre affaire contre l'everkian le Tribunal à l'audience de ce jour a amon ce l'affaire arrangée Agriez. Me on Sieux mes salutations empressées.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Pariste 29 Will 1910 près le Cribunal de Commerce 11, Rue de Valois Monsieur Rosenberg ye m'empresse de Yous Kertorkien faire parvenis sousce pli une formule de pouvoir que je vous frie debien vonloir nous retourner regularisee agreez l'assurance demon devouement A Kling 1 pourai joint M? Paul Rosenberg Is avenue del'opera

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le 3 Mai 190 AVOCATACRÉE TÉLÉPHO prés le Cribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL vons adrenor le releve des pais his alessages dans ver différents affavis regles Devilly agues Mano nece salessans enfuneix & Le Paul Casenberg aveni del opere 38

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

ANOCA pris le Cribus 11, Rue	Sayet Paris le 11 MAI 10 19 Maris le 11 MAI 10 19 AT AGRÉÉ RÉLÉPHONE Mal de Commerce de Valois ALS ROYAL 38 av. sel Optera
	Fail henneur de rous informer que dans votre affaire Cabbay Co
	" Sarray
	le Eribunal à l'audience de ce jour a
	remis à quinzains
	Agriez, Mous ceus
	mes salutations empressées.
	/ fe fory
	(17)

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Paris, le V Mai 1910 AVOCAT AGRÉÉ priste Eribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL aff. Grunjone co g at adress of Games some abelow later lis proces Le estie affanis calie Changene g compue la grone la Spigenear V Cejnet comple bee par de la Mager jeine pue de me fane reflet le nombant me fane reflet le nombant Manu inves da la belieu serefrusson (1. Losonby Baul Haber

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Doctour en Droit ANOCAT AGRÉÉ AÉ firés le Cribunal de Communo 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL	M. Karenberg
	39 av. del Opira
dan	Fai Chenneur de grous infermer que sortre affaire Cabbag Co
le Er	ribunal à l'audience dece jour a
remi	s à quinzaine
=0	1 11
	neez Mauneur
mes,si	All la T
	**

AND	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Sayet Paris, le 8 JUIN10 19

Doctour en Droit
AVOCAT AGRÉÉ TÉLÉPHONE
AVOCAT AGRÉÉ TÉLÉPHONE près le Cribunal de Commerce M' horenberg 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL 34 av . Del apira Fail henneur de rous informer que dans votre affaire Cabbag & le Tribunal à l'audience de ce jour a remis à quinzanie Agriez Manneur mes salutations empressées.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

2000 0 115
H. Layet Paris, le 22 JUNIO 19
Docteur en Droit & NONE
Docteur en Droit AVOCAT AGRÉÉ TÉLLES 31
priste Cribunal de Commerce
11, Rue de Valois Mar Robenberg
PALAIS-ROYAL
38 avenue de l'Épéra
Fail thonneur de vous informer que
Fail honneur de vous informer que dans votre affaire contra Cabbagh
Se !!
le Eribunal à l'audience de ce jour a purvoye' au de liber dem Barbas
perneage an de liber dem Barbas
Jugle
Agricy Me surreur
mes salutations empressées.
1, -
Holing ()
17'

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le 25 juni près le Eribunal de Commerce

11, Rue de Valois

Rosewherg Eablagh

Mousieur

Je rous serais fort shige se voulsie been me paire remettre s'urgener en mue on delbere qui ra anoir lies incessamment la mani lence de la sanie-arriel pratiquie Ta hu senrotte el huller entre les mains le Mu. Eablagh

Recent houseur lanmanu de mes sentiments deració

I pignal whitertun

In J. Rosenberg overme or lopera st

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

H. Layet Paris, le 24/Jun. 1910
Docteur en Droit Morte AVOCAT AGRÉÉ priste Eribunal de Commerce 11, Rue de Valois PALAIS-ROYAL Levus ariener les notes des fais it honoaux his oler have lander der former priger! de grander de proposition de forme de verser de nastant Marie nos natulates 4 Davel Josarberg

		Collection:	Series.Folder:	
	The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30	
-	lavin 3 de			
-9.	Ca. 2 granned lapon 2 ag.			
J.	requet Dessur	Deelo	and J	Stire
	Ingolinans &.	1	ge 2	Jun
	hlach Dessi		Bellecom S	Duranelle
Her	man, Land D.	Casar	som S	- Charlot
To.	rain 5	* 10° 2	> 2) alange
Car	ier Belline Z			- 12/11/11
Osto	maker Tarlet	J. Committee	~ - S	fuel
Hor	schansky 9 L.		(m)	Gillet
-Ge	cellenning De		iler: 3	Jesbles, Burgst
	adelini 2	7	12	Mahut
1	Dustan &			Gass.
JE	entry. L			Bony

Le General Malletone Le General Malletone Le General Malletone Le General Malletone De Jonge G. on C. Blin Die Jange G. on C. Berrair Die Jange Dieser Berrair Die Jange Dieser Charlet Die Steine D. Charlet Die Dreiner L.			Collection:	Series.Folder:	
Le General Mallekone Le General Manage G. o., C. De Jange G. o., C. Auranielle & Die Luce De Luce Charlet De Denver C		The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30	
De Suice D. Charles De Brune C	L. Gre	I Velacroix 30e Frêre Blin	Paul Rosenberg Cableaux d'orde Le Genier My Bo	I.B.30 E de Mone Malles Lange J.	ene. ,
Lalange Guidik Sesurious L. Beltrand og Gueldry Co. Ryttelberghe a J. L. Lawens L. Theel 3 Det Commillies L.	L. J.	Assairelle Zu Januarielle Zu Januari	de Ber	euger de lay de la	
Gillet Subulia. de Cool Laster Jestoles, Survey Coffbruer I. Jestoles, Survey Councille Plage Burgsthal & Cla Cirron S. Vahut & Desirie Strain Spine S. Gast & Destins Spine & Bony Factol Capon a.	7	Jesbles, Schald Conscioned Burgethal 2 Conscioned Lahut & Dos	Je Send Stone	Hours woon -	De Plaguette

Series.Folder:

Collection:

Autualise 1

Berne - Bellecus

egong _

I Granes anciennes

Comillies -

Jahres 1. 2.

Toucher

Foram

Engelmany

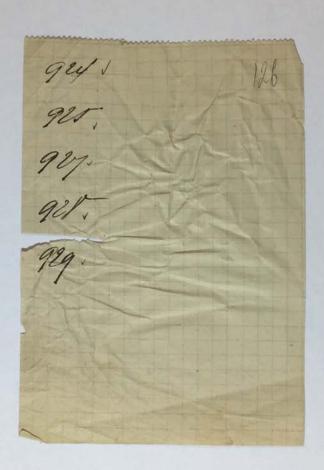
	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Caralogue 10 Tires verre, condean o 25 2055 20 Raisin fommes ouche o the ost 30 Contraining, crucke 0,42 x 5, 50 40 fuits crucke conteam 0 191 x 0 65 50 Thuist pot et pipe 034x048 6. Fruits at pot -0,19×041 7. assite de faits 019×541 So formpotier arec fints verre oglb x obs 9. Fruits, bol, picket, contenu 043 x 061 10: Toires Faising of picket of 24 x 0 6. 11. Corbeille, picket et cateau 0, 26 × 061 125 River citores compe and the 190 Thuits frichet, verre contain 0, 298 x 0 61 1480 falle marke puits perce 006 2061 18 Fruits et contenu 0462000 0,235×0,000 16 Trunes vertes of citron

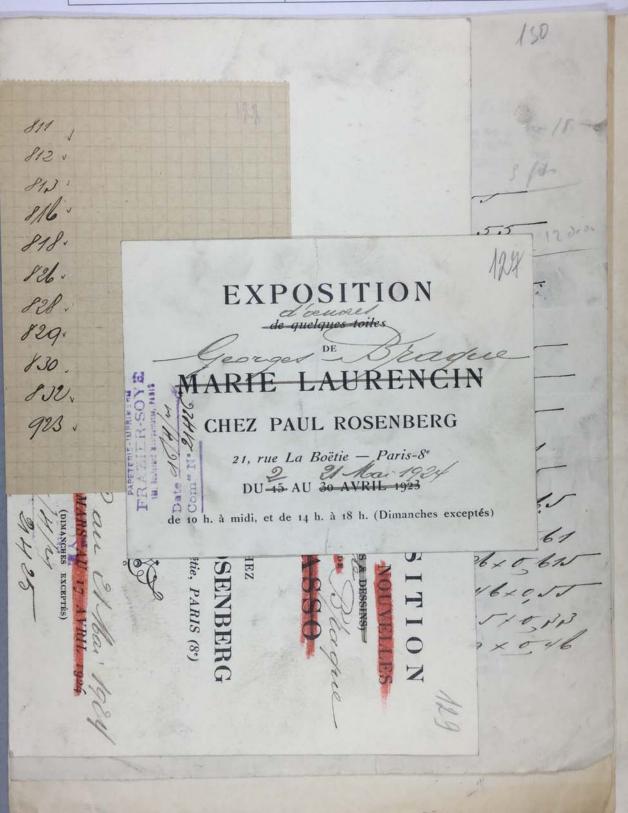
	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

	Nature Roll	4	
929.	Les prives verte. (16	()	
928.	Les pomues ronges. /		
94.	Lo punes verter an contesi	- (44)	
925	La lattle & work.	1/3	
924	Le pischet nert,	72	
	Le pichet vert,	11	
913	La grappe de carine.	10	
830	Eput Leagonal.	9	
829	Le competer & rainer	8.	
828.	Los pelus Lost a la ornale	2	
826	and it ogwidle		
	& port a la trivelle	6.	
818.	La coletter blanch.	5	
816	Les due feches	4	
8/3	L'amette de primes	3,	
812	be pichet an prus.	2 ,	
811	Les figures ventes	,	

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

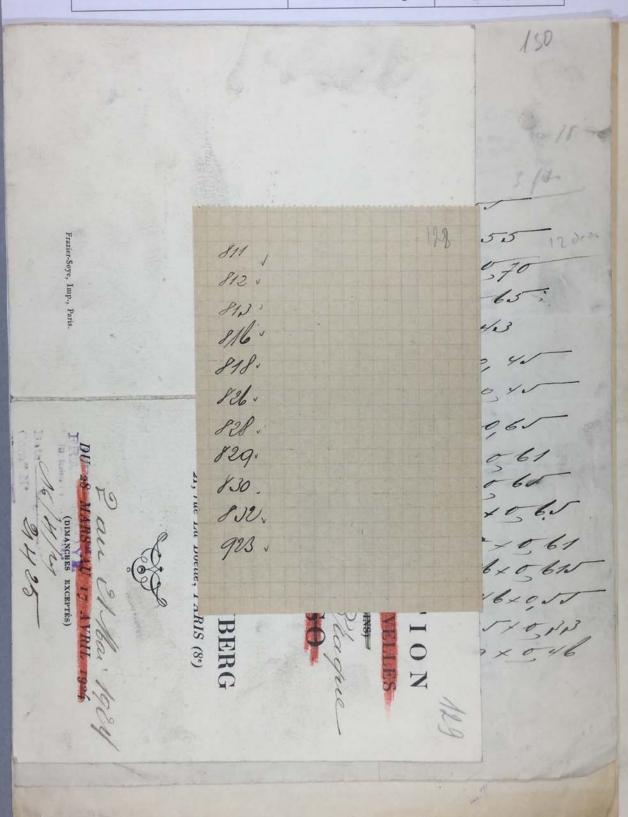


	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30



FOR STUDY PURPOSES ONLY. NOT FOR REPRODUCTION.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30



	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Catalogue

tatures mortes

129

EXPOSITION

D'OEUVRES NOUVELLES

(PEINTURES & DESSINS)

Georges Blaque PICASSO

CHEZ

PAUL ROSENBERG

21, rue La Boëtie, PARIS (8°)

Cio .

DU 28 MARS AU 17 AVRIL 1924

(DIMANCHES EXCEPTÉS)

21425

Frazier-Soye, Imp., Paris.

16: les primes re

TUL ROSENBERG

15. P 1924

21. TUE LA BOETIE

019 x 0 46

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Catalogue

150

CATALOGUE

1. Arlequin.	130 × 97
2. Arlequin.	130 × 97
3. Saltimbanque.	130 × 97
4. Les Amoureux.	130 × 97
5. Femme au voile bleu.	100 × 81
6. La réponse.	100 × 81
7. Maternité.	100 × 81
8. Femme assise.	100 × 81
9. Femme au turban.	146 × 89

to. Portrait.

130 × 97

180

11. Enfant au cheval de bois (pastel).

105 × 76

12. Portrait en bleu.

130 × 97

DESSINS

du nº 13 au nº 35.

Nus.

du nº 36 au nº 48.

Compositions

16: les promises longes 1235 16: les primes vertes 019 x 101 PASENBERG 15 PASEA 21 PASEA 21 PASEA 21 PASEA

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Catalogue 19 les figues vertes get xo, st 20 le picket aux prunes o 86 x 0,55 ,30 l'assiette de prunes 9 42 × 0,70 4 = les deux pêches 0195 x 065 50 la captiere blanche 034 x 0 43 6: le pot à la seinette 0,19 x 0, 41 7: les péches -019 x 0,4V So recomposition de buisind 0, El x 0,60 9. le pot lesagonal 0,43×0,61 10: la grappe de laisin 0, El + 0 60 11: Le corbeille de puits 0, 26 + 0 65 Bi la dable de marke o 26 x 0 140 les primes vertes au conteau o 46x0 150 les pommes louges 1,235 10, 83 16: les primes vertes 019 x 0.46 TOUL ROSENBERG 15. 7 1924 OLT WE LA BOETIE

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

(924-8-22)

AMERICAN EXPRESS COMPANY
719 WASHINGTON ST...
NEW YORK

.

LOT NO. 180

APPLICATION NO. 8 598

JUL 3 0 1921

192

Gentlemen:-

For convenience, this cover is issued in the name of the American Express Company. Our endorsement in blank transfers the protection accorded therein to the persons having an insurable interest in the goods who should be the ultimate holder of this certificate.

In events of actual or probable claim, we suggest procedure as follows:-

Enter claim or notice of probable claim with the Steamship agent and send a copy of your letter together with the insurance certificate to the nearest agent of the Insurance company as listed on the reverse side of the certificate and follow his instructions regarding survey, etc.

In order to substantiate claims under insurance, the supporting documents required are generally as follows:-

Insurance Certificate
Surety Report
The Negotiable copies of Bill of Lading
The Invoice - or Certified Copy
Any Landing or Customs Shortage documents you can obtain
A copy of the Captain's Protest, if any issued
Weigher's Certificate
Affidavit of Receiving Clerk
Any other document that may substantiate the loss or damage.

If General Average is declared upon the carrying steamer, you will obtain reimbursement for whatever deposit you may be compelled to make, by sending to the insurance Company the General Average Deposit receipt, duly endorsed.

Yours very truly,

AMERICAN EXPRESS COMPANY
Foreign Traffic Department
Per J. Domovom

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection:

Series.Folder:

Paul Rosenberg

I.B.30

DESPARD & CO., Insurance Brokers, and Adjusters of Average, 6 Hanover St., New York, N. Y.

43071

MARINE CERTIFICATE

\$ 110.

CASH CAPITAL \$2,000,000.00



NO. A.E.C.M. 18666

MORGAN G. BULKELEY PRESIDENT

New York 6/26/2319

This is to Certify, that on the 22nd day of June, 1923 this Company insured under POLICY No. 504477 for THE AMERICAN EXPRESS COMPANY
ONE HUNDRED AND TEN----Dollars, valued aum insured on l box Photo shipped on board of the s/s Conn. & ss"LAFAYETTE" &/or following str. to Paris, France at and from New York City and it is hereby understood and agreed that in case of loss such loss is payable (on surrender of this Certificate), to the order of. and when so paid Liability under this Certificate is discharged.

This Certificate represents and takes the place of the Policy, and conveys all the rights of the Original Policy Holder (for the purpose of collecting any loss or claim) as fully as if the property were covered by a special Policy direct to the holder of this Certificate, and free from any liability for unpaid premiums.

Marine Secretary.

ORIGINAL

Mr Bulkeley

This Certificate not valid unless countersigned by The American Express Co. and/or a duly authorized Agent.

Countersigned &

órdida por robo, rateria, negligencia o falta de entrega (si lo tal estuviese comprendido dentro de este seguro), debe immediatamente y por escrito contra el buque o portador, y una copia de aquella y de la contestación a ella debe reclamación que se presento bajo la pólita de seguros, además del certificado de pérdida expedido por el agente

(TRANSLATION) twery (if covered by this insurance) claim must be immediately filed in writing against ereto must accompany any claim presented under the insurance policy, in addition to

Marks and Nos. Mr. Paul Rosenberg,

> 21 Rue de La Boetie Paris France

1. Including risk of craft to and from the ship or vessel, each craft to be considered a separate risk.

2. This insurance shall not be vitiated by any unintentional error in description of voyage or terest, or by deviation of the vessel from the voyage decrease incorded the same be communicated that the same be communicated and the same be communicated as the same be communicated as the same be communicated as the same set of the same se

6. Warranted free of loss or damage caused by strikers, led out workmen or persons taking part in labor disturbances riots or civil commotions.

6. Claims to be adjusted according to the usages of Lloyds, subject to the conditionate the Policy, subject to the conditionate the Policy, and the property insured under this Cerderange happening to the property insured under this Cerderate, the same shall be reported to the office of the Company, her in Hartford or New York, as soon as known, or if the total control of the control of the property insured that any loss or damage shall be promptly reported attention to the morrow of the property in the property in the property in the property of the property in the property of the property in the property of the p

riford, or at the setting agency supersection.

9. This Certificate is issued in original and duplicate, one which being accomplished the other to stand null and void. As NOTE. To conform with the Revenue Laws of Great Britain, in let to collect a claim hereunder, this certificate must be stamped thin ten (10) days after receipt in the United Kingdom.

Special Clauses.

Warranted shipped in Am ... packed case. Covering from white to white

Each shipping packs, to 3% Particular Avenue, isobelin

WAR RISK CLAUSE,

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

INSTRUCTIONS TO CLAIMANTS.

DESPARD & CO., Insurance Rediers, and Adjusters of Average, It Hanaver St., New York, M. Y.

Any loss or damage which may happen to the property insured under this certificate shall be reported as soon as the goods are landed or the loss is known or expected, to the Claim Agent of the Company, located at the port of discharge or disaster. Or if there be no such agent at or near such port, such notice shall be given to an accredited representative of the National Board of Marine Underwriters (New York), or the Board of Underwriters of New York. In case of loss or damage reguest said agent or representative to hold a survey and issue a certificate stating the cause and extent of the loss or damage as well as the market value of the merchandise involved had it arrived in sound condition. If there be no agent of the Company at the port of discharge or disaster, nor a representative of the National Board of Marine Underwriters or of the Board of Underwriters of New York, claim certificate should be obtained from an accredited representative of Lloyds, London, or of any insurance company. After the foregoing formalities have been compiled with, the complete documents should be sent to the Company's Settling Agents (named below) to enable them to decide as to the liability of the Company. If the claim is in order the General Settling Agents will authorize settlement and issue a certificate to enable the claimant to collect the claim from the Company's bankers.

IMPORTANT NOTICE.

When goods are discharged from the vessel in a damaged condition, in order to save for yourselves or your underwriters, any rights which you may have against the carrier, it is necessary for you to file claim in veriting against the steamship company before removing goods from the dock. Filing claims against the steamship company will not affect your rights under your insur-

when sending claim papers for collection of any loss under this certificate, be sure to attach thereto a copy of your letter to the steamship company, also the latter's reply.

NEW YORK OFFICE MARINE DEPARTMENT, 82 Beaver Street, New York. UNITED STATES BRANCHES

Branches				D- W- Z- Z- Z	TES BRANCIES				
	The "	Automobile	Insurance	Co.	Philadelphia	The	Automobile	Insurance	Co.
Hartford	46	TEACHTTO	- 111	- 64	Scattle	4	adl do by	and wo h	- 467
New Orleans	46	THOUSE I	4	44	Deattle		W sall		

SETTLING AGENTS. EUROPE

Settling Agent - W. K. Webster & Co., 4 Commercial Court, 17 Water St., Liverpool.

Claim Agents		(2 Line Street Square	, London.
Athens Alexandria Amsterdam Antwerp Archangel	Henderson & Co. N. E. Tamvaco De Vos & Zoon Leon Van Peborgh Rossia Insurance Co.	Liverpool	Brodrick, Leitch & Kendall, Inc. Frick & Frick O. F. Gollcher & Sons Courtes & Eichard Harrel
Barcelona	MacAndrews & Co. J. M. Caland	Odessa	Rossia Ins. Co.
Brest	F. Reck & Company Amault de la Menardiere	Oporto	Rawes & Co. E. Audouin-Comite de Assureurs
Christiania Constantinople Cologne	Wikborgs Maritime Bureau J. Compte Calix & J. G. Saverio Carl Kissinger	Rotterdam Salonica	Maritimes John Hudig & Son J. Nehama & Co.
Constanza }	J. Goldman (Watson & Yonell)	Smyrna	Paul Millberg, g. m. b. h. Fr. Pitzschky & Co.
Copenhagen Dunkirk	Gron & Witzke Ed. Dryburgh & Co.	Stockholm	R. Edelfelt Eugene Chappory
Genoa	Evan McKenzie Atlantica Ins. Co. Hy. Schmidt, Nfl.	Trieste	Edgar H. Greenham Carmann & Holst Giacinto Agostini
Havre	Robert Lieury J. Forcada	Vladivostock Zurich	Rossia Ins. Co. E. Kohler

ATISTRALIA AND NEW ZEALAND Settles Assets Ousseled I Ltd.

MUSIKALIA	AND NEW	ZEALAND	. — Setting I	Agents — Queensiand	insurance	Compa	my, I
Claim Agents Adelaide		Ins. Co., Ltd.		Iobart	Queensland	Ins. Co.,	Ltd.
Brisbane		December 1		ydney	44	111	66
Christchurch		14 11 11	T	ownsville	46.	365 66	44
Dunedin		354 343 H		Vellington	44	41 11	16
Fremantle		11 11 11					

FAR EAST. - Settling Agents - Union Insurance Society of Canton, Ltd.

		-	a a contract P	-	Parent	-		,	-	,	L CAL			
Claim Agents Calcutta Hongkong	Union	Ins.	Society	of "	Canton,	Ltd.	Manila, P. I		Union	Ins.	Society	of "	Canton,	Ltd.
Hankow	COST NO.	1967	43.0%	-	44	54	Singapore		- 44	**	11	60	160	44
Kobe	-	-		41	16	- (6	Tientsin		- 66	44	44	44	44	44
Sourabaya	6 1000	- 66	12 40 8	44	36	66	Tokio		H			66	G G	44
Yokohama	C.J."	Finle	1 & C	4	.025	u	Bombay Karachi		44	W	ay & C	0,		
Batavia Makassar, Celebes	D.E.I.	. 0.	Co Sa	417	g Agent		Madras Nagasaki		Wilson		Co. ger & (Co.		
Medan Samarang	· S Januare	20	Con Sc	LLINE	g Mgcmt	.5	Rangoon				don &			

SOUTH AFRICA - Settling Agents - William Spilhaus & Company Ltd.

Claim Agents Cape Town Delagoa Bay Durban East London	William Spilman & Co., Ltd. Martin Budd Parry, Leon & Hayboe, Ltd. Dyer & Dyer, Ltd.	Johannesburg Lourence Marques Port Elizabeth	Parry, Leon & Hayhoe, Ltd. Martin Budds. Parry, Leon & Hayhoe, Ltd.
100 11 4 321	SOUTH	AMERICA.	

Claim Agents Antigua Bahla Barbadoes Berbice Buenos Aires Callao Grenada Guadeloupe	G. W. Bennett, Bryson & Co., Ltd. F. Stevenson & Co., Ltd. Gardiner, Austin & Co. S. Darson & Co., Ltd. Boas & Company The American Express Co. W. R. Grace & Co. W. T. Pool & Co., Ltd. Gaston Collomb Rickert & Co.	Montevideo Mexico City Rio de Janeiro Rosario St. Kitts St. Lucia St. Thomas St. Vincent Santos	Crocker & Co. The American Express Co. Wm. B. Woodrow & Co. Perrin C. Cothran Barrett & Co. Eurlle S. Delisle Duncan Ferguson A. Burnet John H. Hazell Sons & Co. J. C. Cramer
Guayaquil	Rickert & Co. Milholland, Ashenheirn & Stone W. R. Grace & Co.	Talcahuano	W. R. Grace & Co. Trinidåd Shipping & Trading Co. (Gibbs & Co.) The American Express Co.

CENTRAL AMERICA AND WEST INDIES.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

2565 Sisley "Campagne à Viroflay"

2565 Sisley "Route de Verrières"

1.434

1.732 Monet "Marine, Pourville"

1.605

7386 Guillaumin "Crozant, le Bont-Charrault, Gelée blanche" 7655

5521 Suillaumin" Agay, points de l'île Bosse"

X 5187 Suillaumin "Le pont de Sully"

1986 duillaumin "La haie par le mistral, Agay" 7.560

7850 Guillaumin "Agay, le cap Long et hauteurs du cap Houx" 7.659

4959 Guillaumin "Les ravines"

8845 Vignon "Paysage avec figures"

X 8561 Pissarra "Route, effet d'hiver"

1.657

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

2260

184

L'UNION DES CONTRIBUABLES

ANTOINE CASALI, DIRECTEUR

3, RUE SAINT-FIACRE, 3 - PARIS

TELEPHONE 269-51

00		
Laris, le_	28	Mai

190 9

M essieurs ROSENBERG (L & P) Fils -

38, Avenue de l'Opéra - Paris (2e)

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir répondre aux questions posées ci-defous et nous retourner ensuite le plus tôt possible ce questionnaire rempli.

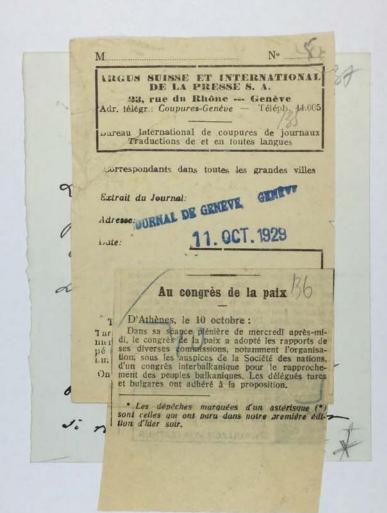
QUESTIONNAIRE

QUESTIONS	RÉPONSES
Quelle est exactement la nature de votre profession?	Carried a later , begins allowed a live of the later of t
Quels articles vendez-vous ? (énumérer).	Ather design in the second section in the sectio
Existe-t-il une Société en nom collectif entre Melle Céonie Rosenberg?	

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

38, Avenu de l'Opéra:	L'UNION DES C
Quel est le montant de votre loyer à cette adresse?	
	- 100
Occupez-vous <u>intégralement</u> pour votre profession tous les locaux que vous louez?	
Certains locaux sont-ils inutili-	OUESTIC
Si oui, quels sont-ils?	
Consentez-vous des sous-locations?	
Si oui, depuis quand, quels locaux comprennent-elles et quel en est le montant?	
Logez-vous des employés?	
Si oui, leur logement est-il indé- pendant, v'est à dire pourrait-il faire l'objet d'une location distincte? et quel loyer pourrait-on attribuer à ces logements d'employés?	
Nous vous prions de nous communiquer les feuilles d'impôts que vous avez sans doute reçues à votre domicile personnel afin que nous puissions en opérer la vérification et vous indiquer si les impositions en sont bien établies.	The state of the s

71. 14.	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30



	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Chir Monnier

Le doming fing de mon

Jashel (attribue à Boucher)

est pour mon 1400 f

de cadre est moderne

Bien à vous

Le marcy

S! Veuille me le renvoyer

vi rous ne reinsing pas - **

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

EXTRAIT DE BONNIERS VECKOTIDING Adresse: Stockholm Date: 11 Septembre 1927.

133

Mais Monsieur il faut que la peinture soit gale, utropade harom dagen en fortjusande kvinnlig elev, da en av Seine stadems mest kanda malarprofeter korrigerade hemnes studie Naja, studie var det precis inte, bara en masse grell och ostamd farg i en for vederhammer sjalv helt sekert egst oklar ordning. Men gesten! De verkade hederet och religt! och mot invandningen att det saknade form forsvar hon sitt verk med detta oemotstandiga: Men det skall ju vara glatt! Det rolled det morsonne satta ju vara grammar norrmannen stort varde pa sarskilt nær det glädje och liv.

Om man kunde saga detsmma om arets stora Tuileriesalong, sa skulle man med gott samvete kunna lura sina vanner anda ut till trabarackerna vis Porte Mailloi

Men utstallningen ar i ar inte rolig en gang.

Fort som sist kan konstateres att det som inte stelnat i tillgjort maner ar den rena smaklosa dilletantismen. Pa ett par undantag nar Matisse, Friesz, Utrille, och mojligen annu ett par. Det ar nastan alltid samma namn man moter ar fran ar, saval bland de goda som de daliga.

Tuileriesalongens officielle andamal ar att varje ar framvisa en samlad bild av den levande konsten. Men det skulle ju bli litet for mycket da let fin totusentals moderna malare, och darlor ha vederborande kommit overens att bara

Blappa in malare strictement selectionnés.

Det skulle fora les langt att nur namm para de mest kanda: de flesta man dagligen se hos konsthandlarna pa strackan soulevard Haussmann rue la Boëtie, rue du Faubourg Saint-Honoré, rue de Seine.

Blott at de mest kanda skola vi agna nagra ogonblick. Allens-y!
Vad forst Matisse betraffar, sa har han sant in tre bilder, ratt clika hans
tidigare, och Vilka kom en fransk konstkritiker att hapen fraga om den saligen
avsomnade kubishmen.hinrade M. Matisse fran att sova! Rent svart och vitt, kylig
kobolt, intensivt gront och lack bestamma den uppdriva koloriten.

KONST UTSTALLNINGCAR I PARIS.

Av Fage Frotte.

Othon Friesz, som samtidigt på annat hall samlat en stor retrospektiv utsng av hela sin produktion, utstaller har en stor bild, kallad Emirens tradgard. Magra unga kvinnor ses bada och sola sig i en orientaliskt ypping tradgard.gyllene tunga frukter lysa genom en praktfullt skimrande gronska, ur en intensivt bla mosaikbrunn sprutar klart vatten. Cet ar ett av de fa bilder på denna salong, som bar vittne om att malaren haft ett verkligt behov att meddela sin
syn at andra. Det var tydligen en nodvandighet for honom att mala just detta, och
ej som hos sa manga andra bara for att tacka en duk med farg, som kunde utstallas
ementuellt saljas. Hur manga ar det inte som varje ar forfardiga sin grande mach
ine sarskilt for utstallningen!

Maurice Utrillo har nagra av sina vanliga landskyrkor, dar de fargstarka glasmosaikfonstren med sin violetta helton ofta kan ge bilden nagot grellt och dissonant.

Det kan vara nog med de har namnda, det skulle fors for langt och vore lonlost stt forsoka ga igenom de andra; jag kommer att tanska pa ett mycket alskande par son trots allt, hade sin kritiska blick nar det galler tavlor i lyckligt behall, och som de traffade pa under rundvandringen: det blev visst tva ganger all som hllt! Men de togo, fa vi hoppas, skaden igen nar de val kommit ut och vi styra vara steg till konstcentrumet kring kyrkan St Phillippe du Roule.

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

LE COURRIER DE LA PRESSE LIT TOUT" "RENSEIGNE sur TOUT" qui est publié dans les Jeurnaux et Publications de toute nature et en fournit les Extruits sur tous Sujets et Personalités Ch. DEMOGEOT, Directeur 21, Boulevard Mont

r calerie Bing vid rue de la Boetie avalutades nyligen en intressant utstallning av les Fauves. Den var retrospektiv och visade hur den moderna konsten ted de sig under dess forsta uppmarah aren 1904-08. Ingen bestamd doktrin forenade dessa malare, varav de flesta skulle bli forgrundsfigurer inem konsten av i dag Matisse, Derain, Bracque, Friesz, Vlaminck vore bland dessa umga revolutionarer De flesta ha sedan passerat flera nya etapper, blott Friesz och Matisse voro da vasentligen desamma som nu.

Les Fauves! Vilddjuren! Varav detta namn? De malare, som sedan skulle sammanforas under denna beteckning brukade namligen samla sina tavlor i en mittsal i den forna independentsalongen vid Cours la Reine. Halvt pa skamt kallades den na sal for la cage centrale och nar sa dessa malare kommo did med sina for publiken hogst vilda och obegripliga alster, yttrade nagon: La cage centrale n'est

pas loin, on entend hurler les Fauves! Man horde vilddjuren tjuja!

Och, i sanning det ar an i dag en ratt vild samling. Se bara pa Vlaminck dar han son larjunge till van Gogh-och langt fran sitt senare maner-transponera:
naturens former till valdsmma årabesker och lagger farfen oblandad i tjocka lager pa duken. Eller hanske rattare, kastar den; ty sa verkar denna eruption av
farg, dar oinnober och klar ultramarin rinna som lavastrommar. Ultramarinbla trac
och veronesegrona himlar hade ju redan tidigare van Gogh malat; men hos Vlaminck ar allt liksom forraat, och osmalt, det ar bara ylig form utan inre nodvan-dighet. Vid forsta ogonkastet skulle man vara frestad att tro att les fauves hade lart mest av Signao och fans fargsonderdelningsmetoder. Och i sjalva verket anvande sig de flesta av desse malare en tid av ren farg, lagd i sma, bestamda flackar, vilka pa visst avstand sammansmalte pa ogats nathinna till en ton av starkere ljuskraft an om fien blandats fardig pa paletten. Hen fauvisternas mal ar andock helt motsatt pointillisternas. Medam de senare ganska objektivt sokte inregistra naturintrycket, sokte de forra en fastare komposition, ofta blott genom fargen. Hos Friesz bilda figurerna ett med landskapet, de folja dess rytm.

Derain och Bracque-somnu mala nastan uteslutande i svart brunt och vitthade den gangen drivit upp fargen till storsta intensitet. Derains Tower bridge lyser klart ultramarimbla trad och genom den oitrongula londondimman, kajerna aro cinnoberroda. Hans mariner och fjallandskap ha nagot stort och luftigt oven

sig.

Av Matisse bland annat ett par hogst intressanta akstudier, pa den ena ar kroppens morka partier djupt vinroda medan de belysta delarna ligga i grona och gyllene toner. Ett nature morte av samme mastare ar usttallningens basta bild mera harmoniskt avstamt och beharskat an de ovrigas.

Raoul Dufy var den gangen en helt annan an nu Hans 14 jaii och det van Gogh paverdakade portsattet av hustrum ha en manling klang i fargen och man marker intet av hans senare ytmaner med tusentals krusiduller och pumkter.

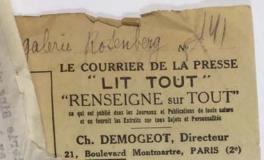
Soutine ar nammet pa en mer eller mindre exotisk herredsom utstaller i samma lokaler. Han har tydligen inte ont om fargen, som flyter omkring lassvis pa hans dukar, dar alltid vanstallda ansikten stirra mot en, helst i oinnober eller krapplack. Tille en del har val malaren Kokochka statt fadder till det temperamentsmaleri. Om anledningen till monsieur Soutines lancerande fa vi gra ga en viss mister B-s, fran U.S.A. som koper massor av gammal och ny konst till sin foundation och som aven skriver tjocka och djupsinniga bocker om den ultramoderna konsten. D, v, s. blott om den, som hans egen parisiska konsthandel forgfor. Och dit hor miraklet Soutine, som f.o.i.dessa yttersta dagar fatt manga efterbildare, viket man latt kan overtyga sig om vid en rundvandring pa Tuileriesalongen.

Gritchenko ar ocksa en nyupptackt stjarna. I den srora tidmingen Comoedis agnade honom haromdagen en konstkritiker nastan en hel artikel under strecket och kallade honom den nye, den ende havsmalaren, narmare, som se ut som om de vore fulla av exploderande granater, och vatten, dar det kokar, som i en hax-

kittel.

De basta brukkar man gomma till sist: Galerie Rosenberg, som hela vinter

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	
	r dar Noscriberg	I.B.30



vario stangt for reparation, har ater oppnats. Som det nu framtrader, er det Pais'elegantaste och vackraste utstallningslekal. Savida inte Bernheim jeune tan ker overglansa konkurrenten, ty dar har ocksa hela vintern pagatt stora utvidgningar. Vi fa val se till hosten!

Rosenberg exponerar sen grupp malare fran det 20:de seklet:Bracque, Pices so, Matiese, Dersin, och Marie Laurencin. Bracque har lattat upp ein tunge farg betydligt.dimbla och bleckula tonor spela in nu. Matiese har ett par interiorer och ett stort naturemorte med blommor, ljuvligt och milt i fargen.

Picasso utstaller en samling av 100 techninger. De hora till det veckraste man kan se. Alla arc direckt technade utan andringer eller retuscher, med en lopande och flytande linje. A somliga scener med nange figurer far man en evill-korlig kansla av att konstnaren liksom skrivitt ned teckningen.

Linjen ar oftast sprod och musikalist kanslig som hos Ernst Hosephsenss sjukdomstockninger, som man har ofta far i tankerna. Landskap, teaterscener och strandbilder omwarla med en hel serie av arlequins, pierrote, et seltimbenguss.

Acoustiirmen Bernheim jeune her just oppnat en stor exposition av van Boghs verk. Det er en imponerende semling, som men lyckete bringe inop fran skilde
hall. Plers av van Goghe verk. Restaksene bilder finner men der, sasom ett per
blatt som dominanter. Em korenedtagelse semt bilden av hens sovrum med gult och
de bilder, som sallan eller aldrig reproducerate. till de bilder som sellan eller aldrig reproducerat.

Om jeg seden nammer att Louvren enordnet en inetruktiv grafikustellning av aldre italienska, spanska och franska mastere en praktfull kollektion av Goya! samt att humoristernas Salon de l'araignée i dagarna oppnar, torde listan pa parisiska konstutstallningar under den sista tiden vara ganska fullstandig.

The Museum of Mark.	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Bolinger NU Bonnington La grande place d'Arras Carpeaux Feuille de dessins Bottini La toilette Bettini Au bar Mary Cassatt Enfant blonde п п l'Enfant au fauteuil Chaplin Le miroir Daumier Le liseur X Degas Une danseuse Pastel Gavarni L'étrange danseuse Pierre Dumont Le pont de Triel " Tentus, jut, La gare Saint-Lazare Forain from Lainton Le vieux marcheur (panneau) Le trottin de Paris " " Cofe Riche La femme qui ouvre son parapluie (panneau) Forain dessinant au bord de la mer " Lesscoulisses de l'Opéra X Le tub Danseuse à la barre " G'est si laid un homme " // Gavarni Egalité et Fraternité La Maison d'Or à 8 heuresdu matin 94 Guillaumin 1'Etang Bord de l'eau Y Les nuages dans l'eau La roche rouge V La route qui tourne

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

9,				
29	Guillaumin	Le soleil sur la rivière		
30	"	/ L'arbre rose		
81	"	Coin de rivière		
32	п	Le matin sur la rivière		
33	Constantin Guys	La dame au chapeau bleu		
34	п	Mondaine		
35	п	Dans leur loge		
36	Jongkind	Nevers . Entrée du parc		
37	1 11	Rue de village		
38	7 "	Effet de neige		
39	Laprade	Jeune femme peignant		
40	Lami Eugène	Une soirée à Buckingham Palace		
41	Victor Lebourg	Dessin		
112	Luce	Un peuplier au bord de la Seine		
. 43	Malherbe	Fleurs		
44	у п	Portrait de sa femme		
40	Marquet	Les barques amarrées		
46	п	La Seine à Villennes		
47	Monticelli Y	Paysage		
48	Morizot	Etude fe femme		
40	Raffet	Le matin de Novare		
do	Ziem	Le bassin des Tuileries		
11	Renoir	Portrait de Claude Monet		
72	" Y	Le repos après le bain		
23	Roussel	Pastel		
24	Valadon	Femme nue		
99	Villars	Etude		
96	Stevens	Femme dans l'atelier		
1		Tateller		

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

1	Steinlen			Idylle
ģ	"			Enterrement
9	"			Amour
00	Toxlouse	-Lautrec	XX	La danseuse
51		17	×	La femme en noir
62	111	п	Y	La femme en mauve
63	11	п		Léo, danseuse
64	n		X	Le premier maillot
69	11	п	X	La Goulue 65 sa soeur
86	T .	"		Alfred la Guigne
67		" Por	trait de	son ami Grenier
68	"	"		Le bal du moulin de la Galette
69	"	30.44 90		Le Clown
70.	"	Sed was		Portrait d'Yvette Guilbert
71	Utrillo		X	L'église Saint-Séverin
72	Van Dong	gen		La Gitane Joaquina
1				

Sculptures

Rodin La pensée

" Le penseur

Carpeaux L'amour maternel

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

100

Eaux-Fortes par J.L. Forain

II La déposition de croix

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Responsabilité relativament au transport les voyagens accident. Responsabilité contractuelle on responsabilité délictuelle? Directeur Importance considerable an point de vive de la preme car o'il s'afit d'une fante contractuelle la c'édech. d. f. ansa à eav challes gon' elle n'est point en fants, tandis que s'its afit d'une responsabilité délictuelle, a sera au voyapour ou vory aux elle i sis heritais . faire la prenne. Velon que la fante st con Lackwell on delictuelle is sommasts interity or calculant de façon differente. de jurispundence consacre en general la responsabilité délictuelle. L'ant. 1784 Ceir. qui déclare le voitures BERAUD, la responsable de la perte an de l'avair, à mais qu'ilre 115 known to eas fortuit on to force ingenie h'est applicable US go an transport de choses at how an transport des personny Cet article 1/15/ que l'application an dépot nécessaire de 115 IFS la Mose transportie des act. 1302 et 1315 qui réfissent tout delitem et par conséquent tout dépositaire d'un Président : ait corps urtain. En matiere de transport de voy-feurs Président de I n'y a pas de dipet; la responsabilité de compapire, HENRI res 4h done ripi exclusivement ha le est. 1382 h 27. 7m ·ée Président d ets mettent la mende de la fante - la charge du demanders Président de de / Juit / wis hundences/ Préside

Dames

Mr. Charlot 50 me de Rennes

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

A Comment		1		
			15	2
1	// ***	A THE REAL PROPERTY.		
11/1			100	
1				
	Remos			
Directeui		2		S
MA	- J Burly -	2		
1	- Leguny	2		
15	low 6 grand in	deaut a 1x	6 X	ear
	facon 6 grand ris 1 fretit i	d	6 x 0 s 4 4 9	vory sourcelly
1	n d		8.00	(stells
	a doug an	neach 0.50		act,
	9	paje	1,50	-
1				à
J. BÉRAUD,				
Mn				la
du Denier DAUCE				
Prés				us
Présid				'us
A B				ra ra
Prési	- Bragus -			300
Président		2		ait
Président de LE	- Journ Portal _	2		ar
HENRI				res
Président d				ée ets
Président de				
				de ait
Préside				
)	ames
				1
			The same of the sa	
	Mr. Charlot	50 me de Mens	وم	
		ALTERNATION AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	The state of the s	In which was the

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

					52
7					1
				10	
	- Remost				
Directeur	- J Ously -		- 2		S
MA			2		
	- Leguery - Bright		2		eav
	- Danchy				vory
	- Eng. Delet		3		your ells
	X 2 Colin				
	- H. Bontes		2		à
J. BÉRAUD,			,		la
du Denier	- Hlyman - Picarl Li Dux -				irs
DAUCE					us es
Présid	- M & Debut		Z		'us 'us
Prési	- Malhy -	_ ×			ra
Président -	- Brayes -		2		ait
Président de LE	- Jour Pontil		_ 2.		ar
HENRI					jes ée
Président d					ets
					de ait
Préside					Dames
					runes
			1 7	and the second	
	M. Charlot	50 rue	de Neuna	1	10000

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

152

COMITÉ

Président : LÉON BONNAT Membre de l'Institut

GRANDE TOMBOLA

DES

Hehou par Mesores (3, et love)

Cher Monstein Rocuberg

Le Monstein Rocuberg

When most rendement four

word lie que pe vous laite

le soin le choisis farmis

nus Toiles un lot four le

Tombola en question.

Jespin que vous continue

anté que luctorames Rosenley

a être en borne sante.

Plesenty leur sup mes

lespectueux hommonges et

lespectueux hommonges et

le lespectueux hommonges et

SAINT-MARCEAUX

SIGNAC
Président du Salon des Indépendants.
SIMON, WILLETTE

Ces billets ne seront pas mis en vente dans les bureaux de tabac, les papeteries et dans les divers dépôts où l'on avait l'habitude de se procurer les billets de tombola.

Le placement des billets est confié à un Comité de Dames

Mr. Charlot 50 me de Rennes

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection:

Series.Folder:

Paul Rosenberg

T. B. 30

152

COMITÉ

Président :

LÉON BONNAT Membre de l'Institut Directeur de l'École des Beaux-Arts.

Présidente

MADELEINE LEMAIRE

Délégué général : HENRY LAPAUZE

Trésorier : GEORGES PETIT

MEMBRES

J. BAIL, M. BASCHET

BÉRAUD, BESNARD, CHABAS, COTTET

M^{me} DANIEL - LESUEUR Présidente

Présidente du Denier des Veuves des Gens de Lettres.

DAUCHEZ, FLAMENG, FORAIN

GUSTAVE GEFFROY Président du Comité des Lettres.

GERVEX

Président des Pastellistes Français.

F. JOURDAIN

Président du Salon d'Automne.

GEORGES LECONTE

Président de la Société des Gens de Lettres.

M. LELOIR
Président de la Société des Aquarellistes français

LE SIDANER, LHERMITTE

HENRI MARTIN, MENARD, MONET

ANTONIN MERCIÉ

Président de la Société des Artistes français.

Président de la Société Nationale des Beaux-Arts

SAINT-MARCEAUX

SIGNAC Président du Salon des Indépendants.

SIMON, WILLETTE

GRANDE TOMBOLA

DES

Artistes et des Écrivains Français

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

M. ALBERT SARRAUT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Men ami nous un beau a vous les lot. Nouvelles

La situation d'un grand nombre d'artistes et d'écrivains est, à l'heure présente, particulièrement douloureuse.

Nos grandes Associations n'ont pas cessé, depuis le début de la guerre, de consentir tous les sacrifices possibles au profit de leurs adhérents.

Des sommes importantes sont affectées aux secours reconnus nécessaires. Mais, au fur et à mesure que s'épuisent les ressources de ces grandes collectivités, les besoins se font de plus en plus pressants. C'est par centaines qu'arrivent les demandes de secours de la part de nos camarades. Encore un peu, et l'on ne saura comment leur donner satisfaction.

Il nous a paru que la suprême ressource d'une Tombola devait être envisagée par nos Associations. Elle a été autorisée par arrêté ministériel en date du 1^{ct} Mars 1915.

L'exposition des lots aura lieu dans les Galeries Georges Petit, 8, rue de Sèze. La date du tirage de la tombola est fixée au 30 Juin 1915. Cette tombola comportera 100.000 billets à deux francs.

Ces billets ne seront pas mis en vente dans les bureaux de tabac, les papeteries et dans les divers dépôts où l'on avait l'habitude de se procurer les billets de tombola.

Le placement des billets est confié à un Comité de Dames

Mr. Charlot 50 me de Rennes

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

patronesses sous la présidence de Mme Madeleine LEMAIRE, un to delle artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur.

Ces dames patronesses placeront les billets exclusivement parmi leurs relations et leurs amis. On trouvera également des billets aux Galeries Georges Petit.

Dès maintenant, un grand nombre de lots importants, d'art ancien et moderne, parviennent à notre Œuvre, dont le Siège social est aux Galeries Georges Petit, 8, rue de Sèze.

Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs, Graveurs, Écrivains, Joailliers, Libraires, Antiquaires, Marchands de tableaux, etc., ainsi que tout le haut commerce de luxe, rivalisent de générosité.

Nous venons faire appel à votre cœur, à votre esprit de solidarité. Nous n'hésitons pas à vous dire: Soyez magnifiquement généreux. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'une banale loterie du temps de paix, avec son contingent de croquetons, de pochades et de maquettes. Étant donné les circonstances exceptionnelles, la Tombola de la Guerre de 1914-1915 doit marquer une date dans les annales de la fraternité artistique.

Plus les dons seront convoilés, plus aisément, en effet, s'effectuera le placement des billets et plus sera grand le réconfort apporté aux misères fièrement cachées que vous nous aiderez à secourir et à soulager, aux souffrances imméritées de nos artistes qui sont l'une des parures de notre pays.

Sûrs d'être exaucés, nous vous adressons notre plus chaleureux appel et nous vous exprimons à l'avance notre patriotique gratitude.

POUR LE COMITÉ :

Le Président :

La Présidente :

LÉON BONNAT

MADELEINE LEMAIRE

Membre de l'Institut, Directeur de l'École des Beaux-Arts.

Le Délégué Général : HENRY LAPAUZE

Le Trésorier : GEORGES PETIT

Les Lots sont reçus, dès maintenant

AUX GALERIES GEORGES PETIT

tous les jours, sauf le dimanche

de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

138 Champsys I have priant a hi carryes E hot sepathe in Northal d' Somme de Corot On Non a le Harmon forugard. 1/2 area to hyreme a unendo Mr for gard 7 chipm have d 25.000 - 3 Ameri-\$

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

Maufray I26 Bd. Montparnasse

Eau-forte

Monsieur Rosenberg. Paris

Cher Monniem,

Je vous einis apois

une aboence de Paris qui

late déjà de plus d'un au,

et j'ignore où vous puissie

vous houver en ces montents

de lutte effrence. Je souhaite

en tous cas, et de tout cour

que vous soyez en bonne

Je vous écus pour vous demander de hen vouloir Confier mes tatteaux à mon suballeur qui se presen Thra avec un mot de moi, afin qu'il me les espédie à Billes on l'on m'a deman de de faire une expositione particulare. à Grenale que se n'ai pas quitte depuis Kenonori de Mai de l'année dermere, mais que je vais abandonne à la fin de fullet pour zenter chy mon, Three totefors, l'espois d'y rene nis Travailles

Jean Béraud

3, Rue Boccador

4 Braquaval

45 Quai de la Rournelle

Lecroux

Dante.

19, Rue Vintimille

Eau-Forte

Une épreuve

The Museum of Mandan and All and	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Maufray 126 Bd.Montparnasse

Eau-forte

I'espire Forjours que la fin de la guerre me se fora pas attendre et cela la comblant les vana de Tous les Hrançais Invite de vous due jui Je servis Leureux de savois que vous ally tien Croys. Cher Manne, our Sentiments les plus dishinger de Juan de l'herarra granade le 6 faillet 1918 Carmen San Ricardo Calle San Nicolas 3 albaysin (Grande)

Munio de votre Muspaine,
plenvoir cette lethera ma felle som qui vous la fera parvenir que (a fera parvenir que (a fera parvenir que (a fera parvenir que (a fera la forma avoit achett a' Mr. fingur et que nous avoir Me de pour sa dermie exposition che avois, ne mon a pas eté rendu. Vouchias vous je pous prie, vous renseigner et nous l'envoyer chez nous ? I rue Hairadaz

Jean Béraud

3, Rue Boccador

4 Braquaval

45, Quai de la Rournelle

Lecrows

19, Rue Vintimille

Eau-Forte

Une épreuve

The Na	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

126 Bd.Montparnasse

ZT DAODomth Liste des Fableaux qui sout they Mr. Rosentery 1 × Une tote de femme Une grande nature morte avec des draperies un grand pot wee des oranges et citrons, une estampe japonaise et 3 XVelne nature morte de Pleurs Hay dans le même genre que celle qui est à la maison. Le pot est, je crois parcil mais avec des coulouss différentes 4. Une petite nature morte, egalement des fleurs. (blanches et rusées). 5xillue nature morte où l'on voit des sculpture avec, tombant, deatho peries bleves et au premier plan des livres (un livre Jaune but au moins

6. The nature morte. an premier plan des livres et un evantail et un pot avec des chrisantoines dans be found, flu petet takentin representant

/ - Maufra/

7. Une nature morte. au premier plan un grand plat avec des prije entoure d'une draperie et à côte du plat une foetate conse en vene Cette nature morte doit avoir un cadre noin et or. 8. Une autre notere morte où il

Eau-forte

y a agalement des puits et un pot à lan blane avec des dessiis bles 9. Une po marine. au premier plan des barques de pêche avec lours mats it are found un vienn 10. Un petet paysage de montejas (paysage d'autonne, dore').

Jean Béraud

3, Rue Boccador

Braquaval

45, Quai de la Rournelle

Lecroux 19, Rue Vintimille

Eau-Forte

Una épreuve

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

11			Air.
//			74
- Maufra	I26 Bd.Montparnasse		Eau-forte
Gallenna and	ase 31, Bd?Berthier	Housel .	Dessin
Laprade	I4, Rue Mayet	Laprado E	
Jeanniot /	107, Rue de la Pompe	(Flandrin -	Aquarelle
Paillard	I3, Rue Duperré	(Thermitte F.	Eau-forte
Le Beau	I5IbisRue de Grenelle	Roybet 4	Dessin
Maurice Robin	Vo, me d'Arcole	A.Deteille	Dallie
L.Simon Yall Wow	3bis, Rue Cassini	* Carrier-Bolls	
E.Bernard	I2.Rue Cortot	Chirot	Dessin
Friant	II Bd de Clichy	Caro-Delveill	2 11
André Chapuy	49, Bd; du Montparnasse	Parthalls	Eau-forte
2 Drésa	23, Rue O dinot		Eau - Fr
Serval	I, Bd. Exelmans	Mahormann C.	Dever
Renefer	H9, Rue de la Tour	Billotts Af	En For
€ M.Denis	50, Rue de Mareil St. GERM	MAIN	Dessin
6-Pointelin	21, Rue Mayet -//	Rell	Dessin
Desmoulins	57, Rue Ampère	Dosvallieres	Eau-Forte
Caro-Delwaill	e I4, Rue de la Cure		Litho
4 Hermann-Paul	La Tour de Villebon	Simon	Eau-forte
Desvallières	I4, Rue St. Marc	J. Marend Jr.	Deini
A.Guillaume /	55, Rue de Lisbonne	Page	Aquarella
2 Paul Renouard	46, Rue de l'arbre sec	Dinet	The last
) Jean Béraud	3, Rue Boccador		
4 Braquaval	45,Quai de la Rournelle		Eau-Forte
The state of the s		Marie Company of the	10 10 10 10 10 10 10

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:

Paul Rosenberg

T. B. 30

G.Rousseau W Steinlen R J Roussel André Chapuy M Léandre R | Laprade | Renefer 19 Marquet Fift R Flandrin | Serval C J. Signac __ Lhermitte L Vauthrin | Picard le Doux [] Roybet Luce 2 -Pointelin 2 E.Detaille & + J. Veber Cappielle & Maurice Robin Carrier-Belleuse Cappiello P_ y Adler weld Chéret 9 Jeanniot R Synave R Caro-Delvaille R . Cottet 2 +_ Drésa 27 Chaptale Raffaelli R Bernard 12 _ Roustan Manzana-Pissarro Dagnan-Bouveret C | Girieud R Liébermann R odilon Redon -9 Lebasque R (Billotte # _ Friant & . Matisse Lepère R Sem Paillard 2 Roll Legrand -, Le Beau Desvallières K || Lebourg | , Decote R Renoir W Guillaumin d Luigini Simon , Harpignies Franck Boogs R J.Beraud R Waurice Denis Helleu Mell . Dufau Mary Cassatt Flameng Dinet Maufra Marie Laurancin Gran R Moret La Touche Beaufrère 44 Gervex Guirand de Scevola Lepère V Desmoulins Bonnard R Abel Faivre Henri Rivière to Vuillard -Waltner

TI. 10	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Ta A. Guillaume R | Forain BOURDELLE To Braquaval R Degas Morisset Bonnat | Hochard R F.Jourdain R Lecreux Zuloaga Chabine Brunnelleschi Damoye 4 H.Bataille R Walter Gay II. Vallotton Injalbert Madeline de la Gandara Pierre Chapuis q Renouard R Van Dongen _ Mermann-Paul Devambez E Heyman L Camille Beltrand . J.Bail 7/ -Aman-Jean R-Th.Chartran K Zulaoga & F.Humbert René Ménard -J.P. Laurens Gabriel Ferrier J.Lefebvre Willette _ Tony Robert-Fleury Etcheverry H.Zo J. Puy 2 Rochegrosse) Le Petit .. de Mathan R Minartz -Me Carrière W Me Ochte R René Juste /2 Besnard

Th. 84	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Je soussigné, Julien ROMGAUT, avoué près le Tribunal civil de ladeine, Reconnais par les présentes, avoir reçu de Monsieu Liones Russiand, marchand de tableaux, demirant à Paris, Is rue de Besune, des mins de Monsieur Edwond ROSEMBERG Ingénieur civil des mines, descurant à Paris, 8 avenue Primiet, la semme de quatre vingt dix mille france, (90.0009) dont j'ai été constitué séquestre come avoué le plus ancien az termes d'une ordonnance de référé randue par Monster le Président du Tribumal civil de la Scine, le douze Juin 1923 COV avec affectation spéciale à la créence contestée de Hensieur PINGOR dit PARES; Fait à Paris, le 31 Juillet 1923 ; Bon pour quittance de 90.000 francs, signé: ACUGROT; Euregistré à 897 Paris le 31 Juillet 1923 20/70, Poput6 franca, signé: Le Roceveur: Pour copie conforme COV L'an mil neuf cent vingt trois, et le deux août, COL A la requête de Bonsiour Léance ROSSHRENG, marchand de tableau, descurant à Paris, IS rue de Benune, 001 Pour lequel demicile est dlu à Paris, rue d'Alger Nº6. GIEULES en l'étudo de No GIEULES avoué près le Tribumal civil AVOUÉ 6 Rue d'Alger, 6 de la Seine. PARIS

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30

L'imissier soussioné signifie par le présent acte, et en tête des présentes, laisse copie signée et certifiée par No GLOUES avoué en ci-parès nousé qualifié et donicilié

D'un requenregistré, délivré le trente et un Juillet mil neuf cent vingt trois, par Me ROUGEOT avoné près le Tribunal civil de la Seine, descurant à Paris, rue d'Alg r Nº3, de la somme de quatre vingt dix mille france (90.000°) dont il a été constitué séquestre aux termes de l'ofdennance de référé rendue par Mensiour le Président du Tribunal civil de la Seine, le douse Juin mil neuf cent vingt trois, en-registrée, avec nffectation spéciale à la créance contestée de Mensiour PIRQUE dit PARES;

Sous Loutes reserves,

Près le Tribunal Civil de la Suine, séant à PARIS, y demeurant. 2 Rue du Morais - Y Hanoré Semedant

à Monsieur Paul ROSENBERG, Négociant, demeurant à Paris,
21 rue La Boötie, où étant et parlant à une fermer
ferme à tou service, ainti déclare
Cet à antres par copies separces
Court: Vingt-cing frances 35

Combre conie: Aring femilles à & Dir france

1.71000

COV

lpli

COV

861

001

corrected during the action of the corrected and the corrected and

00

00

0

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

Monsieur Paul ROSENBERG

MARS 1926



	New Ynka Paris
lufing No 8170	Ass. tous risques de PARIS à NEW- YORK pour le compte de LM. WILDENSTEIN I Portrait par PICASSO I nature morte par PICASSO Somme assurée Frs: 23.000 Prime & frais
cover-note N° 8172 -	Ass.tous risques de SUISSE à PARIS I Tabl.par LE NAIN Somme assurée Frs: 80.000 Prime & fraisFrs: 72.20
eewer-note Nº 8179 -	Ass.tous risques de NEW YORK à PARIS 6 Peintures Somme assurée Frs : 179.000 Prime & fraisFrs : 319.55
cover-note N° 8181 -	Ass. tous risques d'AMSTERDAM à PARIS I Tabl. par VAN GOGH Frs 100.000 I " " Frs II0.000 Prime & fraisFrs : I81,60
cover-note N° 8189 -	Ass. tous risques de PARIS à LONDRES I Tabl. par BRAQUE Somme assurée Frs : I2.000 Prime & fraisFrs : 35.75
cover-note Nº 8191 -	Ass. tous risques pour le compte de Mr.le Baron Napoléon GOURGAUD de PARIS à Londres Somme assurée Frs: 40.000 Prime & fraisFrs: 40.75
cover-note Nº 8192 -	Ass. tous risques pour le compte de Mr. David WEILL de PARIS à LONDRES Somme assurée Frs : 5.000 Prime & fraisFrs : 35.75

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:
	Paul Rosenberg	I.B.30



Monsieur Paul ROSENBERG

MARS 1926



COVER-Note N° 8170 - Ass. tous risques de PARIS ANAL I Portrait par PIGASSO I nature morte par PIGASSO Somme assurde Frs: 23.000 Prime & frais. Frs: 48.95 COVER-NOTE N° 8172 - Ass. tous risques de SUISSE À PARIS I Tabl. par L3 MAIN Somme assurde Frs: 80.000 Prime & frais. Frs: 72.20 COVER-NOTE N° 8179 - Ass. tous risques de NEW YORK À PARIS 6 Peintures Somme assurde Frs: 179.000 Prime & frais. Frs: 319.55 COVER-NOTE N° 8181 - Ass. tous risques d'AMSTERDAM À PARIS I Tabl. par VAN GOGH Frs 100.000 I " " Frs: 100.000 Prime & frais. Frs: 181.60 COVER-NOTE N° 8189 - Ass. tous risques de PARIS À LOHDRES I Tabl. par BRAQUE Somme assurde Frs: 12.000 Prime & frais. Frs: 35.75 COVER-NOTE N° 8191 - Ass. tous risques pour le compte de Mr. le Baron Mapoléon GOURGAUD de PARIS à LONDRES Somme assurde Frs: 40.000 Prime & frais. Frs: 40.75 COVER-NOTE N° 8192 - Ass. tous risques pour le compte de Mr. David WEILL de PARIS À LONDRES Somme assurde Frs: 5.000 Prime & frais. Frs: 35.75		
I Portrait par PICASSO I nature morte par PICASSO Somme assurée Frs: 23.000 Prime & frais		NEW YORK à PARIS
I Portrait par PICASSO I nature morte par FICASSO Somme assurée Frs : 23.000 Prime & frais	Gover-note Nº 8170 -	- Ass. tous risques de RATES à MAX
I nature morte par PICASSO Somme assurée Frs: 23.000 Prime à frais		
Somme assurée Frs : 23.000 Prime à frais		
COVET-note N° 8172 - Ass. tous risques de SUISSE à PARIS I Tabl. par LE NAIN Somme assurée Frs: 80.000 Prime à frais	The second second	Somme assurée Frs : 23.000
PARIS I Tabl.par LE MAIN Somme assurée Frs: 80.000 Prime & frais		Prime & fraisFrs: 48.95
PARTS I Tabl.par LE MAIN Somme assurée Frs: 80.000 Prime & frais	cover-note Nº 8172 -	- Ass. tous risques de SUISSE à
Somme assurée Frs: 80.000 Prime & frais		PARIS
Prime & frais		
eever-note N° 8179 - Ass. tous risques de NEW YORK à PARIS 6 Peintures Somme assurée Frs : 179.000 Prime à frais		
PARIS 6 Peintures Somme assurée Frs: 179.000 Prime & frais		11105 to 11d15
Gover-note N° 8181 - Ass. tous risques d'AMSTERDAM à PARIS I Tabl. par VAN GOCH Frs 100.000 I " " Frs 110.000 Prime & frais	eever-note Nº 8179 -	
Somme assurée Frs: 179.000 Prime & frais		
cover-note N° 8181 - Ass. tous risques d'AMSTERDAM à PARIS I Tabl. par VAN GOCH Frs 100.000 I " Frs : 100.000 Prime & frais		
cover-note N° 8181 - Ass. tous risques d'AMSTERDAM à PARIS I Tabl. par VAN GOGH Frs 100.000 I " Frs 110.000 Prime & frais		
PARIS I Tabl. par VAN GOGH Frs 100.000 I " Frs 110.000 Prime & frais		
I Tabl. par VAN GOGH Frs 100.000 Prime & frais	gover-note Nº 8181 -	
cover-note N° 8189 - Ass. tous risques de PARIS à LONDRES I Tabl.par BRAQUE Somme assurée Frs : I2.000 Prime & frais		
cover-note N° 8189 - &ss. tous risques de PARIS à LONDRES I Tabl. par BRAQUE Somme assurée Frs : I2.000 Prime & frais		I " " Frs IIO.000
LONDRES I Tabl.par BRAQUE Somme assurée Frs : I2.000 Prime & frais		Prime & fraisFrs : I8I,60
LONDRES I Tabl.par BRAQUE Somme assurée Frs : I2.000 Prime & frais	cover mate We STSS -	fee tone wiscones de PADTS à
I Tabl. par BRAQUE Somme assurée Frs: 12.000 Prime & frais	GOA 61-10 00 H 2123	
Prime & frais		I Tabl. par BRAQUE
cover-note N° 8191 - Ass. tous risques pour le compte de Mr. le Baron Napoléon GOURGAUD de PARIS à Londres Somme assurée Frs: 40.000 Prime & frais		Somme assurée Frs : I2.000
Mr. le Baron Napoléon GOURGAUD de PARIS à Londres Somme assurée Frs: 40.000 Prime & frais		Prime & fraisFrs: 35.75
Mr. le Baron Napoléon GOURGAUD de PARIS à Londres Somme assurée Frs: 40.000 Prime & frais	cover-note Nº 8191 -	Ass, tous risques pour le compte de
Somme assurée Frs : 40.000 Prime & frais		Mr. le Baron Napoléon GOURGAUD de
Prime & fraisFrs: 40.75 cover-note N° 8192 - Ass. tous risques pour le compte de Mr. David WEILL de PARIS à LONDRES Somme assurée Frs: 5.000 Prime & fraisFrs: 35.75		
cover-note N° 8192 - Ass. tous risques pour le compte de Mr. David WEILL de PARIS à LONDRES Somme assurée Frs : 5.000 Prime & frais		
Mr. David WEILL de PARIS à LONDRES Somme assurée Frs : 5.000 Prime & fraisFrs : 35.75		114mg co 11d18
Mr. David WEILL de PARIS à LONDRES Somme assurée Frs : 5.000 Prime & fraisFrs : 35.75	cover-note Nº 8192 -	Ass. tous risques pour le compte de
Prime & fraisFrs : 35.75		Mr. David WRILL de PARIS à LONDRES
	71, 41, 71	
MOMAT Por Branch	The state of the s	Trans & 1rd 18Frs : 35.75
TOTAL	KOE KOE	TOTALFrs : 734.55

The Museum of Modern Art Archives, NY	Collection:	Series.Folder:	1
	Paul Rosenberg	I.B.30	1

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE: ELYSÉES 41-58

R.C. SEINE Nº 202.584

18, Rue Washington

O, RUE VVASHINGTON

PARIS IVIIIE

4 Mars 1926

RECU de Messieurs F. VILDENSTEIN de NEW YORK, pour le compte des LLOYDS de Londres, Police N° 8170, la somme de Q U A R A N TE H U I T Frs. 95 C/mes (48.95)

Prime nette..........Frs: 38.20 Enreg.I.52% + d.d......Prs: 0,75 Pol. & frais anglais....Frs: IO.-

Frs : 48.95

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

F. GOLDNER ASSUREUR - CONSEIL

18, RUE WASHINGTON

PARIS (VIIIE)

PLACEMENT EN FRANCI

ASSURANC

TÉLÉPHON

G. McKAY MORANT & CO. 3ncorporated 3nsurance Brokers, (Estab. 1887).

NSON, F.C.I.B., M. V. MORANT, J. E. GATT.

TELEGRAMS : CHANGELESS, CANNON, LONDON." BANK 5061. AND PRIVATE LINE TO LLOYD'S.

& Goldner Eng 18: HOE WASHINGTON - PHS

Dear Sie

We beg to advise you that in

-3 MARS 1926

Reference No. 33973 8170

(AND AT LLOYD'S)

LONDON, E.C. 4.

Marcott 12 mab

7, QUEEN VICTORIA STREET,

accordance with your instructions we have effected Insurance against any but excluding damage to the glass story for your Account with Underwriters at Lloyd's in name of

A esses & Wildenstein Ho, of Her york. including frames of any from premied in Here York to primises of Galleries Friere, 13 Rue Bonoparte, Paris for 35 De Grassi rother convey ancel

from Sum Insured Jes 23.000 Premium @166% for 38 20 French Policy & Stamp Duty . 10 . 00

and await your remittance in the usual course.

Prime nette. Timbre 8°/°° 2.25% 4 d.d. Pol.& frais

1926

ARIS 21 Rue Police Nº8172 mes (72.20)

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

F. GOLDNER 18, RUE WASHINGTON ASSUREUR - CONSEIL PARIS (VIIIe) Reference No. 33972 872 G. MCKAY MORANT & CO.
3ncorporated Insurance Brokers,
(Etab., 1889). PLACEMENT 1926 EN FRANCE 7, QUEEN VICTORIA STREET, TELEGRAMS I (AND AT LLOYD'S) ASSURANCE LONDON, E.C. 4. TELEPHONE: BANK 5061. anch 1926 FRIVATE LINE TO LLOYD'S TÉLÉPHONI J. Goldner Eng R.C'SE ARIS 21 Rue against for your Account with Underwriters at Lloyd's in name of Police Nº8172 mes (72.20) Jane Rosenberg on One People by Le Nain Laypangallable including Come of any values agreed from premies or 21, The la Backer, Pains Probably despathed from_ Sum Insured to 80000 Premium @075% to bo .00.

Policy & Stamp Duty . lo . 00 .

expect to Don artistic balues Clarence.

and await your remittance in the usual course.

Yours faithfully

Prime nette. Timbre 8°/°° 2.25% + d.d. Pol.& frais

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

F. GOLIDNER

18, RUE WASHINGTON

ASSUREUR - CONSEIL PARIS (VIII) G. McKAY MORANT & CO.
3ncorporate Insurance Erokers,
Bilab. 1887). Reference No. 34007 819 PLACEMENT EN FRANCE 7, QUEEN VICTORIA STREET, SON, F.C.I.B., M. V. MORANT. J. E. GATT. (AND AT LLOYD'S) ASSURANCE LONDON, E.C. 4. BANK SOGI. sarch 1926 AND PRIVATE LINE TO LLOYD'S TELEPHONE 平500位的程序 1 Goldner Egg R.C.SEIT 为2.3.113.4则已是E2.0 120MAN 9226 . Dear Ser We by the the wat that the ARIS 21 Rue accordance with your instructions we have effected Insurance against of any our excluding the first of for your Account with Underwriters at Lloyd's in name of Police Nº8172 mes (72.20) from fes 297.15 Sum Insured 10179.000 Premium @ 1-66% 1 French Policy & Stamp Duty and await your remittance in the usual course. Yours faithfully, mckay menent It F.6011 ASSU! 15 MARS 1976 18 ...

Prime nette. Timbre 8°/°°. 2.25% 4 d.d. Pol.& frais 8

	Collection:	Series.Folder:
The Museum of Modern Art Archives, NY	Paul Rosenberg	I.B.30

F. GOLIDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE : ELYSÉES 41-58

R.C'SEINE Nº 202.584

170

18, Rue WASHINGTON

PARIS

5 Mars 1986

RECU de Monsieur Paul ROSENBERG, demeurant à PARIS 21 Rue La Boëtie, pour le compte des LLOYDS de Londres, Police N°8172 la somme de S O I X A N T E D O U Z E Frs.20 C/mes (72.20)

you.

Prime nette......Frs: 60.Timbre 8°/°°, enregistr.
2.25% + d.d.....Frs: 2.30
Pol.& frais angl....Frs: 10.-

Frs : 72.20

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I.B.30

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 41-58

R.C. SEINE Nº 202 584

18 RUE WASHINGTON

PARIS (VIII.9)

I5 Mars 1906

RECU de Monsieur Paul ROSENBERG, demeurant à PARIS EL Rue La Boëtie, pour le compte des LLOYDS de Londres, Police N° 8179, la somme de TROIS CENT DIX NEUF Frs. 55 C/mes (319.55)

Frs : 319.55

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

F. GOLDNER 18. RUE WASHINGTON ASSUREUR - CONSEIL PARIS (VIII.9) PLACEMENT DE TOUS RISQUES I6 Hars I926 EN FRANCE SALETRANGER Reference No. 34008 | 8131 ASSURANCES . AY MORANT & CO. tated Insurance Strokers.
(Etrab. 1887). 7, QUEEN VICTORIA STREET, N. F.I.B., M. V. MORANT. (AND AT LLOYD'S) TÉLÉPHONE : ÉLY LONDON, E.C. 4. BANK BOGI. R.C. SEINE NO AND PRIVATE LINE TO LLOYD'S Goldner EIS 21 Rue Dear Sio, We beg to advise youthat in lice Nº accordance with your instructions we have effected Insurance UN for your Account with Underwriters at Lloyd's in name of Paul Plosenberg nding frames, if any values 1 21. Rue la Bocke, Paris, par grande vileare. Sym Insured to 220000 Premium @075% 65.165.00 Franch Policy & Stamp Duty and await your remittance in the usual course. Prime nette.... Timbre 8°/°°, eni 2.255 4 d.d.... Po .a frais angl Waveansed proposion ally pocked. Subject to Non archaric Value Clame.

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I. B. 30

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 41-58

R.C. SEINE Nº 202 584

18 Rue Washington

PARIS (VIII.e)

I6 Mars 1926

RECU de Monsieur Paul ROSTNBIRG, demeurant à PARIS SI Rue La Boëtie, pour le compte des LLOYDS de Londres, Police Nº 8181, la somme de C E N T Q U A T R E V I N G T & U N Prs.60 C/mes (181,60)

Frime nette......Frs: I65.Timbre 8°/°°, enregistrem.
2.25% d.d......Frs: 6.60
Fold frais angl;.....Frs: I0.-

Frs : 181,60

174

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I.B.30

F. GOLDNER

18 RUE WASHINGTON

ASSUREUR - CONSEIL PARIS (VIII . PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANC Reference No. 340 31 8180 MeKAY MORANT & CO.
Georpora ted Geneurance Brokers,
Estat. 1887). ASSURANC 7. QUEEN VICTORIA STREET, (AND AT LLOYD'S) TELEPHON LONDON, E.C. 4. TELEPHONE: BANK 5061. 1926 arch R.C. SE Dear Dr PARIS BI Rue accordance with your instructions we have effected Insurance Police Nº mes (35.75) for your Account with Underwriters at Lloyd's in name of Paul Rosen Betg on One Piohere by Braggue "Corbelle de poteclaine including frame of any-value agreed from In premised in Paris to premised of Mgisso Walled & Don Pau Mall honde Sum Insured to 12000 = Premium @ 1 7 des 25.00 & Stench Currency Policy & Stamp Duty and await your remittance in the usual course. Yours faithfully, Prime nette ... Enreg. I. 525 + Pol.& frais an Inst, put grande vitose. In the 19! Warranted professionally passed Subject to From Ostoskia Value Chance

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:
Paul Rosenberg I.B.30

176

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE GALÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 41-58

R.C. SEINE Nº 202.584

18, RUE WASHINGTON

PARIS (VIII)

33 Mars 1936

RECU de Monsieur Paul ROSEMBERG, demeurant à PARIS SI Rue La Boëtie, pour le compte des LLOTOS de Londres, Police N° 8189, la somme de TRENTE CINQ Prs. 75 C/mes (35.75)

Frs : 35.75

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

F. GOLDNER

PARIS (VIII .

18, RUE WASHINGTON ASSUREUR - CONSEIL PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & A 25 Mars 1926 G. McKAY MORANT & CO.
3ncorrotated Insurance Brokers,
(Exab. 1887). Reference No. 34053 8102 ASSURANCES 7. QUEEN VICTORIA STREET. (AND AT LLOYD'S) TÉLÉPHONE : ÉL TELEGRAMS: LONDON, E.C. 4. TELEPHONE R.C. SEINE N wech. ASEUR ASEES AND PRIVATE LINE TO LLOYD'S 25 AVR 1926 We beg to advise you that in Dear Too accordance with your instructions we have effected Insurance for your Account with Underwriters at Lloyd's in name of on One Francing by Degas " Hanseuse" including of any-volue agond, from premised of Paul Rosenberg, in Paul to premised of Christel Myanom revolg (wood?) 8, Gundo Greek London Grebably despratched on the 22nd. Sum Insured for 5.000 = Premium @ 1 fee: 25.00 French Owverncy) Stamp Duty and await your remittance in the usual course. wateranted professionaling parted Dubject to Non - antistic Value Clause

IS 2I Rue demeurant à 192, la somme

Prime nette... Enreg.I.52% + Pol.& frais an

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & AL ÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 41-58

R.C. SEINE Nº 202.584

180

18, RUE WASHINGTON

PARIS (VIII 9)

25 Mars 1926

RECU de Monsieur Paul ROSENBERG, demeurant à PARIS 21 Rue La Boëtie,; pour le compte de Monsieur David WEILL, demeurant à NEUILLY S/SEINE 14 Rue de Chezy, Police LLOYDS N° 8192, la somme de TRENTE CINQ Frs.75 C/mes (35.75)

Frs : 35.75

Collection: Series.Folder: The Museum of Modern Art Archives, NY Paul Rosenberg I.B.30

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

18 RUE WASHINGTON

PARIS (VIII 9)

IS 21 Rue

somme de

léon GOURGAUD

PLACE EN F

Assu

ACEMENT DE TO		25 Mars 1926
EN FRANCE SAL	ÉTRANGER	20 Mars 1920
SSURANCES A TÉLÉPHONE : ÉLY R.C. SEINE Nº	G. MCHAY MORANT & CO. 3ncorphrated ensurance Brokers, (plab. 1897). A. L. SENSON, F.C.I.B., M. V. MORANT, J. E. GATT. TELEGRAPS. CHANGELES. CARNON, LONDON." TELEPHONE: BANK BOGS. AND PRIVATE LINE TO LLOYD'S.	7. QUEEN VICTORIA STREET, (AND AT LLOYD'S) LONDON, E.C. 4.
L	Dear Die	25 AVR 1926
7 <u>Q</u>	against amy- but excluding	We be to all the you that in uctions we have effected Insurance
nette strem.I.5: frais angl	on three pictures included on three pictures included on Paris to premised of the Standard Inst., per gran from Sum Insured les 40,000 Professional Contract	Raymorando.
		0.00

Prime net Enregista Pol.& fra

The Museum of Modern Art Archives, NY

Collection: Series.Folder:

Paul Rosenberg I. B. 30

F. GOLDNER

ASSUREUR - CONSEIL

PLACEMENT DE TOUS RISQUES EN FRANCE & AL'ÉTRANGER

ASSURANCES AUX LLOYD'S

TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 41-58

R.C. SEINE Nº 202.584

188

18 RUE WASHINGTON

PARIS (VIII 9)

25 Mars 1926

RECU de Monsieur Paul ROSENBERG, demeurant à PARIS ZI Rue
La Boëtie, pour le compte de Monsieur le Baron Napoléon GOURGAUD
77 Rue de Lille à PARIS, Police LLOYDS N° 8191, la somme de
Q U A R A N T E Frs.75VC/mes (40.75)

Prime nette........Frs: 30.Enregistrem.I.52% + d.d..Frs: 0.75
Pol.& frais anglais....Frs: IO.-

Frs: 40.75